

Université de Neuchâtel
Faculté des lettres et sciences humaines
INSTITUT DES SCIENCES DE L'ANTIQUITE

JULIETTE REID

Auguste vu par lui-même et par les autres



Camée d'Auguste, 1^{er} s. ap.J.-C., British museum
www.vroma.org/mcmanus_images

Mémoire de licence réalisé sous la direction du professeur J.-J. Aubert

Juin 2005

TABLE DES MATIERES

1. LES SOURCES POUR LA VIE D'AUGUSTE.....	4
1.1. LES TEXTES BIOGRAPHIQUES.....	4
1.2. LES TEXTES HISTORIQUES.....	4
1.3. LES AUTRES GENRES LITTERAIRES	5
1.4. LES TEXTES SUR L'EPOQUE D'AUGUSTE.....	7
1.5. LES SOURCES MATERIELLES	7
1.6. LES TEXTES MODERNES	7
1.7. BUT DE L'ETUDE.....	8
2. HISTOIRE DE LA BIOGRAPHIE ANTIQUE	9
2.1. LA BIOGRAPHIE GRECQUE	9
2.2. L'AUTOBIOGRAPHIE GRECQUE.....	13
2.3. LA BIOGRAPHIE LATINE.....	14
2.4. L'AUTOBIOGRAPHIE LATINE	15
2.5. LES AUTOBIOGRAPHIES D'EMPEREURS	16
2.6. LES BIOGRAPHIES D'EMPEREURS.....	17
3. ETUDE DE LA VITA DIVI AUGUSTI DE SUETONE.....	19
3.1. SUETONE.....	19
3.1.1. <i>Sa vie</i>	19
3.1.2. <i>Son œuvre</i>	20
3.1.3. <i>Son époque</i>	21
3.2. LA VITA CAESARUM	21
3.2.1. <i>Les sources de Suétone pour la Vita Caesarum</i>	22
3.3. LA VITA DIVI AUGUSTI	24
3.3.1. <i>Sources de Suétone pour la Vita Divi Augusti</i>	24
3.3.2. <i>Traitement de ces sources</i>	26
3.3.3. <i>Structure</i>	28
3.3.4. <i>Effet recherché par cette structure</i>	31
3.3.5. <i>Sélection des épisodes traités</i>	32
3.3.6. <i>La description physique d'Auguste</i>	34
3.4. CONCLUSION	36
4. ETUDE DU BIOS KAISAROS DE NICOLAS DE DAMAS	37
4.1. NICOLAS DE DAMAS	37
4.1.1. <i>Sa vie</i>	37
4.1.2. <i>Son œuvre</i>	38
4.1.3. <i>Son époque</i>	38
4.1.4. <i>Liens de Nicolas avec Auguste</i>	39
4.2. LE BIOS KAISAROS	39
4.2.1. <i>Son public</i>	39
4.2.2. <i>Etat du texte</i>	40
4.2.3. <i>Ses sources pour le Bios Kaisaros</i>	40
4.2.4. <i>Fidélité de Nicolas aux faits</i>	42
4.2.5. <i>Structure</i>	43
4.2.6. <i>Nicolas et l'éducation d'Auguste</i>	44
4.2.7. <i>Proximité de César</i>	46

4.2.8.	<i>Vices et virtus d'Auguste</i>	47
4.3.	CONCLUSION	48
5.	ETUDE DES <i>RES GESTAE DIVI AUGUSTI</i>	49
5.1.	ETABLISSEMENT DU TEXTE DES <i>RES GESTAE</i>	49
5.2.	DATE DE REDACTION	49
5.3.	A QUI S'ADRESSENT LES <i>RES GESTAE</i> ?	50
5.4.	STRUCTURE	50
5.5.	STYLE	51
5.6.	. LA CARRIERE D'AUGUSTE VUE PAR LUI-MEME	52
5.7.	LES VERTUS EXPOSEES PAR AUGUSTE	53
5.8.	LES <i>RES GESTAE</i> ET CESAR	55
5.9.	POURQUOI AUGUSTE ECRIVIT-IL LES <i>RES GESTAE</i> ?	56
6.	ETUDE DU <i>DE SUA VITA</i> D'AUGUSTE	59
6.1	ETAT DU TEXTE	59
6.2.	CONTENU DE L'ŒUVRE	60
6.3.	STRUCTURE	61
6.4.	UN EXTRAIT DU TEXTE D'AUGUSTE	62
6.5.	LA PLACE DU PRODIGIEUX DANS LE TEXTE	63
6.6.	UNE ŒUVRE APOLOGETIQUE	65
7.	COMPARAISON DES ŒUVRES	68
7.1.	LES <i>RES GESTAE</i> ET LA <i>VITA DIVI AUGUSTI</i> DE SUETONE : DEUX STRUCTURES PAR RUBRIQUES	68
7.2.	COMPARAISON DES AUTRES TEXTES	71
7.3.	ANALYSE DE DETAIL I : LA JEUNESSE D'AUGUSTE	73
7.4.	ANALYSE DE DETAIL II : JULES CESAR	75
8.	CONCLUSION : UNE BIOGRAPHIE MODERNE D'AUGUSTE : <i>AUGUSTUS</i> DE PAT SOUTHERN	79
8.1.	PUBLIC VISE	79
8.2.	STRUCTURE	80
8.3.	UTILISATION DES SOURCES	80
8.4.	QUELLE IMAGE PERÇOIT-ON D'AUGUSTE ?	81
8.5.	CONCLUSION	81
9.	BIBLIOGRAPHIE	83
9.1.	TEXTES ET COMMENTAIRES	83
9.3.	SOURCES INTERNET	85
10.	ANNEXE : TRADUCTION DES FRAGMENTS DU <i>COMMENTARII DE VITA</i> <i>SUA</i> D'AUGUSTE	86

1. LES SOURCES POUR LA VIE D'AUGUSTE

L'empereur Auguste a été considéré dès son époque comme un personnage de première importance politique. Il joua un grand rôle dans la fondation du principat en continuant les mesures entreprises par Jules César. Il sut aussi rassurer le peuple romain après une période d'insécurité et de guerres civiles. Auguste jouissait d'une grande popularité dans la Rome antique, ayant su soigner l'image qu'il souhaitait projeter au moyen d'une propagande scrupuleusement mise en place. Celle-ci était ciblée sur les œuvres littéraires et artistiques de son époque. Pour ces raisons, nous comptons une abondance d'ouvrages antiques ou modernes traitant de sa vie et de ses actes.

1.1. LES TEXTES BIOGRAPHIQUES

Tout d'abord, il y a les œuvres spécifiquement biographiques, dont la *Vita Divi Augusti* de Suétone, la biographie grecque fragmentaire d'Auguste par Nicolas de Damas ainsi que les textes autobiographiques d'Auguste : les *Res Gestae Divi Augusti* et les témoignages indirects d'une autobiographie plus personnelle d'Auguste, les *Commentarii de Vita Sua*. Ce sont les quatre textes qui seront étudiés en détail dans ce travail. Des passages de sa vie sont également évoqués dans des ouvrages biographiques traitant d'une autre personne, comme c'est le cas dans certaines *Vies* de Plutarque, notamment la *Vie de Marc Antoine*¹. Le texte est particulièrement intéressant pour ses détails sur la bataille d'Actium² mais il fournit aussi une quantité d'autres informations sur Auguste.

1.2. LES TEXTES HISTORIQUES

Il existe bien entendu d'autres genres qui peuvent apporter des renseignements sur la vie de l'empereur, notamment des textes historiques dont les plus importants pour notre sujet sont Appien (*B. Civ.* 3-5) et Dion Cassius (45-56). Ce dernier est une des sources les plus précieuses et les plus extensives qu'on ait pour le règne d'Auguste. Il raconte d'importantes parties de la vie de l'empereur, en s'intéressant particulièrement au début de son règne. En effet, les livres 49 et 50 racontent cinq années de sa carrière. Les livres 51 et 52 s'intéressent de plus près à la période entre Actium et l'automne de l'an 29 av. J.-C. (c'est à dire une période d'environ deux ans). Les livres 53 à 56 couvrent les quarante années restantes du règne. Cependant, Dion Cassius ne sera pas traité en détail dans ce travail car nous avons choisi de nous intéresser plus précisément aux œuvres de faisant partie du genre biographique. Dion Cassius est un annaliste. Il raconte l'histoire du règne d'Auguste et non pas

¹ Auguste apparaît dans la biographie d'Antoine dès le chapitre 16 jusqu'à la fin du texte

² Plut. *Ant.* 65-68

exclusivement la vie de celui-ci. On y lit les actes du *princeps*, mais aussi ceux d'autres protagonistes de la période.

Tacite¹ survole très rapidement le règne d'Auguste d'un point de vue moins positif. De sa carrière, on n'aperçoit que le fait qu'il accapara le pouvoir et qu'il mit définitivement fin à la République. Tacite rapporte les remarques positives et négatives qui circulèrent dans le peuple à la mort d'Auguste, montrant parfois une grande sévérité et une image tout à fait différente de celle qu'aurait voulue Auguste².

Tite-Live aussi aurait certainement eu beaucoup à nous dire sur cette époque où il a lui-même vécu. En effet, son œuvre racontait l'histoire de Rome des origines jusqu'à l'an 9 de notre ère. Malheureusement, les livres qui concernaient la période qui nous intéresse n'ont pas survécu. Leur contenu nous est en partie connu par les *periochae*³. Nous savons donc que le récit de la carrière d'Auguste se terminait à la mort de Drusus. Tite-Live aurait peut-être souhaité continuer son œuvre jusqu'à la mort d'Auguste mais qu'il n'en eut pas le temps. Il fut un ami d'Auguste, ce qui ne l'empêcha pas de louer Pompée. L'empereur l'appelait alors le Pompéien⁴. On peut ainsi imaginer que Tite-Live exprimait parfois un avis négatif à l'égard d'actions du *princeps* ou qu'il lui adressait des critiques indirectes.

Velleius Paterculus parcourt aussi brièvement le règne d'Auguste dans son œuvre d'*Histoire Romaine* publiée en 29 de notre ère qui visait essentiellement à flatter Tibère⁵. Le *princeps* y est perçu de manière positive, comme un homme très courageux et juste.

Finalement, on peut encore citer Florus, qui relate le règne d'Auguste dans son *Histoire Romaine*⁶ retraçant en deux livres l'histoire romaine de Romulus à Auguste. Parfois considérée comme un résumé de l'œuvre de Tite-Live, elle semble toutefois exprimer une opinion plus favorable d'Auguste que ne le fit Tite-Live.

1.3. LES AUTRES GENRES LITTÉRAIRES

Outre les textes historiques, Auguste apparaît aussi dans beaucoup d'autres catégories de textes comme, par exemple, les discours de Cicéron. Celui-ci le côtoya dans sa montée vers le pouvoir. Il en fait l'éloge dans sa troisième *Philippique*⁷ et le mentionne dans quelques-unes

¹ Tac. *Ann.* I, 2-10

² Tac. *Ann.* I, 19-20

³ Liv. *Periochae*, 117-142

⁴ Tac. *Ann.* IV, 34

⁵ Vell. Pat. II, 59-93

⁶ Florus, II, 14-34

⁷ Cic. *Phil.* III, 2

de ses lettres à ses amis¹. Auguste y est perçu de manière positive comme un jeune homme prometteur.

Dans le genre philosophique, Sénèque offre à Néron une image de la clémence d'Auguste, rappelant, dans le *De Clementia*², qu'après tant d'actes cruels au début de son règne, Auguste dut se résoudre à être clément ayant atteint un âge plus avancé. Il apporte un bémol à cette clémence en mentionnant la sauvagerie dont fit preuve Auguste dans sa jeunesse. Ce genre d'informations est peu souvent mentionné dans les biographies que nous étudierons.

Pline l'Ancien fait un certain nombre de références à l'empereur dans son *Histoire naturelle*. Celui-ci nous a fourni notamment deux des extraits de l'autobiographie d'Auguste qui sera étudié au chapitre 6³.

Certaines œuvres poétiques de l'époque d'Auguste peuvent aussi être des sources d'informations pour ce sujet. Grâce à son ami Mécène, Auguste eut dans son entourage certains des meilleurs auteurs de son époque : Virgile, Properce ou Horace, pour n'en citer que les plus connus. Il put donc les associer à sa propagande impériale.

En effet, *l'Enéide* de Virgile insiste sur le rôle de la famille des Iulii dans l'histoire de Rome, rappelant qu'ils sont les descendants d'Enée et de Vénus. Le nom du *princeps* est cité à trois endroits du texte : dans la prophétie de Jupiter⁴, dans la prophétie d'Anchise⁵ puis dans la gravure du bouclier que Vénus offre à Enée⁶. L'épopée permet de démontrer qu'Auguste a accompli la prophétie selon laquelle le peuple d'Enée régnerait un jour sur le monde.

Properce aussi, dans ses élégies, rapproche Auguste des personnages mythiques afin de mettre en évidence sa grandeur⁷.

L'*Hymne Séculaire* d'Horace, tout comme certaines de ses *Odes*, ne donne pas d'information biographique sur Auguste. Toutefois, c'est un témoignage de l'idéologie augustéenne, évoquant la prospérité de l'empire et les mœurs vertueuses du peuple romain tout en rappelant les origines très anciennes de la gens Iulia. S'il ne renseigne pas sur la vie d'Auguste, le poème permet d'avoir une idée des valeurs véhiculées par l'empereur.

Ces trois poètes chantent donc la prospérité et le bonheur de Rome. Ovide, en revanche, se préoccupait de sujets moins « vertueux » en composant des livres comme les *Amores*. César et Auguste sont présents dans ses *Métamorphoses*, mais leur éloge, poussé à l'extrême, semble

¹ Cf. Cic. *ad Att.* 14, 15, 16 et *ad Brut.* 7, 11, 17

² Sen., *Clem.* III, 7, 1-3, 9, 2; 3, 13, 1-7

³ *De sua vita*, F 6 & 25

⁴ Virg. *Aen.* I, 291

⁵ Virg. *Aen.* VI, 788-807

⁶ Virg. *Aen.* VIII, 675-728

⁷ Properce, *Elégies*, IV, 6, 11-68

volontairement peu crédible. Cet état d'esprit n'a certainement pas plu à l'empereur, puisque Ovide fut exilé pour inconduite.

1.4. LES TEXTES SUR L'EPOQUE D'AUGUSTE

D'autres textes fournissent des renseignements qui ne sont pas centrés sur Auguste, mais qui donnent une idée plus générale de la période : Strabon décrit l'Empire tel qu'il était sous Auguste¹ et Frontin nous fournit des renseignements sur les travaux publics de l'empereur et notamment sur ses constructions d'aqueducs dans le *De aquae ductu Urbis Romae*². Il est aussi possible de discerner des lois augustéennes dans le *Digeste* de Justinien³. Cette liste n'est de toute évidence pas exhaustive, puisque des renseignements sur Auguste et son époque peuvent être décelés dans beaucoup d'autres œuvres antiques.

1.5. LES SOURCES MATERIELLES

En plus des sources littéraires, il existe un grand nombre de sources matérielles. Parmi celles-ci, une grande quantité d'inscriptions qui sont autant de témoignages authentiques et non corrompus d'événements de l'Empire. Il existe, par exemple, des inscriptions attestant des honneurs rendus par certaines régions à Auguste et sa famille. Ainsi, les cénotaphes des fils adoptifs d'Auguste, Lucius et Caius, à Pise, énumèrent des honneurs dont bénéficiaient les princes décédés⁴. De même, l'autel de Narbonne cite les dates auxquelles on adressait des rites à Auguste divinisé⁵. Ces renseignements permettent de confirmer ou d'infirmer les textes littéraires. Les bâtiments attestent le plan d'urbanisme de l'empereur. Les statues et bustes montrent une image idéalisée de l'homme parfois mis en scène afin de représenter un aspect de l'idéologie romaine⁶. Les monnaies, reliefs, camées⁷ et bien d'autres objets archéologiques donnent des indications sur des aspects matériels de l'époque et du personnage et surtout sur l'image qu'Auguste voulait transmettre de lui-même. Ces sources peuvent servir à éclairer les dires d'un auteur, à les confirmer ou à les corriger, mais elles sont délicates à utiliser seules, surtout à des fins biographiques.

1.6. LES TEXTES MODERNES

Un très grand nombre de textes a été écrit sur Auguste, datant des époques plus anciennes jusqu'à maintenant. Aujourd'hui, on peut trouver des livres d'histoire romaine, des

¹ Strab. *Geogr.*

² Cf. par exemple Frontin, *De aquae ductu Urbis Romae*, X-XII ; XCVIII-XCIX ; C-CI ; CIV ; CXX

³ Cf. par exemple *De sua vita*, F 23 extrait du *Digeste* XLVIII, 24, 1

⁴ *C.I.L.* XI, 1 420=*I.L.S.* 139

⁵ *C.I.L.* XII, 433=*I.L.S.* 112

⁶ Cf. la statue d'Auguste trouvée à Prima Porta où Auguste est représenté pieds nus, comme les dieux ou les héros et la statue d'Auguste voilé comme *Pontifex Maximus* trouvée à la via Labicana qui souligne sa *pietas*.

⁷ Cf. la célèbre *Gemma Augustea* qui représente Auguste assis auprès de la déesse Roma à un cortège triomphal.

biographies ou des études plus précises sur un aspect de la personne ou du règne d'Auguste. Ceux qui ont été consultés pour la rédaction de ce mémoire se trouvent cités dans la bibliographie. Le chapitre 8 traitera plus particulièrement de l'un d'entre eux¹.

1.7. BUT DE L'ETUDE

Ce travail se limitera aux œuvres biographiques et autobiographiques concernant uniquement le personnage d'Auguste : la *Vita Divi Augusti* de Suétone, la biographie d'Auguste de Nicolas de Damas, les *Res Gestae Divi Augusti* et les témoignages indirects sur les *Commentarii de Vita Sua*. Nous tenterons d'examiner la particularité de chaque œuvre et d'apercevoir les effets recherchés par les différents auteurs en étudiant comment ils abordent à leur manière un même thème, la vie d'Auguste, dans un même genre littéraire, la biographie.

¹ P. Southern, *Augustus*, Londres, 1998

2. HISTOIRE DE LA BIOGRAPHIE ANTIQUE

Afin de pouvoir situer les oeuvres qui seront étudiés dans ce travail par rapport aux autres textes biographiques grecs et latins existants, il est utile de survoler l'histoire du genre. Ce deuxième chapitre cherche donc à mettre en évidence les différentes étapes de l'évolution de la biographie.

2.1. LA BIOGRAPHIE GRECQUE

Il est difficile de parler des origines de la biographie. En effet, les documents datant des premiers siècles après son émergence sont peu nombreux. En outre, les limites de ce qu'on peut appeler *biographie* ne sont pas toujours bien définies. Pour A. Momigliano, la biographie est « le récit de la vie d'un homme, de sa naissance à sa mort ¹ ». Cette définition large permet d'englober différentes formes littéraires allant des lettres aux dialogues. Il faut rappeler que le mot *biographie* est une appellation datant de l'Antiquité tardive, plus précisément du V^e siècle ap. J.-C.² Avant que ce terme ne soit utilisé, la biographie était connue sous le nom grec de *βίος* ou latin *vita*. Quant au mot *autobiographie*, c'est un terme tout à fait moderne qui a été créé en Angleterre au début du XIX^e siècle. Les anciens désignaient ces textes par divers termes : *commentarii* pour les récit de campagnes militaires, *confessiones* pour les autobiographies d'hommes religieux comme saint Augustin. Le mot grec le plus utilisé est *ὑπομνήματα*, mais on trouve aussi d'autres expressions comme *ἱερός λόγος*.

Pour trouver les premières traces de biographie, il faut remonter au VI^e siècle av. J.-C., époque de la naissance de l'historiographie. Ce genre est originaire d'Asie Mineure, région gouvernée alors par les Perses, ce qui laisse supposer que l'historiographie a des origines orientales. La biographie est considérée comme un genre parallèle à l'historiographie. Elles se seraient développées séparément mais à peu près à la même période. C'est pourquoi on pense que la biographie pourrait avoir eu également des modèles orientaux. On constate d'ailleurs les premiers passages biographiques chez des auteurs grecs originaires d'Asie Mineure : Hérodote rédige un compte-rendu de la vie de Cyrus³, Scylax de Caryandace compose une œuvre consacrée à Héraclide, un tyran de Mylasa⁴ et l'historien Xantos de Lydie une œuvre sur Empédocle⁵.

¹ A. Momigliano, *The Development of Greek Biography*, Londres, 1993, p. 11

² A. Momigliano, op. cit. p. 11

³ Hdt, *Hist.* I, 108-130

⁴ FgrHist III C, 709, T. 1

⁵ FgrHist III C, 765

Il y avait probablement des débuts de textes biographiques dès le VI^e siècle avant notre ère, mais nous ne possédons pas d'exemple de cette époque-là, si ce n'est des poèmes racontant des épisodes de vies de héros mythologiques. Nous connaissons l'exemple des épopées homériques qui relatent les aventures d'Ulysse ou d'Achille ou celui de l'*Oedipodie* dont le texte est malheureusement perdu¹.

Le V^e siècle av. J.-C. voit une remise en question des mythes et des généalogies traditionnelles. On commence à faire des recherches sur des auteurs plus anciens, parfois par curiosité, parfois dans le cadre d'études de la poésie ou la philosophie. Ces recherches concernent en particulier les anciens poètes tels Homère et Hésiode. N'ayant pas d'informations précises sur eux, on émet des hypothèses sur leurs vies. On fait de même pour les Sept Sages, Esope ou Archiloque². On tente de mettre de l'ordre dans les vies des héros mythiques comme Héraclès, Thésée ou Œdipe pour lesquelles il circulait souvent plusieurs versions. On commence aussi à faire le récit des vies d'hommes contemporains remarquables. Parmi les œuvres de ce genre, nous pouvons citer les *Visites* d'Ion de Chios qui consistent en une série d'entrevues avec des personnalités comme Périclès et Sophocle ou les pamphlets de Stesimbrotos de Thasos visant des hommes politiques athéniens.

On situe la véritable naissance de la biographie au IV^e siècle avant notre ère. L'intérêt pour la vie des individus devient évident. On peut le constater sur les monuments funéraires de l'époque : les épigrammes inscrites sur ceux-ci contiennent plus de détails biographiques que celles des siècles précédents. En effet, précédemment, les stèles funéraires portaient le nom du défunt, parfois celui de son père ou de son mari ou encore celui du donateur de la stèle. L'âge et la profession n'y figuraient pas. Dès le quatrième siècle, ces informations apparaissent dans les inscriptions³.

Les écoles philosophiques et rhétoriques développent l'art de parler des individus et de soi-même. La biographie du IV^e siècle av. J.-C. considère l'homme en rapport avec sa profession, ses opinions politiques ou son école. Ces textes nous montrent donc la vie publique de ces hommes et non pas leur vie privée. Les rhéteurs créent l'*enkômion*, c'est-à-dire un éloge en prose. C'est dans cette veine qu'Isocrate écrit son *Evagoras* aux alentours de 370 av. J.-C., puis Xénophon l'*Agésilas* qui se compose d'une narration chronologique des actes du général et d'un catalogue de ses vertus. Les philosophes inventent une forme de biographie idéalisée racontant la vie de rois et de philosophes, catégorie dans laquelle on pourrait placer deux

¹ *Epicorum Graecorum Fragmenta* éd. M. Davies, Göttingen 1988, pp. 20-21

² A. Momigliano, *The Development of Greek Biography*, Londres, 1993, pp. 8 ss.

³ R. Lattimore, *Themes in Greek and Latin Epitaphs*, Urbana, 1942, pp. 266-268. Lattimore cite deux épitaphes du début du IV^e siècle. L'une, *EG* 52, comporte le nom du défunt, le nom de son père et sa patrie. La deuxième, *IG* 2, 3, 2084, mentionne le nom du défunt, de son père et de sa patrie, indique les archontes en service lors de sa naissance et de sa mort puis ajoute qu'il fut l'un des cinq cavaliers de Corinthe.

œuvres de Xénophon : les *Mémoires*, une biographie élogieuse de Socrate, et la *Cyropédie* qui raconte la vie de Cyrus. Or ce dernier texte, bien qu'il soit le récit de l'existence de Cyrus de sa naissance à sa mort, est avant tout un roman pédagogique. Xénophon n'a pas hésité à mêler fiction et réalité. En effet, la biographie est moins contrainte de s'en tenir à la réalité que l'historiographie. Les biographes anciens privilégient souvent les *exempla* de comportements idéaux.

Aristote donne un nouvel élan à la biographie. Il remarque que les exemples authentiques de vies d'individus contribuent à l'élaboration de sa philosophie. Il charge alors ses élèves de faire des recherches historiques sur la vie de certains hommes. C'est à un de ses élèves, Aristoxène, que l'on attribue la conception de la biographie hellénistique qui se caractérise, comme on peut le constater dans ses *Vies de philosophes*, par son style érudit, soigné, attachant de l'importance au réalisme des détails et friand d'anecdotes. L'homme y révèle son caractère par ses actions.

Le développement des bibliothèques à l'époque hellénistique joue aussi un rôle dans l'histoire de la biographie. L'édition de textes grecs, de commentaires et d'*épitomés* crée le besoin d'introductions contenant des données biographiques sur l'auteur. Les Grecs ne veulent plus simplement lire un texte mais cherchent aussi à savoir qui l'a écrit. Souvent démunis face au manque d'informations sur leur sujet, les biographes prennent l'habitude de rechercher des renseignements dans l'œuvre de celui dont ils écrivent la vie. Cette méthode entraîne des biographies en grande partie fantaisistes, où les personnages reçoivent des défauts ou des qualités tirés de situations de leurs livres. Satyros, un biographe dont on pense qu'il vécut au III^e siècle av. J.-C., écrivit un recueil de biographies en dialogue où figure une vie d'Euripide. Celui-ci s'y voit accusé de misogynie par le biographe à cause de la pièce d'Aristophane les *Thesmophories*.

« ἀπήχοντ' αὐτῷ πάντες οἱ μὲν ἄνδρες[ς] διὰ τὴν δυσ[σ]ομιλίαν, αἱ δὲ γυναῖκες[ς] διὰ τοὺς ψόγους τοὺς ἐν τοῖς ποιήμασιν. ἤλθεν δ' εἰς κίνδυνον ἀφ' ἑκατέρου τῶν γενῶν μέγαν, (...) αἱ δὲ γυναῖκες ἐπισυνέστησαν αὐτῷ τοῖς Θεσμοφορίοις καὶ ἄθροαι παρῆ[σ]αν ἐπὶ τὸν [τό]πον ἐν ᾧ [σ]χολάζων [ἐ]τύγγανεν. ¹»

En effet, Aristophane représente Euripide comme le pire ennemi des femmes, se référant à des pièces du poète comme l'*Hélène* ou l'*Andromède* qu'il considère comme misogynes ².

¹ Satyros, *Vie d'Euripide*, P. Oxy. IX 1176, F 39, col. X : « Il était détesté de tous, des hommes à cause de son manque de sociabilité, des femmes à cause des reproches qu'il leur faisait dans ses poèmes. Il courut un grand danger auprès de chacun des deux sexes, (...) les femmes se liguèrent contre lui lors des Thesmophories et se rassemblèrent à l'endroit où il était en train de se reposer. »

² Cf. par exemple Aristophane, *Thesm.* 855-857 ou 1010-1071

Désormais l'*enkômion* et ce qu'on appelle le *βίος* sont deux genres séparés. *Enkômion* qualifie les textes très élogieux sur une personne tandis que la biographie se veut plus objective. Elle est reconnue comme un genre littéraire à part entière.

F. Leo, au début du XX^e siècle, distingue dans son livre, *Die griechisch-römische Biographie nach ihrer literarischen Form*, deux courants biographiques qui se développent à partir de l'époque d'Aristote. D'une part, il voit, à la fin du IV^e siècle av. J.-C., un courant initié par les successeurs d'Aristote. Ceux-ci procédaient à un récit chronologique citant des actions qui, selon eux, révèlent le mieux le caractère de la personne qu'ils étudient. Ce type de biographie servait d'abord à écrire la vie d'hommes d'Etat. C'est cette technique que reprendra plus tard Plutarque. D'un autre côté, Leo constate un courant alexandrin, datant des III^e-II^e siècles av. J.-C. Les textes appartenant à ce courant cherchent d'abord à reconstituer les vies des poètes à partir de leurs textes. Ce type de biographie ne raconte pas une vie de manière chronologique, mais la découpe en catégories concernant leurs élèves, œuvres, succès ou d'autres rubriques significatives aux yeux de l'auteur. C'est le courant qu'utilisera en grande partie Suétone. Cette bipartition stricte est aujourd'hui réfutée par la majorité des chercheurs¹. En effet, que faire de la biographie d'Euripide par Satyros² découverte après la publication du livre de Leo? Ce texte fait partie d'un recueil en dialogue qui n'entre par conséquent pas dans le schéma trop rigide de Leo. La biographie hellénistique est plus variée que ce que ne laisse imaginer ce plan.

L'époque romaine est celle qui est la mieux représentée par les textes. Au I^{er} siècle av. J.-C., Nicolas de Damas, dont nous reparlerons ultérieurement³, écrit une autobiographie ainsi qu'une biographie d'Auguste. Plutarque, qui vécut à la fin du I^{er} siècle ap. J.-C., écrit les *Vies parallèles* dont presque la totalité nous a été transmise. On y trouve des biographies par paires, à chaque fois un Grec et un Romain, et une comparaison des deux personnages. Plutarque procède de manière chronologique, privilégiant l'anecdote révélatrice du caractère au grand événement historique comme il l'explique dans sa *Vie d'Alexandre* 1, 2 :

« οὔτε γὰρ ἱστορίας γράφομεν, ἀλλὰ βίους, οὔτε ταῖς ἐπιφανεστάταις πράξεσι πάντως ἔνεστι δῆλωσις ἀρετῆς ἢ κακίας, ἀλλὰ πρᾶγμα βραχὺ πολλάκις καὶ ῥῆμα καὶ παιδία τις ἔμφασιν ἤθους ἐποίησε μᾶλλον ἢ μάχαι μυριόνεκροι καὶ παρατάξεις αἱ μέγισται καὶ πολιορκίαι πόλεων⁴. »

¹ Cf. par exemple A. Momigliano, *The Development of Greek Biography*, Londres, 1993

² POxy. IX 1176

³ Cf. chapitre 4

⁴ Plut. *Alex.* I, 2 : « Nous n'écrivons pas des *histoires* mais des *biographies*, et ce n'est pas surtout dans les actions les plus éclatantes que se manifeste la vertu ou le vice, mais souvent un petit fait, un mot, une plaisanterie montre mieux le caractère que des guerres qui produisirent des milliers de morts, les plus grandes batailles rangées et les sièges de villes »

Comme nous le verrons lorsque nous nous intéresserons à Suétone, c'est un raisonnement qui est exploité dans les *Vies des douze Césars*¹. Diogène Laërce est le prochain biographe que nous rencontrons. Ce dernier vit vers la fin de la seconde sophistique, au III^e siècle ap. J.-C. et écrit des *Vies de philosophes* où la suite de biographies de différents philosophes constitue une histoire de la philosophie. A peu près à la même époque, Philostrate rédige des *Vies de sophistes* qui proposent au lecteur une série de modèles rhétoriques, la majorité du texte étant consacrée à l'éloquence. Aussi au III^e siècle ap. J.-C., Porphyre de Tyr, un philosophe néoplatonicien, élève de Plotin, écrit, dans une histoire de la philosophie s'étendant jusqu'à Platon, des biographies qui présentent des modèles de vie philosophique. Nous connaissons sa *Vie de Pythagore*. Il est suivi au IV^e siècle ap. J.-C. par Eunape de Sardes, aussi un Néoplatonicien, et ses *Vies des philosophes et des sophistes* qui paraissent être un complément de l'œuvre de Porphyre.

Dès la période chrétienne apparaissent d'autres formes de biographie. Les Evangiles canoniques racontent tous la vie de Jésus, selon la tradition biographique. Cependant, bien que présentant des points communs avec les œuvres vues ci-dessus (généalogie, double ascendance, prédictions de sa naissance), les Evangiles s'en distinguent. Ils n'ont pas pour but de transcrire la vie de Jésus, mais de transmettre la Bonne Nouvelle à travers cette vie. Eusèbe, évêque de Césarée du début du IV^e siècle ap. J.-C., fait, avec sa *Vie de Constantin*, un lien entre les *Vies des philosophes* telles que les ont composées Diogène Laërce et Philostrate et les actes et passions des martyrs suivis de l'hagiographie qui apparaîtront peu après. L'hagiographie ne raconte en général pas la vie entière d'un saint, mais la partie suivant sa conversion ou son accession à l'épiscopat. Elle ne tient pas uniquement de la biographie mais puise aussi dans d'autres genres littéraires comme l'épopée ou le panégyrique. Les récits hagiographiques deviendront vers la fin du VI^e siècle l'objet de recueils².

2.2. L'AUTOBIOGRAPHIE GRECQUE

L'autobiographie est le récit d'une vie racontée par la personne qui la vit. Elle ne sera bien sûr jamais complète.

Le « je » apparaît très tôt dans la littérature grecque. Au VIII^e siècle, Hésiode, dans sa *Théogonie*, aux vers 22 à 34 du prologue, se nomme et donne des éléments sur son origine. Cela ne peut bien entendu pas être considéré comme une autobiographie, mais souligne de manière explicite la présence de l'auteur dans le texte. Les premiers auteurs à parler de leur propre vie apparaissent au IV^e siècle avant notre ère. En 354, Isocrate compose *Sur l'échange*, un procès fictif où il fait le bilan de sa vie. Il présente sa manière de vivre, sa personne puis

¹ Cf. chapitre 3

² Grégoire de Tours, *Miraculorum libri : in gloriam martyrum*

fait une défense de la vie intellectuelle. La même année, Platon dans sa *Lettre 7* raconte plusieurs épisodes de sa vie en Sicile. Il écrit aussi une pseudo-autobiographie de Socrate dans l'*Apologie*. Peu après, au début du IV^e siècle av. J.-C., Xénophon rédige son *Anabase*, où il raconte sa fameuse campagne en Asie. Toujours au IV^e siècle, on peut encore citer Démosthène qui donna des indications biographiques dans certains de ses discours, notamment dans celui *Sur la Couronne*. Cela ne correspond cependant pas à la définition d'autobiographie en tant que récit de la vie d'une personne par elle-même, puisque le texte n'est pas uniquement consacré à cela.

L'autobiographie semble avoir pris son essor à l'époque hellénistique où elle servit à la propagande politique. Les monarques nouvellement installés après la mort d'Alexandre cherchent à légitimer leur place. Cependant les documents de cette époque sont rares. Polybe nous dit qu'Aratos de Sicyone écrivit un texte *Sur lui-même*, mais celui-ci ne nous est pas parvenu¹. La première autobiographie dont on possède des fragments est celle de Nicolas de Damas, au I^{er} siècle av. J.-C. Au siècle suivant, Flavius Josèphe, un historien juif, écrivit un texte autobiographique sur sa vie en Galilée, répondant à des critiques qu'on lui avait faites. Puis, au IV^e siècle ap. J.-C., Libanios compose un texte sur sa vie, appelée *Sur ma fortune*. Malheureusement, l'état actuel des documents dont nous disposons ne permet pas de donner beaucoup plus de précisions sur l'autobiographie grecque.

2.3. LA BIOGRAPHIE LATINE

On a une connaissance plus complète de la biographie latine que de la biographie grecque. La biographie n'apparaît à Rome qu'au I^{er} siècle av. J.-C. Cette arrivée tardive vient probablement du fait que la biographie latine suivit un développement différent de la biographie grecque et qu'elle ne fut pas calquée sur la littérature grecque au contraire d'autres genres littéraires tels l'épopée ou l'historiographie.

Elle fut influencée par les oraisons funèbres. Dès une époque ancienne, les nobles gardaient dans leur atrium des *imagines*, masques funéraires de leurs ancêtres sous lesquels étaient inscrits leurs *honores* et leurs *res gestae*. Cicéron cite une coutume archaïque de chants commémoratifs aux banquets². Nous avons aussi des témoignages d'éloges funèbres en prose prononcées aux obsèques d'hommes célèbres. Ces *laudationes* qui racontaient avec un certain nombre de détails les exploits du mort étaient déclamées aux enterrements par un fils ou un homme proche de la famille puis mises par écrit et gardées dans les archives familiales. On ne peut pas appeler ces oraisons des biographies, puisqu'elles cherchaient avant tout à glorifier le

¹ Polybe II, 40

² Cic., *Tusc.* IV, 3

mort et sa famille et pour cette raison faisaient une sélection des épisodes racontés. Cette tendance est critiquée par Cicéron¹.

Après les oraisons funèbres, on voit apparaître des passages biographiques dans les œuvres de Salluste. Il y fait des digressions sur la vie de certains personnages historiques dont une petite biographie de Catilina dans sa *Conjuration de Catilina*².

C'est Varron qui est, au I^{er} siècle av. J.-C., le premier à écrire une série de véritables petites biographies. Il y fait le portrait d'hommes célèbres, Romains, Grecs ou étrangers, qu'ils soient encore vivants ou non. Parmi les personnages qu'il choisit, on peut citer Homère, Hésiode, Platon ou Aristote. Il ne nous reste plus que des témoignages de cette œuvre, les *Imagines*, qui a aujourd'hui disparu.

Peu après lui, Cornelius Nepos écrit dans son recueil *De Viris Illustribus* un grand nombre de biographies dont très peu survivent encore aujourd'hui. L'œuvre se constituait de seize livres où les hommes étaient classés selon le domaine où ils s'étaient illustrés : art militaire, droit, éloquence, philosophie, poésie, histoire et grammaire. Pour chaque domaine, un livre était consacré aux Romains et un autre aux Grecs. Comme pour les autres célèbres biographes, les événements historiques ne servent que de support pour mettre en évidence le caractère des hommes. Citons encore Velleius Paterculus (I^{er} siècle av. J.-C.) qui composa quelques biographies de Césars à l'intérieur de son *Historia Romana*.

Au premier siècle de notre ère, Quinte Curce rédige une vie d'Alexandre le Grand. A la fin de ce même siècle, Tacite écrit une biographie élogieuse du général Agricola, son beau-père. La fin de ce texte s'apparente à la *laudatio funebris* par une invocation au mort et une exhortation à suivre son exemple. Nous arrivons alors au II^e siècle après J.-C., époque du biographe romain le plus connu, Suétone, dont nous examinerons l'œuvre plus en détail ultérieurement.

A la période chrétienne, la biographie latine sera, comme la biographie grecque, supplantée par l'hagiographie. La *Vie d'Antoine* d'Athanase, texte grec du IV^e siècle de notre ère, est traduite en latin peu après sa rédaction. Bien d'autres textes la suivront.

2.4. L'AUTOBIOGRAPHIE LATINE

L'autobiographie fait son apparition à Rome plus tôt que la biographie elle-même. Elle est utilisée dès le II^e siècle av. J.-C. comme instrument d'apologie ou de propagande politique, en particulier par les généraux qui cherchent à donner une bonne opinion d'eux et peut-être obtenir ainsi un triomphe. Cependant, les textes autobiographiques les plus anciens ont aujourd'hui disparu ou ne survivent que par des fragments. Nous savons que Scipion

¹ Cic., *Brutus*, XVI, 62

² Salluste, *Conjuration de Catilina*, V, 1-8

l'Africain adressa à son ami Philippe de Macédoine une lettre au début du II^e siècle av. J.-C. au sujet de son consulat¹. Cette lettre était une réaction à des accusations de corruption. Toutefois, bien que rédigée par un Romain, la lettre fut écrite en grec et ne peut, par conséquent, être considérée comme le premier exemple d'autobiographie latine. Cicéron cite l'existence d'un texte autobiographique de Q. Lutatius Catulus². Celui-ci fut consul avec Marius en 102 av. J.-C. Il y aurait fait son apologie et contesté l'attribution de la victoire sur les Cimbres en 101 à Marius. Vers la même époque, M. Aemilius Scaurus écrit un livre *De sua vita* en trois livres dont il ne reste que des fragments³. P. Rutilius Rufus suit son exemple et entreprend de raconter sa vie en cinq livres pendant son exil, période où l'on peut ressentir le besoin de se justifier face une accusation que l'on estime injuste. Ce texte aussi a en grande partie disparu aujourd'hui⁴. L'autobiographie la plus marquante de la République est certainement celle que composa L. Cornelius Sylla dans les deux dernières années de sa vie. Il n'en reste aujourd'hui que des fragments. Ces hommes ont tous été de leur temps au centre de controverses et avaient beaucoup de choses à justifier. L'autobiographie joua donc bien un rôle plus apologétique et politique que personnel pendant cette période. Dans un genre plus littéraire, citons Caton l'Ancien qui écrit des passages autobiographiques dans son *Histoire* et dans certains de ses discours.

L'autobiographie de l'Empire sera caractérisée par les textes d'empereurs qui sont traités dans la section suivante de ce chapitre. Des autres autobiographies de cette période, citons les deux généraux C. Suetonius Paulinus et Cn. Domitius Corbulo qui, comme certains des empereurs, rédigèrent des *commentarii* de leurs campagnes militaires. On peut encore mentionner le texte apologétique, *Pro se de magia*, qu'écrivit Apulée pour sa défense lorsqu'il fut accusé d'avoir recouru à la magie.

A la période chrétienne, plus précisément au IV^e siècle, on trouve les *Confessions* de saint Augustin, une autobiographie qui raconte sa conversion au christianisme. C'est le premier auteur d'autobiographie à regarder son passé avec du recul et en faisant une différence entre la personne qu'il était alors et la personne qu'il est devenu.

2.5. LES AUTOBIOGRAPHIES D'EMPEREURS

Afin de respecter un ordre chronologique, il convient d'évoquer les autobiographies des empereurs avant leurs biographies, puisque les premières biographies d'empereurs sont sans contestation celles qu'ils rédigèrent eux-mêmes. Nous divisons ces autobiographies en deux

¹ H. H. Scullard, *Scipio Africanus : Soldier and Politician*, New York, 1970, p. 1

² Cic. *Brut.* 132 ; cf. H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, Paris, 1956, p. 115

³ H. Bardon, op. cit. pp. 109-110

⁴ H. Bardon, op. cit. pp. 110-113

catégories. L'une est constituée des *commentarii*, c'est-à-dire des mémoires concernant une campagne militaire particulière. L'exemple le plus connu est le *Bellum Gallicum* de Jules César au sujet des guerres qu'il mena en Gaule. Ce texte est suivi d'un autre récit autobiographique sur les deux premières années de la guerre civile qui opposa César à Pompée : le *Bellum civile*. Il existe plusieurs autres textes sur la campagne de César en Afrique (*Bellum Africum*) et la suite de la guerre civile en Egypte (*Bellum Alexandrinum*) et en Espagne (*Bellum Hispaniense*). Cependant, ces textes ne sont probablement pas de César lui-même, mais d'un de ses lieutenants, Aulus Hirtius. L'exemple de César fut suivi par Vespasien, Titus et Trajan¹, mais ces œuvres sont bien moins connues que celles de César. L'autre catégorie d'autobiographies d'empereurs est celle qui, plus complète, raconte la vie de l'*imperator* à partir de sa naissance. On y constate souvent un désir du *Caesar* de justifier le pouvoir qu'il a reçu et sa manière de l'utiliser. Le premier dirigeant à écrire ce type d'autobiographie après Sylla est Auguste dont on étudiera les *testimonia* dans la suite de ce travail. Il sera suivi par Tibère, Claude et Hadrien².

2.6. LES BIOGRAPHIES D'EMPEREURS

Le premier auteur d'une suite de biographies impériales était grec. Il s'agit de Plutarque dont on sait qu'il rédigea les vies des huit premiers empereurs, d'Auguste à Vitellius. Il ne reste de cette série que les vies de Galba et d'Othon. De ce que l'on peut juger, il ne s'agissait pas véritablement de biographies mais plutôt de comptes-rendus du règne de ces empereurs. Au moment où Plutarque publia ses vies impériales, Suétone avait déjà terminé son *De viris illustribus*. On ne peut donc pas considérer que Plutarque inspira Suétone, mais uniquement qu'il le précéda en tant que biographe d'empereur. Contrairement à Plutarque, Suétone ne commence pas par Auguste, mais considère Jules César comme le premier empereur romain, lui qui donna son nom à la lignée des empereurs julio-claudiens.

Après Suétone, il n'y a qu'un petit nombre d'auteurs latins qui peuvent être classés dans la catégorie des biographes. Au III^e siècle ap. J.-C., Marius Maximus, dont il ne reste aujourd'hui que des fragments³, continua l'œuvre de Suétone par une seconde série de douze empereurs allant de Nerva à Elagabale. Il est cité comme référence plusieurs fois dans l'*Histoire Auguste*. D'après ce que l'on en sait, il se plut à montrer le côté sombre des Antonins et récolta un grand nombre de ragots. L'auteur de l'*Histoire Auguste* prendra la relève et cherchera à le surpasser en insérant de très grandes parties de fiction dans ses biographies tout en s'inspirant du schéma de Suétone, notamment de sa façon de procéder par

¹ Cf. H. Bardon, op. cit. pp. 210-211 pour les *commentarii* d'empereurs.

² Cf. H. Bardon, op. cit. p. 171

³ H. Peter, *Historicorum Romanorum Reliquiae*, Lipsiae 1883, pp. 331-339

rubriques. Ce recueil de vies dont l'auteur reste mystérieux¹ retrace les vies des empereurs de 117 à 284 ap. J.-C., c'est-à-dire d'Hadrien à Carin et Numérien, avec une lacune pour les années 244 à 259. C'est une source très précieuse pour l'histoire de l'époque qu'elle couvre, bien que la biographie, et en particulier l'*Histoire Auguste*, ait tendance à préférer les anecdotes peu fiables aux informations authentiques .

Finalement, au IV^e siècle ap. J.-C., Aurelius Victor compose le *De Caesaribus*, une œuvre qui raconte l'histoire des empereurs sur quatre siècles, d'Auguste à Constance. Au départ biographique, le récit devient plus historiographique à partir de la vie de Dioclétien, se concentrant plus sur le récit des évènements que sur le caractère de son personnage principal.

¹ Cf. « Introduction générale » de A. Chastagnol, pp. IX à XXXIV dans *Histoire Auguste, les empereurs romains des II^e et III^e siècles*, Paris, 1994

3. ETUDE DE LA *VITA DIVI AUGUSTI* DE SUÉTONE

Suétone est un des biographes les plus connus de l'Antiquité. Il est aussi notre source biographique la plus complète pour les vies des douze premiers empereurs de Rome. Cependant son style lui a souvent valu de vives critiques. On lui a reproché de mêler des détails insignifiants aux événements historiques importants ou d'aligner des informations sans lien apparent. Cette image négative découle du jugement de F. Leo¹ qui estima au début du siècle que le texte de Suétone était d'une qualité moindre. Les savants modernes reviennent actuellement sur ces accusations et tentent de les infirmer en démontrant le talent Suétone². Sa *Vita Divi Augusti* est une source de première importance pour la vie d'Auguste car c'est la seule œuvre biographique qui traite de la vie d'Auguste de sa naissance à sa mort.

3.1. SUÉTONE

3.1.1. Sa vie

Nous avons peu de renseignements sur la vie de Suétone qui nous a transmis tant d'informations sur la vie des autres. Caius Suetonius Tranquillus est probablement né entre 69 et 72 ap. J.-C. dans une famille d'ordre équestre. On ignore son lieu de naissance, mais la ville de Rome est souvent proposée par les historiens³ car Suétone y passa une partie de son enfance. Il fréquenta le milieu sénatorial et devint un intime de Pline le Jeune qui semble avoir agi comme un aîné et un protecteur à son égard. Au travers de certaines lettres de Pline⁴, on a quelques renseignements sur Suétone qui transparaît comme un homme intellectuel, consacrant son temps à l'étude et à l'écriture. A la mort de Pline, C. Septicius Clarus, à qui sont dédiées les *Vies des douze Césars*, devint à son tour le protecteur de Suétone.

Grâce à son rang équestre, Suétone travailla dans l'administration romaine. Il eut notamment la fonction de « *a studiis* », c'est-à-dire secrétaire impérial, celle de « *a bibliothecis* », responsable des bibliothèques publiques de Rome et « *ab epistulis* », administrateur de la correspondance impériale. Ces emplois lui permirent d'avoir accès à des documents officiels pouvant servir de sources pour son travail. On tient ces renseignements d'une inscription honorifique de l'ancienne ville de Hippo Regius en Algérie qui célèbre la carrière de

¹ F. Leo, *Die Griechische Römische Biographie nach ihrer litterarischen Form*, Leipzig, 1901, pp. 139-145

² Cf. par exemple E. Cizek, *Structures et idéologie dans « Les Vies des douze Césars » de Suétone*, Paris, 1977 et J. Gascou., *Suétone historien*, Rome, 1984

³ E. Cizek, op. cit., p. 8

⁴ Plin. *Ep.* 1, 24 décrit Suétone comme un homme studieux (*scholasticus*) ; 1, 18, une lettre de Pline à Suétone nous apprend que Suétone était superstitieux ; dans la lettre 10, 94, Pline appelle son ami un homme très érudit (*eruditissimum*), au moment où il s'adresse à Trajan pour lui demander d'accorder à Suétone les privilèges qui incombaient les hommes qui avaient trois enfants.

Suétone¹. Cette inscription mentionne aussi qu'il fit partie des jurés sous Trajan et qu'il reçut plusieurs prêtrises honorifiques. En 122 ap. J.-C., il tomba en disgrâce auprès de l'empereur en même temps que son protecteur C. Septicius Clarus. La raison de cette disgrâce n'est pas précisément connue. *L'Histoire Auguste*² qui évoque cet épisode l'explique par une trop grande familiarité avec l'épouse de l'empereur. Suétone et Septicius Clarus auraient fréquenté le cercle de l'impératrice où fusaient des critiques d'Hadrien. Cette explication n'est généralement pas acceptée. E. Cizek³ suggère un lien entre la publication des *Vies des douze Césars* qui aurait déplu à Hadrien et la disgrâce de Suétone. Or *l'Histoire Auguste* note que Suétone et Septicius Clarus furent renvoyés en même temps qu'un grand nombre d'autres personnes. Il n'est peut-être pas nécessaire de chercher une explication trop compliquée. A. Wallace-Hadrill⁴ constate la tendance de Marius Maximus, qui était probablement la source de *l'Histoire Auguste* pour cet épisode, à exagérer les événements. Il était tout à fait habituel que l'empereur remplace ses administrateurs qui n'avaient pas de mandat déterminé. Il est vrai que Marius Maximus, tout comme *l'Histoire Auguste*, ne semble pas se distinguer par la précision de ses informations⁵, tout comme la majorité des œuvres biographiques. Aurait-il voulu faire un clin d'œil au lecteur en citant le nom de celui dont il reprenait le travail ? Impossible d'en savoir plus ; toujours est-il qu'à partir de 122, Suétone n'occupa plus de fonction officielle. On ne sait rien de plus au sujet de la fin de sa vie.

3.1.2. Son œuvre

Grâce à la *Souda*, l'encyclopédie byzantine, nous savons que Suétone est à l'origine d'une œuvre prolifique et variée dont il nous reste essentiellement des titres⁶. A partir de ceux-ci, nous déduisons qu'il a écrit un traité sur les jeux, deux sur les spectacles des Romains, deux sur les lois et les coutumes de Rome, un sur la vie de Cicéron ou sur son traité *De Republica*, trois sur les rois, un sur l'institution des offices, au moins huit sur les préteurs, des tableaux généalogiques, des essais sur l'armée romaine, sur les noms propres, sur les défauts du corps,

¹ Le texte reconstitué par E. Marec et H. G. Pflaum est cité par E. Cizek, op. cit. p. 10 : « *C Suetoni[o] Tra[n]quillo flami[ni]... [ad]lecto i[n]t[er] selectos a di[vo] Tr[ai]ano, p[ro]n[tifici] Volca[nal]i[a] studiis, a byblio[thecis], ab epistulis [Impe] Caes Trai[ani] Hadr[i]an[i] Aug Hipponenses Re]gii d[ecreto] d[ecurionum] p[ro]p[ri]a p[ro]p[ri]a : « A Caius Suetonius Tranquillus, flamine, admis parmi les élus par le divin Trajan, prêtre de Vulcain, « a studiis », « a bibliothecis » et « ab epistulis » de l'empereur César Trajan, fils de l'auguste Hadrien, les habitants de Hippo Regius par la décision des décurions avec l'argent public. » Il s'agit d'une inscription qui se trouvait sur une statue dédiée à Suétone par les habitants de Hippo Regius.*

² H. A. *Vita Hadr.* 11,3

³ E. Cizek, op. cit., pp. 189-192

⁴ A. Wallace-Hadrill, *Suetonius, the Scholar and his Caesars*, London, 1984, p. 6

⁵ H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, Paris, 1956, pp. 271-272 remarque que Marius Maximus marque une régression par rapport à Suétone pour la méthode historique et A. Chastagnol, *Histoire Auguste, les empereurs romains des II^e et III^e siècles*, Paris, 1994, pp. C-CXXXI recense un certain nombre d'informations clairement erronées dans le texte

⁶ *Lexicographi Graeci*, vol. I, *Suidae Lexicon*, A-Ω index, edidit A. Adler, Stuttgart, 1971, pars IV, Π-Ω, 895 Τράγκυλλος

sur les paroles de mauvais augure, sur les signes employés par les grammairiens, sur les vêtements, ainsi qu'une œuvre intitulée *De rebus variis*.

De son travail, nous possédons, outre la *Vita Caesarum* sur laquelle nous reviendrons plus tard, des passages d'une autre œuvre biographique connue habituellement sous le nom de *De viris illustribus*. Il semble que ce texte se divisait en cinq parties comprenant les poètes, les orateurs, les historiens, les philosophes et les grammairiens et rhéteurs. Les vies de Térence, Virgile, Horace, Lucain, Tibulle et Perse, une vie fragmentaire d'historien anonyme, les cinq premières vies des rhéteurs ainsi que la quasi-totalité des vies des grammairiens nous ont été transmises. Cette œuvre a probablement été publiée autour de 113 et est certainement antérieure à la *Vita Caesarum*.

3.1.3. Son époque

Suétone vécut entre la fin du I^{er} siècle et le début de II^e siècle de notre ère, sous les empereurs Trajan et Hadrien. Cette période suit un I^{er} siècle politiquement instable, témoin des excès de ceux qui détenaient le pouvoir. L'époque des Antonins est souvent décrite comme une des plus heureuses de l'Empire romain¹. Trajan fit des réformes administratives qui augmentaient l'importance de l'ordre équestre au détriment du sénat et des affranchis. Il remplaça les affranchis qui occupaient les postes supérieurs dans la bureaucratie impériale par des membres de l'ordre équestre, ce qui profita à Suétone et lui permit d'obtenir des places importantes dans l'administration. Trajan ne semble pas s'être beaucoup intéressé aux lettres ou avoir été ami avec les grands auteurs de son époque. H. Bardon² regrette la disparition à cette période de la littérature d'opposition à cause des conditions favorables dans l'Empire. Successeur de Trajan, Hadrien est représenté comme l'un des empereurs les plus intellectuels et les plus intéressés par la culture, en particulier par la culture grecque. Suétone écrit donc dans un environnement propice à porter un regard souvent critique sur les prédécesseurs parfois excentriques des Antonins.

3.2. LA VITA CAESARUM

La *Vita Caesarum* est généralement daté du règne d'Hadrien, aux alentours de 120. Le texte est presque complet, il ne manque que le premier *quaternion*, c'est-à-dire le premier cahier du livre, qui contenait probablement la première partie de la Vie de César, une dédicace à Septicius Clarus, le titre de l'œuvre et peut-être un arbre généalogique des Césars. L'œuvre est constituée de huit livres. Les livres un à six sont consacrés aux vies des six empereurs

¹ Le *Panegyrique* de Pline donne l'image d'un prince idéal. Cf. M. Le Glay, J.-L. Voisin & Y. Le Bohec, *Histoire Romaine*, Paris, 1991, p. 300 « le règne de Trajan a laissé un souvenir éblouissant : aux empereurs de l'Antiquité tardive, on souhaitera d'être plus heureux qu'Auguste et meilleurs que Trajan. »

² H. Bardon, *Les empereurs et les lettres latines d'Auguste à Hadrien*, Paris, 1968, p. 366

julio-claudiens, chacun ayant son livre. Les six empereurs suivants sont partagés entre les deux derniers livres : les trois empereurs de l'année 69, Galba, Othon et Vitellius se trouvent dans le livre sept et les trois empereurs flaviens, Vespasien, Titus et Domitien dans le livre huit.

Suétone a souvent été critiqué pour son style simple et bref¹. En effet, on ne lui accordait aucune valeur historique ou artistique. Il a été comparé à son contemporain, l'historien Tacite afin de mettre en évidence son prétendu manque d'intérêt. Or il convient de rappeler que Suétone ne prétend pas être un historien et raconter l'ensemble des événements d'une époque. Il est biographe et a choisi de faire le récit de la vie d'un homme en particulier en sélectionnant ce qui lui semble significatif pour mettre en évidence le caractère de celui-ci. Il suppose que son lecteur connaît déjà la trame des événements grâce à des auteurs annalistes tels que Tacite et ne se sent donc pas obligé de respecter un ordre chronologique dans son texte. Il explicite sa méthode de travail dans sa *Vita Divi Augusti*, 9, 1 :

« Proposita vitae eius velut summa, partes singillatim neque per tempora sed per species exsequar, quo distinctius demonstrari cognoscique possint »²

Suétone annonce donc qu'il ne classera pas les événements selon la chronologie (*per tempora*) mais selon leur nature (*per species*). Cette disposition viendrait des *laudationes funebres* et des épitaphes qui groupaient *per species* les principaux événements d'une vie et les traits essentiels d'une personnalité, plutôt que de l'érudition hellénistique comme le proposait F. Leo³.

L'œuvre inspira beaucoup de biographes après lui : l'*Histoire Auguste*, Eutrope, Aurelius Victor, les biographes chrétiens, Polyen, Dion Cassius et probablement certains auteurs byzantins. Plus tardivement, au IX^e siècle, Eginhard écrit une biographie de Charlemagne qui ressemble beaucoup à la *Vita Divi Augusti*⁴.

3.2.1. Les sources de Suétone pour la *Vita Caesarum*

Suétone tire ses informations sur les vies des empereurs de multiples types de sources. Il cite parfois des noms d'historiens de son époque qu'il a consultés comme Cluvius Rufus, Plinie l'Ancien ou Fabius Rusticus, mais il laisse souvent le philologue et l'historien sur sa faim en ne citant que de vagues références telles «*sunt qui putent*», «*multi*», «*alii*», «*quidam*» ou

¹ Cf. par exemple l'introduction de H. Ailloud de l'édition des Belles Lettres des *Vies de douze Césars*, pp. XXXVIII-XLII

² *Aug.* 9,1 : « Ayant exposé pour ainsi dire le sommaire de sa vie, je poursuivrai en prenant les différentes parties, non pas selon leur chronologie, mais selon leur nature, afin qu'ainsi elles puissent être exposées et étudiées plus clairement. »

³ F. Leo, op. cit. pp. 141-145

⁴ G. B. Townend, «Suetonius and his Influence» in *Latin Biography*, éd. T. A. Dorey, Routledge and Kegan Paul, Londres, 1967, p. 101

«*nonnulli*». Suétone se sert aussi d'un grand nombre de documents officiels que sa profession de *a bibliothecis* ou de *ab epistulis* lui permet de consulter à loisir. Il peut ainsi se référer à des lettres et des édits auxquels il n'aurait sûrement pas eu accès autrement. Mais Suétone n'arrête pas là ses recherches. Il étudie d'autres types de sources très variées parmi lesquelles des recueils de prodiges¹ et de généalogies, des répertoires de bons mots, des inscriptions², des pamphlets et des éloges. Il tient aussi compte des souvenirs de personnes qu'il a rencontrées ou de rumeurs qui circulaient à son époque³ et va même jusqu'à utiliser comme source pour son œuvre des graffiti qu'il a pu lire sur des murs⁴. Cette documentation est très riche surtout dans les deux premiers livres de l'œuvre. Après les vies de César et d'Auguste, on constate une nette diminution des références à des sources écrites et une augmentation des sources orales. Cette croissance peut être attribuée au fait que l'époque sur laquelle écrit Suétone s'approche toujours plus de celle à laquelle il vit. Ainsi, les souvenirs des personnes qu'il côtoie sont plus frais et plus fiables en ce qui concerne les derniers empereurs de son œuvre. Mais qu'en est-il de la diminution des références écrites ? Plusieurs hypothèses existent à ce sujet : Suétone a-t-il perdu son travail dans l'administration et en même temps l'accès aux archives qui lui fournissaient la plupart de ses informations⁵ ? S'est-il lassé de l'œuvre qu'il avait entreprise ? S'intéressait-il plus aux deux premiers empereurs ? Avait-il hâte de publier son livre⁶ ? Impossible de le dire avec certitude. Néanmoins, l'hypothèse de la lassitude ou de la précipitation de Suétone reste peu satisfaisante. Comment cet homme qui avait déjà rédigé tant d'ouvrages dont un grand nombre de biographies dans son *De viris illustribus* aurait-il pu tout à coup se lasser de son travail ? Une explication séduisante est celle proposée par G. W. Bowersock⁷. Celui-ci démontre comment Suétone aurait écrit ses biographies d'empereurs en deux temps, commençant par celles de Galba à Domitien puis continuant par les vies des six premiers empereurs. Grâce à une étude du lexique, il répertorie certains mots récurrents dans un des deux groupes de vies mais absents dans l'autre. De même, les six premières vies contiennent toutes la séquence de la rubrique concernant l'apparence physique et celle concernant les études. Cette séquence n'apparaît que dans la dernière des six autres vies, celle de Domitien. Bowersock en déduit que lorsque Suétone commença ses vies, il n'avait pas encore de structure définie. Il l'aurait conçue en écrivant la biographie de Domitien et développée par la suite. Selon cette hypothèse, le soin de Suétone

¹ Aug. 94: il cite le recueil d'aventures divines d'Asclépias de Mendès

² Il semble que Suétone ait consulté l'inscription des *Res Gestae*, cf. J. Gascou, *Suétone historien*, Rome, 1984, pp. 522-532

³ Cf. J. Gascou, op. cit. pp. 511-513

⁴ Cf. *Iul.* 80; *Aug.* 70; *Tib.* 52; *Ner.* 45; *Dom.* 13

⁵ G. B. Townend, op. cit.

⁶ E. Cizek, op. cit. p. 189

⁷ G. W. Bowersock, «Suetonius and Trajan» in *Hommages à Marcel Renard*, Bruxelles 1961, pp. 119-125

ne se serait pas dégradé au cours de sa rédaction mais au contraire accru, en particulier en ce qui concerne la documentation pour la vie d'Auguste.

3.3. LA VITA DIVI AUGUSTI

La *Vita Divi Augusti* est la plus longue des vies de Suétone et est généralement considérée comme la meilleure d'entre elles par la qualité des informations qu'elle fournit et la sympathie que Suétone manifestait envers son sujet.

3.3.1. Sources de Suétone pour la *Vita Divi Augusti*

Comme on a pu le voir au point 3.2.1, Suétone a consulté des sources très variées. Les différentes catégories de documents évoquées plus haut se retrouvent dans la biographie d'Auguste. Comme à son habitude, Suétone utilise une vingtaine de références très vagues, citant « certains auteurs » ou ajoutant à ses phrases « dit-on » ou « paraît-il ».

Heureusement, Suétone a aussi inclus un certain nombre d'indications précises sur ses sources. Certaines de ses informations sont extraites d'œuvres littéraires. Parmi elles, on retrouve le nom d'un historien qui vécut sous Auguste, Cremutius Cordus¹, auteur d'une histoire des guerres civiles et du règne d'Auguste. A la rubrique concernant les présages annonçant le destin extraordinaire d'Auguste, Suétone dit qu'il découvrit l'une de ses anecdotes dans un recueil d'aventures divines d'Asclépias de Mendès². Il y a aussi un certain nombre de citations que Suétone attribue à divers hommes, plus ou moins proches d'Auguste sans que l'on sache si elles se trouvaient dans des pamphlets de propagande écrits par ces personnes, dans leurs mémoires ou ailleurs. Dans cette catégorie on trouve huit citations de Marc Antoine³ ainsi que d'autres hommes politiques contemporains d'Auguste. On peut énumérer C. Drusus⁴, Valerius Messala Corvinus⁵, Sextus Pompée⁶, fils du grand Pompée, et Lucius Antonius⁷, frère de Marc Antoine. Parmi les noms moins connus, on retrouve deux citations de Julius Marathus⁸, dont Suétone nous précise qu'il était l'affranchi et l'archiviste d'Auguste, une de Julius Saturninus⁹ et une d'Aquilius Niger¹⁰.

¹ Aug. 35

² Aug. 94

³ Aug. 2 ; 4 ; 7 ; 10 ; 16 ; 63 ; 68 ; 69

⁴ Aug. 94

⁵ Aug. 74

⁶ Aug. 68

⁷ Aug. 68

⁸ Aug. 79 ; 94

⁹ Aug. 27

¹⁰ Aug. 11

Suétone cite aussi Auguste lui-même. Il fait plusieurs allusions à ses mémoires, le *De sua vita*¹ et cite certains de ses vers². On peut aussi reconnaître l'influence des *Res Gestae* lorsqu'il évoque les spectacles que donna Auguste³, bien qu'il ne les mentionne pas nommément.

Il y a ensuite les citations de documents que Suétone a certainement eus entre les mains grâce à ses postes qui lui donnaient accès aux archives. Il y a déniché une série de comptes-rendus d'actes du sénat, d'édits et de sénatus consultes. Il s'est aussi intéressé à la correspondance qui circulait autour des hommes dont il décrivait la vie. Il évoque plusieurs lettres de Cicéron⁴, fait référence deux fois à des lettres de Marc Antoine⁵, à une de Cassius de Parme⁶ et à treize lettres d'Auguste dont Suétone précise que deux furent écrites à Tibère et une à L. Vinucius⁷.

Le chapitre 101 est consacré au testament d'Auguste. Suétone en fait une description matérielle puis en détaille le contenu. Il fait aussi référence aux trois parchemins qu'Auguste avait confiés aux Vestales et qui contenaient les ordres relatifs à ses funérailles, le texte des *Res Gestae* et la situation de l'Empire.

Finalement, Suétone évoque des objets qu'il semble avoir vus. Au chapitre 3, il aurait fait une excursion aux portes de Vélitres afin de voir la maison où Auguste fut élevé⁸. Il donne des indications sur son allure («elle est modeste, semblable à un grenier à provisions») et rapporte les rumeurs qui circulaient dans la région («les gens du voisinage pensent que c'est aussi là qu'il est né»). Au chapitre 7, il parle d'une statuette de bronze qu'il a trouvée et qui lui sert de preuve qu'Auguste fut surnommé «Thurinus»⁹. Suétone a pu trouver certaines de ses sources matérielles dans les archives où il travaillait. En effet, le chapitre 50 apporte des informations sur les différents sceaux qu'utilisait l'empereur ainsi que sur les indications qu'Auguste notait sur ses lettres. Quant au chapitre 87, il évoque l'écriture d'Auguste. Au chapitre 94, il est question de pièces de monnaie que fit frapper Auguste portant le Capricorne, son signe du zodiaque. Les renseignements qu'il donne ici ne permettent pas de savoir si Suétone a eu une de ces pièces en main ou s'il a trouvé ses informations dans une source écrite. Cependant, il

¹ Aug. 2 ; 42 ; 62 ; 74

² Aug. 98

³ Aug. 43

⁴ Aug. 3

⁵ Aug. 7 ; 69. La lettre citée au chapitre 69 était adressée à Auguste et datait de l'époque où les deux hommes n'étaient pas encore « *plane inimicus aut hostis* » nous affirme Suétone.

⁶ Aug. 4

⁷ On trouve dans les chapitres 51 et 92 des citations provenant de lettres adressées à Tibère et dans le chapitre 64 d'une lettre adressée à L. Vinucius

⁸ Aug. 3 : « *nutrimentorum eius ostenditur adhuc locus in avito suburbano iuxta Velitras permodicus et cellae penuariae instar, tenetque vicinitatem opinio tamquam et natus ibi sit.* »

⁹ Aug. 3 : « *Thurinum cognominatum satis certa probatione tradiderim, nactus puerilem imagunculam eius aeream veterem, ferreis et paene jam exolentibus litteris hoc nomine inscriptam* »

reste un certain nombre de pièces datant de l'époque d'Auguste sur lesquelles figurent un capricorne¹. Il n'était pas exceptionnel dans l'Antiquité de rencontrer une pièce de monnaie un siècle après sa mise en circulation. Suétone a donc très bien rencontré des pièces de ce type soit dans ses recherches dans les archives de l'Etat, soit dans la vie de tous les jours.

On voit donc que cette biographie d'Auguste est truffée de références à une quantité de sources très variées, sans compter d'autres auteurs dont Suétone s'est certainement inspiré mais sans les mentionner. Ces sources non citées sont toutefois difficiles à déterminer. J. Gascou² fait une étude en comparant plusieurs passages de la *Vita Augusti* aux passages correspondants chez Tite-Live, Plutarque, Florus, Appien et Dion Cassius, de grands historiens que Suétone aurait pu consulter à son époque. Cependant on ne retire pas de grande révélation de cette comparaison. En effet, Suétone ne semble pas avoir puisé dans ses sources sans réflexion, recopiant simplement ce qui lui tombait sous la main et il n'y a que très peu de passages que l'on peut vraiment rapporter à l'un de ces historiens. Dans d'autres cas³, il est permis de penser qu'une source commune est à l'origine de deux versions similaires. Deux récits peuvent suivre la même ligne de pensée mais omettre un détail présent dans l'autre texte ou contenir un renseignement nouveau. Suétone a non seulement fait un travail de recherche très soigneux afin de rassembler toutes ces informations mais a aussi fourni un effort de réflexion en les utilisant lors de sa rédaction.

3.3.2. Traitement de ces sources

A la vue de toutes ces citations et des rubriques qui se suivaient sans lien apparent, certains critiques qualifièrent Suétone de compilateur, lui reprochant d'aligner des informations sans y accorder de réflexion. Cependant, on peut sentir à certains endroits du texte une présence de l'auteur. On voit tout d'abord qu'il a fait un travail de comparaison et de confrontation des sources pour trouver la solution qui lui semblait la plus convaincante. Lorsqu'il rencontre plusieurs explications crédibles sans pouvoir les départager, il les cite toutes sans vraiment donner la priorité à l'une d'entre elles, laissant la possibilité au lecteur de choisir celle qui lui semble la plus proche de la vérité. Il procède ainsi au début du livre, au chapitre 7 en évoquant le surnom de « *Thurinus* » qu'avait Octave dans sa jeunesse :

¹ Cf. Roman Imperial Coinage, vol. I, C. H. V. Sutherland, London, 1984², planche 3, 128 (=BMC 345) ; planche 10, 547b (=BMC 307) ; plate 23, 81 (=BMC 345) pour des pièces portant un capricorne avec un globe attaché à une rame ou plate 9, 493 (=BMC 700) pour une pièce avec un capricorne entouré d'une couronne de laurier.

² J. Gascou, *Suétone historien*, pp. 173-249

³ Par exemple le traitement de la guerre de Pérouse chez Suétone (chapitre 14) : son récit rejoint en plusieurs points celui d'Appien (B. C. 5,2,12-3, 24 ; 5, 3, 27-5, 5,49) mais omet certains points présents chez Appien. cf. Gascou, pp. 190-194

«Infanti cognomen Thurino indutum est, in memoriam maiorum originis, vel quod regione Thurina recens eo nato pater Octavius adversus fugitivos rem prospere gesserat¹. »

Il se livre une nouvelle fois à cette technique dans le même chapitre, en faisant une interprétation de l'étymologie du nom *Augustus*. Les détracteurs de Suétone ont considéré cette tendance à ne pas s'impliquer dans le texte comme une faiblesse de Suétone qui délégait les décisions à ses lecteurs. Or on peut aussi interpréter cela comme un désir de ne pas priver les lecteurs d'une explication qu'il ne saurait considérer comme fausse.

Une autre preuve de la réflexion de Suétone dans le traitement de ses sources est le verbe qu'il choisit pour introduire une citation. Cela est particulièrement visible lorsqu'il s'agit des citations de Marc Antoine. Il y en a huit², dont sept sont utilisées comme source pour des informations négatives sur Auguste. Suétone les cite en les introduisant plusieurs fois par les verbes *exprobare*³, *obicere*⁴ et *insectari*⁵, des verbes signifiant reprocher, et une fois en précisant *per contumeliam*⁶ c'est-à-dire, « en tant qu'injure ». Il nuance de cette manière à six reprises les renseignements tirés d'une source très clairement « anti-augustéenne » en mettant en évidence l'attitude d'Antoine. Les deux autres citations d'Antoine ne suivent pas des verbes de reproches mais simplement le verbe *scribere*⁷. L'un de ces deux exemples apparaît au chapitre 10, lors du récit de la guerre de Modène. Suétone évoque Marc Antoine comme sa seule source pour la première bataille de cette guerre. A première vue, il ne met pas en doute la parole de l'ennemi d'Auguste en disant simplement

«Priore Antonius fugisse eum scribit ac sine paludamento equoque post biduum demum apparuisse⁸. »

Or la deuxième partie de la phrase met un bémol à la fiabilité de la première avec la formule *sequenti satis constat*⁹ (...). On a donc l'impression qu'il accepta la version de Marc Antoine à défaut d'une meilleure solution, tout en la prenant avec précaution. La dernière citation d'Antoine se trouve sous la rubrique concernant Julia, la fille d'Auguste. Le futur empereur aurait promis sa fille au fils de Marc Antoine avant de la promettre au roi de Gètes. Ici,

¹ *Aug.* 7 : « Alors qu'il était dans sa prime enfance, on lui donna le surnom de *Thurinus*, soit en souvenir de l'origine de ses ancêtres, soit parce que peu après sa naissance, son père avait mené avec succès dans la région de Thurina une bataille contre des fugitifs. »

² *Aug.* 2 ; 4 ; 7 ; 10 ; 16 ; 63 ; 68 ; 69

³ *Aug.* 2 ; 16

⁴ *Aug.* 4 ; 69

⁵ *Aug.* 68

⁶ *Aug.* 7

⁷ *Aug.* 10 ; 63

⁸ *Aug.* 10 : « Antoine écrit que lors de la première guerre, Auguste fuit et n'apparut finalement que deux jours plus tard, sans manteau et sans cheval »

⁹ *Aug.* 10 : « pour la bataille suivante, il est assez bien établi que... »

l'information n'a rien d'infamant à l'égard d'Auguste puisque cette pratique était courante, et Suétone la traite comme une source neutre, d'autant plus fiable qu'elle concerne Antoine de près. On constate la même utilisation de verbes de reproches à l'occasion d'une citation de Cassius de Parme¹ qui faisait partie du groupe des assassins de César et qui ne devait donc pas voir la montée d'Auguste d'un très bon œil, et d'une de Sextus Pompée² fils du célèbre adversaire de César. Ceci est une façon de mettre en garde le lecteur et de lui rappeler que la citation qu'il va lire provient d'une source influencée par sa position face à Auguste et qu'elle n'est donc pas forcément conforme à la réalité. Les autres citations sont introduites par des verbes neutres tels *scribit* ou *trahit*.

Au chapitre 57, Suétone fait un commentaire sur son désir d'objectivité en parlant de l'affection dont bénéficiait Auguste :

« Omitto senatus consulta, quia possunt videri vel necessitate expressa vel verecundia³. »

Suétone ne souhaite donc pas citer de source dont il ne peut pas estimer le degré d'objectivité. Ces trois exemples démontrent que Suétone n'est pas un compilateur, mais qu'il compare ses informations, qu'il les nuance et qu'il juge de leur fiabilité. Ce n'est pas l'œuvre d'un homme qui recopie à la lettre le travail d'autrui.

3.3.3. Structure

La biographie d'Auguste est constituée d'une courte introduction chronologique suivie de deux grandes sections : la vie publique (chap. 9-60) et la vie privée (chap. 61-96). Puis Suétone retourne au récit chronologique pour raconter la fin de la vie d'Auguste (97-101). Dans la partie traitant de la vie publique d'Auguste, Suétone évoque tout d'abord la jeunesse d'Auguste (5-8), puis les guerres civiles (9-19), les guerres étrangères et sa politique militaire (20-25), son attitude face à la constitution (26-28) et aux affaires sociales et religieuses (29-34), ses réformes politiques (35-42), sa position face aux spectacles publics (43-45), sa politique italienne et impériale (46-50), puis ses vertus publiques : *clementia*, *reverentia*, *civilitas* (51-60). Au début du chapitre 61, Suétone résume ce dont il a déjà parlé et introduit la suite :

« Quoniam qualis in imperiis ac magistratibus regendaque per terrarum orbem pace belloque re publica fuerit exposui, referam nunc interiorem ac familiarem eius vitam

¹ Aug. 4 : « *taxat* »

² Aug. 68 : « *insectatus est* »

³ Aug. 57 : « je laisse de côté les sénatus consultes parce qu'ils peuvent sembler avoir été motivées soit par la nécessité, soit par le respect. »

quibusque moribus atque fortuna domi et inter suos egerit a iuventa usque ad supremum vitae diem¹ »

Cette division de la vie en deux parties, vie privée et vie publique, ne concerne pas uniquement la vie d'Auguste mais sera appliquée à toutes les autres vies des Césars. Après cette transition, Suétone entreprend de traiter les rubriques concernant la vie privée d'Auguste : sa famille et ses amis (61-67), ses mœurs et sa vie privée (68-83), son intérêt pour l'art littéraire (84-89) et son attitude face à la religion (90-96). Puis il parle d'une série de présages annonçant sa naissance, son destin, sa jeunesse, ses batailles et victoires et sa mort (94-97). Il finit par les derniers jours de sa vie, son enterrement et son testament (98-101).

A la lecture, Suétone donne parfois l'impression d'aligner une série d'informations sans lien apparent entre elles. Lors d'un examen plus précis du texte, on s'aperçoit qu'il y a souvent une brève introduction au début d'une rubrique, précisant le sujet qui sera développé dans la suite du texte. Ainsi, au chapitre 26, Suétone déclare :

« Magistratus atque honores et ante tempus et quosdam novi generis perpetuosque cepit². »

Cette phrase constitue le résumé des éléments qu'il développe dans les lignes suivantes : Suétone continue en évoquant les consulats d'Auguste, qu'il assumait tous sauf deux avant l'âge légal, puis le début du chapitre 27 concerne le triumvirat qui est une charge d'un nouveau genre. Dans la fin du chapitre 27, on apprend qu'Auguste reçut le pouvoir tribunitien à perpétuité et la charge du contrôle des mœurs et des lois. Ce plan suit exactement la petite phrase d'introduction citée plus haut. Il apparaît donc bien clairement que Suétone cherche à donner une cohérence et une structure aux faits qu'il mentionne.

E. Cizek attire l'attention sur une deuxième structure opposant les vices et les vertus dans les biographies de Suétone³. Habituellement, les vertus des empereurs sont essentiellement citées dans la partie racontant la vie publique du personnage. Les vices en revanche se trouvent le plus souvent dans le récit de leur vie privée. Cette répartition constitue une tendance générale dans l'œuvre. Pour Auguste, cependant, ce n'est pas le cas. La majorité des remarques négatives sur l'empereur se trouvent dans la partie « vie publique » qui concerne les guerres civiles (chap. 10 à 19), en particulier dans le chapitre 13 qui raconte les proscriptions. Dès le chapitre 21, Suétone loue à nouveau la vertu et la modération d'Auguste. Les actes cruels

¹ Aug. 61 : « Puisque j'ai exposé quel homme il fut dans ses commandements, ses magistratures et le gouvernement des affaires publiques sur toute la terre en temps de paix et en temps de guerre, je raconterai maintenant sa vie domestique et familiale et de quelles manières et avec quel destin il vécut à la maison parmi les siens de sa jeunesse jusqu'au dernier jour de sa vie. »

² Aug. 26 : « Il accepta des magistratures et des honneurs, certains avant l'âge habituel, d'autres d'un nouveau genre, d'autres encore pour une durée illimitée. »

³ E. Cizek, *Structures et idéologie dans « Les Vies des douze Césars » de Suétone*, Paris, 1977, p. 63 et pp. 106-118

d'Auguste à l'égard de ceux qui assassinèrent son oncle peuvent même être considérés comme une illustration de la constance d'Auguste, qui ne se laissa pas fléchir par les supplications des hommes qu'il mit à mort. La constance est une qualité recherchée chez un dirigeant. Cela permet de justifier certains actes impitoyables.

Dans les chapitres 68 à 71, Suétone évoque une série de vices qui ne correspondaient pas aux valeurs que prônait Auguste¹ : relations homosexuelles avec son oncle ou Aulus Hirtius et comportements efféminés², adultères³, banquet blasphématoire en temps de disette, goût du luxe⁴, perversions sexuelles⁵ et habitude de jouer pour de l'argent⁶. Cependant, Suétone traite ces rubriques avec beaucoup de précautions. Il annonce qu'il a trouvé ses informations sur les pratiques homosexuelles d'Auguste chez certains de ses ennemis tels Sextus Pompée, Marc Antoine ou Lucius Antoine. Qui plus est, Suétone donne le droit de réponse à Auguste au chapitre 71⁷. L'accusation d'adultère est avouée par ses amis, mais excusée, car il s'y adonnait non pas par plaisir, mais par politique⁸. Suétone rapporte l'épisode du banquet à une rumeur⁹ et à des lettres de Marc Antoine ainsi qu'à un petit poème populaire. Ce ne sont pas des sources très solides. Le reproche concernant le goût du luxe est infirmé au chapitre 71 par un épisode illustrant l'indifférence de l'empereur face aux richesses. Son penchant pour les jeunes filles vierges n'est pas excusé, mais nuancé par la formule *ut tradunt*¹⁰. Le seul vice dont Suétone ne cherche pas à décharger Auguste est celui de l'amour du jeu. En effet, l'empereur avoue lui-même dans plusieurs lettres qu'il s'adonnait à ce passe-temps avec plaisir. Au sujet de cette accusation, « *nec id dubium est* » comme le précise Suétone. Il n'y a donc dans cette section sur la vie privée d'Auguste qu'un seul vrai vice que l'on puisse lui

¹ C'est à dire valoriser la vie familiale et les comportements sobres. Cf. K. Galinsky, *Augustan Culture*, Princeton, 1996, pp. 128-140

² Aug. 68 : « *Prima iuventa variorum dedecorum infamiam subiit. Sextus Pompeius ut efeminatum insectatus est; M. Antonius adoptionem avunculi stupro meritum; item L. Marci frater, quasi pudicitiam delibatam a Caesare Aulo etiam Hirtio in Hispania trecentis milibus nummum substraverit solitusque sit crura suburere nuce ardenti, quo mollior pilus surgeret.* » « Il eut la réputation d'avoir accompli, pendant sa prime jeunesse, divers actes déshonorants. Sextus Pompée l'accusa d'être efféminé; Marc Antoine l'accusa d'avoir mérité l'adoption de son oncle par des relations honteuses; de même, Lucius, le frère de Marc, dit qu'il offrit sa vertu, pour ainsi dire enlevée par César, à Aulus Hirtius, en Espagne, pour trente mille sesterces et qu'il avait l'habitude de brûler légèrement les poils de ses jambes afin qu'ils repoussent plus doux. »

³ Aug. 69

⁴ Aug. 70

⁵ Aug. 71 : « *Circa libidines haesit, postea quoque, ut ferunt, ad vitiandas virgines promptior, quae sibi undique etiam ab uxore conquirentur.* » « En ce qui concerne les plaisirs, il y fut attaché et, encore plus tard, à ce qu'on raconte, il fut porté sur le fait d'outrager les jeunes filles vierges que sa femme rassemblait de partout. »

⁶ Aug. 71

⁷ Aug. 71 : « *Ex quibus sive criminibus, sive maledictis infamiam impudicitiae facillime refutavit et praesentis et posteræ vitæ castitate.* »

⁸ Aug. 69 : « *Adulteria quidem exercuisse ne amici quidem negant, excusantes sane non libidine, sed ratione commissa, quo facilius consilia adversorium per cuiusque mulieresque exquireret.* »

⁹ Aug. 70 : « *Cena quoque eius secretior in fabulis fuit* »

¹⁰ Aug. 71 : « à ce qu'on raconte »

attribuer. Les défauts de l'empereur passent presque inaperçus dans la masse d'exemples de vertus que fournit Suétone et qui viennent avant et après ces quatre chapitres.

E. Cizek¹ va encore plus loin dans cette recherche des points positifs et négatifs cités dans les biographies de Suétone. Il fait le compte de l'ensemble des anecdotes qui mettent en évidence un trait de caractère avantageux ou désavantageux pour le sujet. Certaines observations ne signalent ni un trait positif ni un négatif. Ce sont les remarques qui concernent par exemple son hygiène de vie au chapitre 82 ou sa façon d'écrire au chapitre 87. D'autres sont pour ainsi dire neutres, mais révèlent malgré tout un léger avantage ou désavantage de la personne. Les présages positifs pour la vie d'Auguste au chapitre 94 sont neutres de prime abord puisque Auguste n'eut aucune influence sur eux, mais ils légitiment son pouvoir en montrant les bonnes dispositions des dieux. De même, les accusations de certains de ses ennemis que cite Suétone ne sont pas forcément véridiques, mais elles ternissent sa réputation. En calculant le pourcentage des traits purement positifs ou purement négatifs, on constate que la *Vie d'Auguste* contient 55% d'anecdotes positives et 5% de négatives. Le reste des informations sont neutres, parfois avec une direction légèrement avantageuse ou désavantageuse. La quantité de points avantageux à Auguste est donc onze fois supérieure à la quantité de traits négatifs. C'est le rapport positif le plus élevé de toutes les vies de Suétone. En comparaison, la *Vie de César* contient 40% de positif et 18% de négatif. Le nombre d'informations positives sur César ne constitue donc qu'un peu plus du double des points négatifs. L'empereur dont le compte est le plus proche d'Auguste est Titus qui comptabilise environ neuf fois plus de points positifs que de négatifs.

3.3.4. Effet recherché par cette structure

Le fait que Suétone ait choisi de présenter ses vies d'empereurs par rubriques thématiques et non par ordre chronologique montre qu'il cherche à mettre en évidence un caractère, un personnage et non une suite d'événements. Cette technique lui permet de modeler à sa guise l'image de l'empereur selon l'idée qu'il s'en fait, en plaçant certaines anecdotes à un endroit précis, sans toujours donner d'arrière-fond historique permettant de situer l'événement. L'important pour Suétone est ce qu'a fait l'empereur, comment il l'a fait et non quand. Un exemple d'événement dénaturé par son manque de mise en contexte se trouve au chapitre 62 qui concerne les mariages d'Auguste. Suétone y raconte qu'Auguste épousa Claudia, fille de Fulvie et belle-fille de Marc Antoine. Ce mariage fut de courte durée et Auguste renvoya Claudia à sa mère encore vierge. Suétone donne comme explication de ce comportement une dispute avec Fulvie². Or il est connu que la cause de cette histoire est la participation de

¹ E. Cizek, op. cit.

² Aug. 62 : « *simultate cum Fulvia socru orta* »

Fulvie dans le déclenchement de la guerre de Pérouse. Au chapitre précédent, Auguste avait annoncé qu'il traiterait désormais de la vie privée d'Auguste. Les mariages en font partie et Suétone ne tient pas à y inclure des éléments historiques.

Le fait de négliger la chronologie dans une vie empêche aussi toute possibilité de voir une évolution du personnage. Auguste est présenté comme le même homme presque tout au long du livre et de ses quarante ans de règne. Il faut rappeler que les anciens considéraient le caractère comme quelque chose de fixé à la naissance, qui ne se développait pas avec les expériences, mais qui se dévoilait au fil du temps et était révélé par les actes. La structure par rubriques permet donc de présenter un caractère cohérent de l'empereur. Suétone peut mettre en évidence certains aspects positifs d'Auguste et atténuer les points négatifs, comme on l'a vu plus haut. La lecture de ce texte laisse donc une image très positive de cet empereur.

3.3.5. Sélection des épisodes traités

Le propre du biographe est de sélectionner et mettre en évidence les événements qu'il juge les plus révélateurs du caractère de son sujet. Suétone est très sélectif des événements, bien plus que Plutarque qui procède de manière beaucoup plus linéaire dans ses biographies. Suétone choisit les événements qu'il rapporte sans tenir compte de leur importance historique.

Un exemple très parlant de cette différence de traitement est le compte-rendu de la bataille d'Actium. Dans le texte de Suétone, l'épisode est évoqué par une phrase au chapitre 17 :

« Nec multo post navali proelio apud Actium vicit in serum dimicatione protracta ut in nave victor pernoctaverit¹ ».

La chose la plus remarquable de cette journée est pour Suétone le fait qu'Auguste ait dormi sur son bateau cette nuit-là. La bataille fut pourtant à l'origine de la monarchie d'Auguste, une date de première importance dans la vie de l'empereur. Mais Suétone n'y accorde pas plus d'attention qu'à une des autres batailles mentionnées dans le texte. Il semble la mentionner par obligation, mais sans désir d'en accentuer l'importance. Suétone continue à la phrase suivante en parlant d'une sédition au sein de l'armée avant de raconter en détail les deux tempêtes qui frappèrent Auguste lors de son retour en Italie avec des descriptions géographiques et un résumé des dégâts subis par les bateaux. Pour Marc Antoine aussi, le deux septembre 31 av. J.-C. fut un jour décisif qui entraîna sa perte. Dans sa *Vie d'Antoine*, Plutarque expose la bataille sur six chapitres (63 à 68) avec des détails sur le déroulement de la bataille, les réactions des deux protagonistes et les conséquences de l'affaire. Cette décision de Suétone de ne pas raconter plus en détail un événement historique si important est peut-être

¹ Aug. 17 : « peu après il vainquit (Antoine) lors d'une bataille navale près d'Actium. Comme le combat avait pris fin tard dans la nuit, vainqueur, il dut passer la nuit sur son bateau »

une revendication. Il entend ainsi souligner la différence entre la biographie et l'historiographie. La bataille ne peut être omise de la biographie, mais il ne faut pas y accorder plus de place qu'elle n'en mérite dans ce type de texte. Les lecteurs connaissaient déjà très bien le déroulement de la guerre civile grâce aux œuvres de Tacite, de Tite-Live et d'autres historiens. Suétone préfère noter les détails qui entourent la bataille : Auguste dort exceptionnellement sur un bateau et court de grands risques en traversant la mer pour retourner en Italie. Il n'est pas étonnant de voir ce comportement face aux informations de la part d'un auteur qui désirait s'en tenir au genre qu'il avait choisi : la biographie. C'est pourquoi les autres guerres ne sont jamais entièrement racontées. Suétone attire l'attention sur un aspect inhabituel d'un événement historique, par exemple le fait qu'il se serait endormi avant le début de la bataille de Nauoque¹ ou un présage annonçant l'issue de la bataille². La bataille de Philippes³ sert uniquement d'introduction au récit des proscriptions, un des uniques passages qui illustrent la cruauté d'Auguste. L'ensemble des guerres menées par Auguste ou par ses légats est retracé en deux chapitres, 20 et 21. Il est probable que Suétone estime qu'en elles-mêmes, elles ne peuvent rien nous apprendre sur l'homme qu'était Auguste. Il en reprendra des éléments ultérieurement dans ses rubriques, sans systématiquement citer l'occasion à laquelle ce qu'il raconte s'est produit. Ainsi, on trouve au chapitre 24, qui concerne la discipline militaire, une anecdote sur le licenciement d'une légion qui s'était rebellée. Il n'y a aucune indication sur la campagne qu'il menait lorsque cela s'est passé. Ce que Suétone a voulu relever est la façon dont Auguste gère l'affaire.

En revanche, les réformes et les actions d'Auguste pendant son principat sont en grande partie racontées dans les chapitres 26 à 60. En effet, elles illustrent le caractère de l'empereur puisqu'elles résultent de décisions qu'il prit lui-même. La partie concernant sa vie publique se termine par une rubrique englobant les qualités qu'Auguste manifestait dans l'exercice des tâches publiques. La majorité des faits abordés dans cette section contribue donc à mettre en évidence les qualités morales d'Auguste.

Un autre événement que Suétone ne semble pas juger important d'explicitement en longueur est la conspiration de Varron Murena et de Fannius Caepio en 23 ou 22 av. J.-C. Les historiens modernes considèrent parfois que cette réaction contre l'autocratie d'Auguste fut un tournant dans le règne d'Auguste. Suétone ne l'occulte pas complètement, mais y fait référence trois fois dans la *Vita Divi Augusti*, sans raconter l'histoire dans son ensemble. Il l'évoque au chapitre 19, citant les deux hommes dans une liste des personnes qui conspirèrent contre Auguste. Au chapitre 56, l'homme qui révéla la conspiration à l'empereur est donné comme

¹ Aug. 16

² Aug. 96

³ Aug. 13

le seul exemple d'un homme coupable qu'Auguste sauva des tribunaux. La troisième référence se trouve au chapitre 66, où Mécène déçoit Auguste en dévoilant à sa femme que la conspiration avait été découverte. Dans ce cas aussi, l'événement ne sert que de support à des détails qui permettent soit d'enrichir les rubriques¹ soit de mieux discerner le caractère de l'empereur².

Dans les choix des événements qu'il cite, Suétone reste donc fidèle à sa décision d'écrire une biographie de l'empereur et non de raconter l'histoire de l'Empire à l'époque de ce dirigeant. Il n'accorde pas de place importante à un épisode qu'il considère comme purement historique, mais l'utilise comme toile de fond connue du lecteur, sur laquelle il va mettre en évidence de petits éléments souvent moins connus mais plus pertinents pour illustrer la personnalité d'un homme.

3.3.6. La description physique d'Auguste

Le chapitre 79 contient une description physique de l'empereur. D'où Suétone a-t-il tiré cette description ? Il ne semble pas qu'il se soit inspiré des statues qui devaient être visibles à Rome au II^e siècle de notre ère. A.E. Wardman³ rappelle qu'à l'époque de Suétone, les statues étaient réutilisées par mesure d'économie. Ainsi, rien ne garantissait que la statue qui portait le nom d'un personnage ne représente pas originellement quelqu'un d'autre. De plus, une statue pouvait avoir un but commémoratif ou pouvait chercher à représenter un idéal plutôt qu'une personne réelle. L'œuvre n'était alors pas conforme à la réalité et idéalisait son sujet. Suétone ne dit jamais s'il se servait de statues pour réaliser ses descriptions physiques. En revanche, la description d'Auguste paraît présenter des signes de physiognomonie, une technique qui considérait les différents aspects physiques comme des reflets du caractère. Il existait dans l'Antiquité des répertoires des significations des différentes particularités physiques. Nous connaissons le traité pseudo-aristotélicien des *Physiognomonica*, de même qu'un travail de Polémon et un texte dit *Physiognomonica latina*.

Suétone analyse le visage d'Auguste en détail. En se référant à ces index, on s'aperçoit que ses yeux brillants (*oculos claros*) sont un signe de hardiesse⁴. Ses cheveux ondulés tirant sur le blond (*capillum leviter inflexum et subflavum*), ses oreilles moyennes (*mediocres aures*) et

¹ Cf. l'exemple du chapitre 19 qui se trouve à la fin de la rubrique des guerres civiles et qui liste les rebellions et conspirations auxquelles dut faire face Auguste et l'exemple du chapitre 66 concernant les amis proches d'Auguste.

² C'est le cas de l'exemple du chapitre 56, qui est placé sous une rubrique qui met en évidence l'*humanitas* d'Auguste et son comportement dans les tribunaux.

³ A.E. Wardman, « Description of personal appearance in Plutarch and Suetonius : the use of statues as evidence », *CQ* 17, 1967, p. 414

⁴ Cf. R. Foerster, *Scriptores physiognomonici*, Lipsiae, 1893 : Ps.-Aristote 15 (Foerster I p. 30), 68 (Foerster I p. 78)

son teint mi-clair, mi-brun (*colorem inter aquilum candidumque*) démontrent une nature douée¹. Un nez aquilin (*nasum et a summo eminentiorem et ab imo deductiorem*) est révélateur de grandeur d'âme et de réflexion². Les sourcils joints (*supercilia coniuncta*) signalent une nature soucieuse³. Considérés ainsi, les éléments du visage d'Auguste donnent déjà une impression favorable de l'empereur. Cependant, en y regardant de plus près, on constate que Suétone s'est inspiré de la physiognomonie animale. Auguste a des yeux vifs et brillants et aimait qu'on le considère comme ayant une sorte de force divine quasi éblouissante :

« Oculos claros et nitidos quibus etiam existimari volebat inesse quiddam divini vigoris, gaudebatque, si qui sibi acrius contuenti quasi ad fulgorem solis vultum summitteret⁴. »

Un regard perçant et fascinant est caractéristique de l'aigle. Son nez est décrit comme ayant la forme d'un bec d'aigle, bombé en haut et recourbé en bas. Ses sourcils joints évoquent le rebord frontal de l'aigle. Un détail qui renforce cette théorie est l'utilisation du mot *aquilum*, signifiant brun comme l'aigle, pour décrire le teint d'Auguste⁵. C'est un mot rare, dont on n'a pas d'attestation après Plaute. Il est habituellement remplacé par le mot *fuscus*. Toutes ces allusions à l'oiseau que Rome avait choisi pour représenter l'Empire sont des présages du destin impérial d'Auguste. On peut encore remarquer que les cheveux ondulés et blonds rappellent un autre animal puissant, le lion. Pour terminer cet examen de la description physique, il peut être utile de la comparer avec plusieurs représentations antiques d'Auguste⁶ afin de constater à quel point elle suit ou diffère de ces images. Laissant de côté le regard, les dents et le teint d'Auguste dont on ne peut juger à partir d'une statue, on constate qu'Auguste paraît effectivement très calme et serein (*tranquillo serenoque*) comme le disait Suétone. Ce n'est toutefois pas une exception chez les portraits antiques où les visages troublés sont rares. Sa chevelure ne semble pas être représentée comme plus ondulée que sur d'autres portraits. Les sourcils de ces statues d'Auguste ne sont pas non plus mis en évidence, alors qu'il est visible sur d'autres bustes que les artistes avaient les moyens de les accentuer. Finalement, son nez ne semble pas particulièrement aquilain comme voulait le suggérer Suétone. Il est évident qu'un portrait impérial cherche à gommer les défauts de son sujet, mais sur ces

¹ Ps.-Aristote 41 pour les cheveux blonds (Foerster I p. 50), *phys. lat.* 47 (Foerster II p. 65) & Pol. Chap. 29 pour les oreilles moyennes (Foerster I p. 234), Ps. Aristote 67 pour le teint (Foerster I p. 74)

² PS.-Aristote 61 (Foerster I p. 66)

³ *Phys. lat.* 18 (Foerster II pp. 29-30)

⁴ *Aug.* 79 : « Des yeux brillants et étincelants grâce auxquels il désirait qu'on pense qu'il y avait en lui une certaine force divine, et il se réjouissait si une personne qu'il regardait avec insistance baissait la tête, comme ébloui par l'éclat du soleil. »

⁵ Cf. J. André, *Etude sur les termes de couleur*, Gap, 1949

⁶ Un buste d'Auguste du Fayoum (Ny. Carlsberg 610) ; la tête de la statue d'Auguste de la Prima Porta, au Vatican ; le buste d'Auguste du musée du Capitole. Toutes ces oeuvres se trouvent reproduites dans *Römische Privatporträts und Prinzbildnisse* de F. Poulsen, København, 1939, tabl. XXIV-XXV

statues, très peu des informations physiques qu'évoque Suétone dans le chapitre 79 sont représentées. Ceci tend à confirmer que Suétone a choisi de décrire Auguste de manière plus symbolique que réaliste.

3.4. CONCLUSION

Suétone cherche manifestement à dépeindre Auguste comme un empereur modèle. Certes, il n'est pas parfait et reste un homme avec ses petits défauts physiques et moraux, mais il est de loin le meilleur des Césars. Du pourcentage d'anecdotes favorables à Auguste à sa description symbolique idéalisée en passant par la dissimulation de ses vices et la mise en garde face à des sources anti-augustéennes, tout tend à projeter une impression favorable. Les anecdotes scandaleuses des vies suivantes mettent en évidence la bienveillance de Suétone pour cet empereur dont la vie ne contient presque rien pour satisfaire les lecteurs à la recherche de détails infamants. Même la mort d'Auguste est paisible. Ce désir de donner une impression positive d'Auguste vient-il d'une préférence personnelle? Suétone proposait-il Auguste comme modèle pour l'empereur en place et ses successeurs¹? Cette représentation positive émane-t-elle de l'idée que l'on se faisait à l'époque de Suétone de l'empereur que fut Auguste? En effet, Auguste chercha à projeter une image de prince vertueux et pacificateur. Est-ce ainsi qu'on le concevait cent ans après son règne? Le contraste entre l'empereur Auguste et les empereurs Caligula ou Néron est énorme. Peut-être est-ce ce que recherchait Suétone : des empereurs très bons ou très mauvais, des personnages accrocheurs pour attirer les lecteurs romains. Suétone avait certainement une préférence pour Auguste, mais comme la majorité des personnes de son époque. Auguste était l'incarnation du bon empereur ; il aurait donc été impossible de présenter ce *princeps* de façon négative ou mitigée.

¹ E. Cizek, pp. 188-9

4. ETUDE DU *BIOS KAISAROS* DE NICOLAS DE DAMAS

Nicolas de Damas est le biographe qui se trouve le plus près d'Auguste chronologiquement. En effet, il est contemporain de l'empereur. De plus, il l'a rencontré à plusieurs reprises. Grâce à cette proximité, il a un point de vue différent sur la vie d'Auguste de celui de Suétone qui avait une connaissance purement littéraire d'Auguste, mais qui bénéficiait également de plus de recul par rapport à ce début de principat. Même si Nicolas sacrifie l'objectivité à l'éloge, son livre est très précieux notamment parce qu'il constitue notre source première de l'autobiographie disparue d'Auguste.

Les fragments sont cités selon leur numérotation dans les *Fragmenten der griechischen Historiker* de F. Jacoby¹.

4.1. NICOLAS DE DAMAS

4.1.1. Sa vie

Nos connaissances sur la vie de Nicolas de Damas nous viennent de son autobiographie et des textes de Flavius Josèphe, *La Guerre des Juifs*² et *Les Antiquités juives*³ qui fournissent un compte-rendu détaillé des épisodes du règne d'Hérode auxquels Nicolas participa. Nicolas naquit en 64 av. J.-C., c'est-à-dire une année avant Auguste, à Damas en Syrie. Celle-ci devint, la même année, une province romaine. La famille de Nicolas était aisée. Son père, Antipater, était un orateur qui faisait partie de l'élite de Damas. Il s'assura que son fils reçût une éducation grecque de bonne qualité. Dans son autobiographie, Nicolas révèle que cette éducation consista d'abord en des cours de grammaire et de poésie, puis de rhétorique, de mathématiques, de philosophie et de musique. Il s'intéressa particulièrement à la philosophie péripatéticienne. Aux alentours de 40 av. J.-C., il quitta la Syrie pour Alexandrie, où il fut dès 36 av. J.-C. le précepteur des jumeaux de Marc Antoine et de Cléopâtre. Nicolas dut quitter sa fonction peu avant Actium. Entre les années 30 et 20 av. J.-C., Nicolas entra au service d'Hérode qu'Antoine avait fait roi des Juifs. Ce dernier portait un grand intérêt aux arts et cherchait à se constituer une cour ouverte au monde extérieur. Nicolas devint alors son secrétaire et homme de confiance. Avec lui, Hérode étudia la philosophie, la rhétorique et l'histoire. Nicolas fut un diplomate très influent à la cour de Judée. Hérode l'envoya plusieurs fois à Rome : en 14 av. J.-C., il fut chargé de s'entretenir avec Auguste au sujet des droits des Juifs d'Ionie. En 12 av. J.-C., Nicolas accompagna Hérode qui se rendait auprès de l'empereur

¹ F. Jacoby, *Fragmenten der griechischen Historiker (FgrHist)*, Zweiter Teil, A, 64-105, Nikolaos von Damaskus, Leiden, 1961

² Flavius Josèphe, *Bel. jud.* I, 629 ; 637-38

³ Flavius Josèphe, *Antiq. jud.*, XVI 27 ; 29-30 ; 299 ; 333 ; 335 ; 370-73 ; XVII, 99 ; 106. Cf. E. Parmentier-Morin, *L'œuvre historique de Nicolas de Damas*, Lille, 1998, pp. 49-73

pour faire juger ses fils accusés de trahison par leur père. En 8 av. J.-C., il se rendit une troisième fois à Rome pour justifier une entreprise militaire des Juifs contre les Arabes qui n'avait pas été discutée avec Rome au préalable. Cet événement avait entraîné la disgrâce d'Hérode, mais Nicolas parvint à modifier la décision d'Auguste. Il profita de ses séjours à Rome pour parfaire son éducation et rencontrer certains des plus grands auteurs de son temps. Nicolas joua aussi un grand rôle dans le choix du successeur d'Hérode. Il fit nommer Archélaos, fils d'Hérode comme roi de Judée. Il accompagna Archélaos à Rome en 4 av. J.-C. alors qu'il avait presque 60 ans, pour soutenir sa succession à la tête des Juifs. Ce fut sa dernière mission diplomatique. Il abandonna ensuite la vie politique et se consacra à l'écriture comme Hérode l'avait encouragé à le faire. On a très peu d'informations sur la fin de sa vie. On ne sait pas si, après avoir accompagné Archélaos, il s'installa à Rome ou s'il retourna en Judée pour rédiger son *Autobiographie* et terminer son *Histoire universelle*. Il mourut au début du I^{er} siècle ap. J.-C.

4.1.2. Son œuvre

Très peu des œuvres variées de Nicolas de Damas nous sont parvenues. On sait qu'il écrivit des tragédies et des comédies dans sa jeunesse, mais celles-ci ont complètement disparu. Il publia également des études sur la transmission des textes d'Aristote et de Théophraste. Ce travail ainsi que ses choix philosophiques lui vaudront d'être appelé *φιλόσοφος* et *ὁ περιπατητικός* par Plutarque¹ et Athénée. Les *excerpta Constantini*, une anthologie morale et historique composée au IX^e siècle à la demande de Constantin VII Porphyrogénète, citent des extraits de son *Histoire Universelle*. Cette œuvre fut inspirée par l'intérêt qu'Hérode portait à l'histoire. Elle racontait en 144 livres l'histoire des origines jusqu'à Auguste par un travail de compilation. Il composa aussi un recueil ethnographique, collection de mœurs remarquables, *ἑθῶν συναγωγή* dont une partie est conservée grâce à des citations de Stobée. Nicolas rédigea une autobiographie (*περὶ τοῦ ἰδίου βίου καὶ τῆς ἑαυτοῦ ἀγωγῆς*) qui raconte la formation qu'il reçut et ses convictions philosophiques. La plus grande partie de cette œuvre est perdue. Finalement, nous pouvons citer la biographie d'Auguste que nous étudierons ci-dessous.

4.1.3. Son époque

L'époque de Nicolas de Damas est celle d'Auguste. Notre auteur vécut dans la partie orientale de l'empire, où se déroulèrent certains des grands événements de la deuxième partie du I^{er} siècle av. J.-C. Il côtoya de près l'un des protagonistes des guerres civiles, Marc Antoine, puis il eut une relation d'amitié avec Auguste. Nicolas vécut donc ces épisodes tumultueux

¹ *Brut.* 53 ; *Q. conviv.* VIII 4, 723D

personnellement, voyant la transition d'une période très tendue de guerres civiles à une période nouvelle sous la direction d'Auguste.

4.1.4. Liens de Nicolas avec Auguste

Il est possible que Nicolas fit la connaissance d'Auguste pour la première fois en 30 av. J.-C. à Rhodes lors de sa première rencontre avec Hérode¹. Il est du moins certain que les deux hommes se croisèrent en 20 av. J.-C. à Antioche, comme Nicolas le dit lui-même². Nous avons vu plus haut au point 4.1.1. que Nicolas le rencontra à plusieurs reprises lors de missions diplomatiques à Rome. Il sut alors y résoudre les problèmes avec beaucoup d'habileté et parvint à rétablir plus d'une fois les bonnes relations entre l'empereur et le roi de Judée. Nicolas entretint de très bons rapports avec Auguste. Cette amitié est illustrée par une anecdote selon laquelle l'empereur donna le nom de Nicolas à des dattes que ce dernier lui envoyait de Syrie³.

Il semble donc qu'Auguste ait pu considérer Nicolas comme un ami plutôt que simplement comme un fin diplomate. Cela influença inévitablement la biographie que Nicolas écrivit.

4.2. LE BIOS KAISAROS

Cette étude s'intéresse aux biographies d'Auguste et ne traitera donc pas de la longue digression du texte concernant l'assassinat de Jules César et les événements qui y menèrent qui se trouve dans la *Vie d'Auguste* des chapitres 58 à 107.

L'œuvre a été jugée très négativement au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle. Nicolas de Damas était considéré soit comme un compilateur, soit comme un simple traducteur grec de l'autobiographie d'Auguste pour les habitants des provinces hellénophones. On reprochait également à l'œuvre son caractère panégyrique qu'on considérait comme exagéré et susceptible de déformer la réalité⁴.

4.2.1. Son public

Nicolas de Damas écrit en grec. Son livre ne vise donc probablement pas en premier lieu un public romain. Il cherchait à informer les Grecs cultivés de la partie orientale de l'empire sur le personnage d'Auguste et produire ainsi un parallèle grec à l'autobiographie romaine d'Auguste.

¹ G. W. Bowersock, *Augustus and the Greek World*, Oxford, 1965, p. 137

² FrGHist, *Nikolaos*, F 100

³ FrGHist, *Nikolaos*, T 10 a-d

⁴ Cf. F. Jacoby, *FrGHist.*, *Kommentar II C*, *Nikolaos von Damaskus*, n. 90, p. 264 et B. Scardigli, *Nicolao di Damasco, Vita di Augusto*, Florence, 1983, p. 11

Deux remarques permettent de penser que le texte a été écrit pour des lecteurs qui ne connaissaient peut-être pas tout des institutions romaines. L'une se trouve au chapitre 19, Nicolas précise qu'il existait deux formes de théâtre à Rome, l'une romaine et l'autre grecque. L'autre remarque, plus significative, se trouve au chapitre 132. Nicolas y explique comment les Romains dénomment leurs régiments. C'est clairement une note explicative à l'intention de personnes pour lesquelles l'organisation de l'armée romaine est peu connue.

4.2.2. Etat du texte

Le *Bios Kaisaros* nous a été transmise, comme l'*Histoire Universelle*, par des recueils byzantins, les *excerpta Constantini*. Il s'agit d'une compilation d'œuvres historiques et de diverses études de toute l'Antiquité, classées par thème. Un seul manuscrit de chaque chapitre a été conservé. Les six extraits qui constituent le *Bios Kaisaros* se trouvent dans les chapitres *de virtutibus* et *de insidiis*. L'*exceptor* a donc fait une sélection des passages qu'il désirait citer. Ainsi, le texte que nous possédons aujourd'hui fut volontairement coupé lors de sa transcription. De plus, les manuscrits ont souffert des ravages du temps et sont parfois lacunaires. Il manque parfois un feuillet entier du texte.

Selon F. Jacoby et B. Scardigli¹, le texte que nous possédons n'est qu'une petite partie du tout. La quantité de texte qui manque dépend en partie de la date à laquelle il fut rédigé. Nicolas s'est aidé de l'autobiographie d'Auguste qui s'arrête en 25 av. J.-C. Il a donc très probablement raconté les événements au moins jusqu'à cette époque. S'il a écrit son texte très peu de temps après la publication de l'œuvre de l'empereur, il manque environ vingt ans du récit. Il est ensuite difficile d'estimer si le texte était détaillé ou non (la partie que nous possédons semble indiquer que Nicolas aime donner des indications précises) et donc de juger de la longueur de l'écrit disparu. Si le livre a été écrit après la mort d'Auguste, il est très possible qu'il couvrît toute la vie de ce dernier. Il devait alors être considérablement plus long. Ces quelques problèmes font que la structure précise de l'œuvre telle que la désirait Nicolas n'est pas détectable. On peut cependant en dégager les grandes lignes à partir de ce que nous possédons.

4.2.3. Ses sources pour le *Bios Kaisaros*

Nicolas ne cite aucune source nommément, ce qui rend difficile l'identification précise des œuvres qui l'inspirèrent. Il semble logique qu'après les témoignages oculaires et les sources orales, une des meilleures sources pour un auteur désirant écrire la biographie d'une personne

¹ F. Jacoby, *FgrHist* 90F 125-130, p. 262 ; B. Scardigli, *op. cit.*, p. 12, considère que le dixième du texte nous est parvenu. Selon elle, l'œuvre était constituée de treize livres, certainement en rapport avec ce que Suétone *Aug.* 85 nous apprend sur le nombre de livres de l'autobiographie d'Auguste.

reste l'autobiographie de cette même personne. On peut donc en déduire que Nicolas n'a très certainement pas dédaigné le *De sua vita* d'Auguste. Cette hypothèse est confortée par des comparaisons thématiques du *Bios Kaisaros* avec les fragments de l'autobiographie de l'empereur. Comme nous l'avons vu précédemment, Suétone précise qu'Auguste ne donnait que très peu d'indications sur ses ancêtres¹. De même, Nicolas couvre le sujet très rapidement, rappelant simplement le nom du père d'Auguste, son rang sénatorial et le fait que ses tuteurs dépensèrent l'argent qui lui avait été laissé par son père à sa mort. Nicolas s'accorde aussi avec Dion Cassius lorsqu'il cite Auguste au sujet du contenu du testament de César : tous deux parlent d'une distribution de 75 drachmes au peuple² alors que d'autres textes proposent des chiffres différents³.

Deux autres passages du *De sua vita* cités par Plutarque mentionnent les relations entre Auguste et Cicéron⁴. Les deux extraits parlent du fait qu'Auguste eut besoin de Cicéron : dans la *Comparaison de Démosthène et de Cicéron*, Plutarque utilise le verbe *δειῶσαι*, « craindre », pour décrire la relation entre les deux hommes. Dans la *Vie de Cicéron*, on apprend qu'Auguste accepta la compagnie de Cicéron étant *δεδιώς κατάλυσιν καὶ κινδυνεύων ἔρημος (...)* *ἐν δέοντι*⁵. Ce ne sont certainement pas des termes qui évoquent une amitié des plus sincères. Nicolas de Damas mentionne une fois Cicéron, au chapitre 111. Il le place à la tête d'un groupe d'hommes mal intentionnés qui cherchaient à profiter de la situation en semant la discorde entre Auguste et Antoine et précise qu'Auguste tolérait sa compagnie uniquement pour profiter de l'aide qu'il pouvait lui apporter.

R.G. Lewis cite aussi un certain nombre d'analogies lexicales entre Nicolas de Damas et des auteurs qui utilisèrent sans doute l'autobiographie d'Auguste comme source⁶. Il confirme ainsi la proximité des deux œuvres.

Il est peu clair si Nicolas a utilisé d'autres sources pour la vie d'Auguste, mais il est probable que, pour sa digression au sujet des Ides de mars, Auguste ne lui ait pas suffi. Il aurait peut-être alors consulté les *Historiae* d'Asinius Pollion ou l'œuvre de Gaius Oppius ou encore une source aujourd'hui disparue⁷. Il serait hors de propos de traiter plus en détail dans ce travail de la question des sources de Nicolas pour l'exkursus sur César.

¹ Suet. *Aug.* 2 = frag 2

² Dion Cass. XLIV, 35, 2 (= f 5) et Nic. 48

³ Suétone *Caes.* 83, 2 et *Res Gest.* III 15 : 120 sesterces/ 30 drachmes

⁴ Plut. *Comp. Dem. Cum Cic.* 3 et *Cic.* 45 (= F 8 et 9)

⁵ Plut. *Cic.* 45 : « craignant la ruine et courant le danger d'être isolé (...) dans la nécessité »

⁶ R.G. Lewis, « Imperial Autobiography, Augustus to Hadrian », *ANRW* II, 34,1 (1993), pp. 672-673

⁷ En ce qui concerne ce sujet, cf. B. Scardigli, *Nicolaos di Damaskos, Vita di Augusto* pp. 15-19, et « Asinius Pollio und Nikolaos von Damaskus » *Historia* 32, 1983, pp. 121-123 ainsi que G. Dobesch, « Nikolaos von Damaskus und die Selbstbiographie des Augustus », *Graz.Beitr.* 7, 1978, pp. 91-174

Nous savons grâce à Suétone¹ que l'autobiographie d'Auguste n'allait pas plus loin que la guerre des Cantabres, c'est-à-dire 25 avant notre ère. Nous ne pouvons pas savoir si le texte de Nicolas s'arrêtait à la même période ou s'il racontait la totalité de la vie d'Auguste. Dans ce dernier cas, il est évident qu'il aurait dû recourir à une autre source. Cependant tout ce qui peut être dit à ce sujet n'est que conjecture.

4.2.4. Fidélité de Nicolas aux faits

Nicolas a choisi des épisodes particulièrement élogieux de la vie d'Auguste, qui mettent en évidence soit une vertu particulière de l'empereur soit les liens étroits qui existaient entre Auguste et César. Il semblerait que le texte de Nicolas ait été bien moins sobre et objectif que pouvait l'être l'*Autobiographie* d'Auguste². En effet, un tel narcissisme serait unimaginable dans une autobiographie ! Nicolas n'a donc probablement pas traduit mot à mot le texte d'Auguste mais a choisi les informations qui lui semblaient les plus pertinentes dans son texte. Celles-ci ne correspondent cependant pas toujours aux données provenant d'autres sources.

Nicolas donne plusieurs informations erronées dans le texte. L'une d'elles se trouve au chapitre 4 et concerne l'âge auquel Auguste prononça l'éloge funèbre de sa grand-mère Julie. En effet, Nicolas nous dit qu'Auguste fit ce discours à l'âge de neuf ans. Or Suétone, en accord avec Quintilien, affirme que l'épisode se déroula alors qu'Auguste avait douze ans³. Cette différence serait-elle due à un problème de transmission du texte⁴ ? C'est une possibilité. Mais au vu du caractère extrêmement élogieux du texte, on peut imaginer que la petite « erreur » de Nicolas ne soit pas totalement innocente. En effet, la carrière politique d'un homme était d'autant plus prestigieuse qu'elle commençait très tôt. Le thème se retrouve par exemple dans d'autres vies de Suétone, comme dans celle de Tibère, qui prononça l'éloge funèbre de son père à neuf ans et celle de Caligula qui prononça celui de son arrière-grand-mère à seize ans. Le fait que Nicolas rajeunisse de nouveau Auguste lors de la prise de la *toga virilis* confirme cette tendance à discrètement mettre en avant la précocité d'Auguste⁵.

Au chapitre 35, on apprend qu'Auguste fut nommé patricien par le sénat. C'est inexact : en 45 av. J.-C., le sénat accepta la *lex Cassia*, une loi qui donnait à César le droit de déclarer

¹ Suet. Aug. 85 : « *Multa varii generis prosa, oratione composuit, aliqua de vita sua, quam tredecim libris Cantabrico tenus bello nec ultra exposuit.* » : « Il composa beaucoup de textes en prose de différentes natures, parmi lesquels un au sujet de sa vie, qu'il exposa en treize livres jusqu'à la guerre des Cantabres et pas au-delà »

² B. Scardigli, *Nicolao di Damasco, Vita di Augusto*, p. 15 cite G. Dobesch p. 93

³ Suet. Aug. 8 ; Quint. 12, 6,1

⁴ Müller, FHG III p.428 propose de remplacer ἐννέα par ἑνδεκα. Auguste serait ainsi dans sa douzième année.

⁵ N.D., 8 : « *περὶ ἔτη μάλιστα γεγονώς ἰδ'* » : il avait environ 14 ans. Auguste prit la *toga virilis* 4 ans après avoir prononcé le discours funèbre de sa grand-mère (Suet. Aug. 8). Il a donc plus de quinze ans à cette époque.

patricien toute personne qu'il en jugerait digne¹. Ce n'est donc pas le sénat qui nomma Auguste patricien, mais son oncle². Ici encore, faut-il voir une erreur involontaire ou une petite modification de Nicolas en vue d'avantager Auguste ? Il aurait pu être bon, dans le cas où la biographie a été publiée alors que le pouvoir d'Auguste n'était pas encore communément accepté, de légitimer la position du nouveau dirigeant en montrant qu'il fut choisi par un groupe de personnes et pas uniquement par un parent proche.

De nouveau, au chapitre 114, Nicolas fait une entorse à la réalité en affirmant que César légua son pouvoir à son fils adoptif selon le modèle dynastique de l'époque hellénistique. Cela ne semble pourtant pas être le cas, puisque le plus grand problème d'Auguste après la mort de César fut de justifier son droit de succéder à son père adoptif. C'est une affirmation étonnante puisque le contenu du testament de César était connu des Romains, une lecture publique en ayant été faite³. On sait que César y adoptait son neveu mais il n'est jamais précisé qu'il lui transmettait les droits qu'il avait acquis. Cette information provient-elle de l'autobiographie du prince qui considérait que le pouvoir lui revenait et souhaitait légitimer sa position⁴?

Ces modifications peuvent venir soit de la source, soit de l'auteur. Si Nicolas n'est pas lui-même à l'origine des erreurs, du moins en est-il complice en les transmettant ainsi.

4.2.5. Structure

La partie du texte qui nous a été transmise s'étend de l'enfance d'Auguste à octobre 44 avant notre ère. Environ un tiers de ce texte est consacré à un excursus sur la mort de César et les jours qui la précédèrent (ch. 58 à 106).

Le *Bios Kaisaros* est racontée de manière plus ou moins chronologique. Nicolas explique comment il va procéder au chapitre 2 : il souhaite raconter les actes d'Auguste et ainsi faire connaître la vérité. C'est pourquoi il commence par évoquer sa naissance, sa famille et son éducation.

πρότερον δ'αὐτοῦ τό τε γένος διέξιμι καὶ τὴν φύσιν τοῦς τε γεννήτας, ἀφ'ᾧν ἦν τὴν
<τ'> ἐκ νηπίου τροφὴν τε καὶ παιδείαν ἢ χρησάμενος τοσόσδε ἐγένετο⁵.

Nicolas parle de ces différents sujets, mais sans en faire des catégories strictes, comme on avait l'habitude de le voir avec Suétone. En effet, s'il traite de l'ascendance très rapidement (ch. 3), il revient tout au long du texte sur les interventions de sa mère Atia et de son beau-père Philippe dans sa vie et sur la nature exceptionnelle d'Auguste.

¹ Cf. B. Scardigli, *Nicolao di Damasco, Vita di Augusto*, p. 114

² Cf. Tac. *Ann.* XI, 25, 2 et Dio Cass. LII, 42, 5

³ Dio Cass. XLIV, 35, 2

⁴ C. M. Hall, op. cit. p. 95

⁵ Nic. Dam. 2 : « Je parlerai d'abord de sa famille, de son caractère, de ses parents, de son éducation et de son instruction dès sa petite enfance grâce auxquels il est devenu ce qu'il était. »

Dans une première partie, Nicolas raconte l'enfance du futur empereur, son éducation (chap. 3 à 6) et ses premiers pas dans la vie publique (8-36), où on voit ses débuts dans les campagnes militaires (21-27). Cette première partie ne se présente pas comme un récit harmonieux mais plutôt comme une suite d'épisodes de la vie du jeune homme disposés chronologiquement. Elle est ponctuée d'anecdotes mettant en évidence l'excellence du jeune homme et insiste sur la proximité d'Auguste avec César.

A la fin du chapitre 36, l'*excerptor* note :

« τέλος τῆς ἱστορίας Νικολάου Δαμασκηνοῦ καὶ τοῦ βίου Καίσαρος τοῦ νέου¹. »

Les chapitres suivants montrent la réaction d'Auguste à la mort de César (37-57). Cette partie est suivie d'une longue digression sur la montée des tensions avant le meurtre de César, le meurtre lui-même et les évènements qui le suivirent immédiatement (58-106). Le texte revient alors à Auguste et ses premières actions à l'annonce du décès de César (107-139). Les extraits du *Bios Kaisaros* se terminent alors qu'Auguste se prépare à partir en guerre contre Antoine. Le livre se poursuivait probablement plus loin, mais la transmission fragmentaire du texte ne nous a pas livré la suite du livre. L'introduction du chapitre 2 permet d'imaginer qu'il traitait des actions d'Auguste en temps de guerre, à la fois civile et étrangère, et en temps de paix :

« Περὶ δὴ τούτου τοῦ ἀνδρὸς φρονήσεως τε καὶ ἀρετῆς ἰσχὺν δεῖξαι ὅπόσον δύναται, τὰ μὲν ἐκ τῆς πολιτείας, ἥντινα ἐν τῇ πατρίδι ἐπολιτεύσατο, τὰ <δὲ> κατὰ στρατηγίας μεγάλων πολέμων ἐγκωρίων τε καὶ ἀλλοεθνῶν, ἀγώνισμα μὲν ἀνδρώποισι πρόκειται λέγειν καὶ γράφειν, ὡς ἂν εὐδοκιμοῖεν ἐν καλοῖς ἔργοις². »

4.2.6. Nicolas et l'éducation d'Auguste

Nicolas accorde beaucoup plus d'importance à l'éducation du futur empereur que ne l'avait fait Suétone. Il est possible que cet intérêt soit lié au fait que l'auteur a travaillé comme précepteur à la cour de Cléopâtre. Il a donc une idée précise de ce qu'est une bonne éducation. Au chapitre 6, on constate que Nicolas préconise des exercices mentaux mais aussi physiques :

« ἤσκει γὰρ καὶ τὴν ψυχὴν τοῖς καλλίστοις ἐπιτηδεύμασι καὶ τὸ σῶμα ταῖς γενναίαις καὶ πολεμικαῖς μελέταις³. »

¹ « Fin de l'histoire de Nicolas de Damas et du jeune César. »

² Nic. Dam. *Aug.* 2 : « De montrer quel pouvoir résulta de la force de l'intelligence et de la vertu de cet homme, en ce qui concerne d'une part les affaires de la cité qu'il administra dans sa patrie, d'autre part les questions de stratégie des grandes guerres qu'il mena, à la fois civiles et étrangères, cela offre un sujet de compétition pour les hommes à la fois oratoire et littéraire afin que les hommes puissent être honorés grâce à de belles œuvres. »

³ Nic. Dam. *Aug.* 6 : « il exerça aussi son esprit aux plus belles occupations et son corps à des exercices nobles et guerriers. »

Les premiers servent d'entraînement à la vie de tous les jours (Nicolas nous apprend qu'Auguste était très rapide à appliquer des règles théoriques à des cas concrets (*καὶ τῶν διδασκόντων θάπτον αὐτὸς τὴν μάθησιν ἐπὶ τῶν ἔργων ἀπεδείκνυτο*¹)) les seconds d'entraînement à la guerre.

On remarque aussi une très grande présence des parents d'Auguste, en particulier de sa mère Atia. Les parents s'informent de ce que fait leur enfant, de ce qu'il a appris et avec qui il a passé la journée (ch. 6). L'intérêt d'Atia ne s'arrête pas aux progrès scolaires de son enfant. Elle exerce sur lui une grande autorité, ne lui permettant par exemple pas de changer de style de vie, malgré l'âge précoce auquel il prend la toge virile (ch. 10), surveillant ses fréquentations afin qu'il ne soit pas détourné par les nombreuses femmes qu'attirait sa grande beauté (ch. 12) et s'opposant même à ce qu'il parte en guerre avec César (ch. 14). Le grand rôle d'Atia n'est pas un hasard. En effet, le *mos majorum* voulait que la mère soit très présente dans l'éducation des enfants. Tacite compare ainsi les mœurs actuelles à celles d'autrefois :

« Nam pridem suus cuique filius, ex casta parente natus, non in cellula emptae nutricis, sed gremio ac sinu matris educabatur, cuius praecipua laus erat tueri domum et inservire liberis². (...) »

Quae disciplina ac severitas eo pertinebat, ut sincera et integra et nullis pravitatibus detorta unius cuiusque natura toto statim pectore arriperet artis honestas, et sive ad rem militarem sive ad iuris scientiam sive ad eloquentiae studium inclinasset, id solum ageret, id universum hauriret³. »

C'est bien ce que fait Atia. Elle n'a pas confié Auguste à une nourrice et est très attentive à son développement à la fois scolaire et moral, à tel point que Tacite la cite en exemple :

« Ac non studia modo curasque, sed remissiones etiam lususque puerorum sanctitate quadam ac verecundia temperabat. Sic Corneliam Gracchorum, sic Aureliam Caesaris, sic Atiam Augusti praefuisse educationibus ac produxisse principes liberos accepimus⁴. »

L'éducation d'Auguste correspond donc à un idéal d'éducation romaine qui lui inculquera des vertus typiquement romaines comme, par exemple, la *moderatio*, l'*abstinentia* ou la *castitas*

¹ Nic. Dam. *Aug.* 6 : « et il démontra en pratique ce qu'il avait appris plus rapidement que ses professeurs. »

² Tac. *De or.* XXVIII, 4 : « car autrefois, pour chacun, le fils, né d'une mère chaste, était élevé non pas dans la petite chambre d'une nourrice achetée, mais dans le giron et le sein de sa mère dont c'était le plus grand honneur de rester à la maison et d'être au service de ses enfants. »

³ Tac. *De or.* XXVIII, 7 : « cette discipline et cette sévérité cherchaient à faire en sorte que la nature sincère et intègre de chacun, pervertie par aucune débauche, se jette de tout son cœur sur les arts libéraux et qu'elle se penche soit sur l'art de la guerre, soit sur la science juridique, soit sur l'étude de l'éloquence, qu'elle ne s'adonne qu'à cela et qu'elle y puise tout. »

⁴ Tac. *De or.* XXVIII, 6 : « et cette nature ne dirigeait pas seulement les études, mais aussi les loisirs et les jeux de ses enfants avec une certaine vertu et pudeur. C'est ainsi que nous apprenons que Cornelia, mère des Gracques, Aurelia, mère de César, et Atia, mère d'Auguste, ont dirigé l'éducation de leurs enfants et les ont menés au premier rang. »

qui sont illustrés tout au long du texte par les diverses anecdotes¹. Par-dessus tout, Auguste fait preuve de respect, *ἡ αἰδώς*, pour sa mère, son beau-père et les personnes qui l'entourent.

A partir du chapitre 14, Atia est progressivement remplacée par César dans son rôle d'éducatrice et de protectrice d'Auguste. Celui-ci initie Auguste à l'art militaire et l'aide à progresser dans la vie publique². A la mort de César, Atia reprend de l'importance. C'est elle qui informe Auguste par une lettre de l'assassinat de son oncle (ch. 38) et qui est chargée par le dictateur d'organiser son enterrement. Auguste reçoit une deuxième lettre de sa mère lui donnant des conseils sur le comportement à avoir dans la période critique qui suit la mort de César (ch.52). Atia n'a plus la même sévérité envers Auguste adulte mais agit en tant que conseillère (cf. ch. 126). Nicolas consacre même un paragraphe entier à sa réaction à la décision d'Auguste d'accepter l'adoption de son oncle. Elle lui permet alors d'utiliser le nom de César (ch. 54).

L'insistance de Nicolas sur cette mère qui n'est pas très bien connue par ailleurs (quelques phrases l'évoquent chez Cicéron, Suétone, Tacite et Dion Cassius³) vient aussi du fait qu'elle établit le lien sanguin entre Auguste et César. Etant la sœur de César, sa présence dans le texte est aussi un rappel constant de la légitimité d'Auguste à reprendre l'œuvre de son oncle et père adoptif.

4.2.7. Proximité de César

Le *Bios Kaisaros* est le texte biographique d'Auguste qui souligne le plus les relations entre le futur empereur et son oncle. Suétone évoque le sujet, mentionnant très succinctement les points que Nicolas développe plus en détail⁴. Cela découle du fait que Suétone ne passe que très peu de temps sur la jeunesse d'Auguste contrairement à Nicolas.

Nicolas insiste sur les liens familiaux qui lient César à Auguste, et particulièrement sur l'adoption de celui-ci. Elle est mentionnée dès le triomphe de César auquel participe Auguste, suivant le char du dictateur, un honneur réservé habituellement aux fils des triomphateurs. L'information ne correspond pas à celle que donne Suétone selon qui l'adoption eut lieu par testament en septembre 45⁵. Peut-être est-elle tirée de l'autobiographie d'Auguste qui aurait eu connaissance de cette adoption avant qu'elle ne soit rendue publique. Toutefois, au

¹ La *moderatio* est par exemple montrée au chapitre 28, où Auguste ne fréquente pas les banquets comme les jeunes gens de son âge ou par le fait qu'Auguste ne change pas ses vêtements malgré sa prise précoce de la toge virile. Sa *castitas* et son *abstinentia* sont illustrées par la remarque que fait Nicolas sur les mœurs sexuelles d'Auguste au chapitre 36

² Toutefois, Auguste n'oublie pas sa mère et alors qu'il est en campagne avec César, il lui demande la permission de rentrer rendre visite à Atia : ch. 31

³ Cic. *Philipp.* III, 15-17; Suet. *Aug.* 4 ; 61 ; 94 ; Tac. *Dial.* XXVIII,5 ; Cass. Dio XLVII, 17, 6 & XLV, 1,2-3

⁴ Suet. *Aug.* 8

⁵ Suet. *Cés.* 83

chapitre 22, il rappelle qu'Auguste appelait César son oncle. Celui-ci inclut son neveu dans ses activités, lui confie la charge du théâtre grec de Rome (ch. 19) et l'emmène en campagne militaire. Il manifeste une grande inquiétude lorsque Auguste est victime de problèmes de santé (ch. 20). Auguste a une relation privilégiée avec le dictateur ce qui lui permet d'agir en tant qu'intermédiaire entre lui et des personnes venues demander une faveur. Nicolas montre aussi que César apprécie la compagnie du jeune homme et qu'il lui reconnaît de grandes qualités (ch. 23-24 ; 30). Ainsi, précise-t-il, l'affection de César ne provenait pas uniquement des liens familiaux entre les deux hommes, comme certains pouvaient le penser. A partir de la mort de César, Nicolas redouble d'efforts lexicaux pour souligner la nouvelle paternité de César. On constate un grand nombre de mots ayant trait au père ou au fils : paternel : *πατρῷος*¹, *πατριικός*², *πάτριος*³, le père : *ὁ πατήρ*⁴, le fils : *ὁ παῖς*⁵, *ὁ υἱός*⁶. Cette abondance de mots portant sur la famille est une nouvelle légitimation de la position d'Auguste qui reprend l'œuvre de son père. Il est possible que Nicolas recopie les termes qu'utilise Auguste lui-même dans son autobiographie, cherchant lui aussi à confirmer qu'il est autorisé à prendre la succession de son père adoptif et que ce pouvoir n'est pas usurpé.

4.2.8. Vices et vertus d'Auguste

Les philologues des XIX^e et début du XX^e siècles critiquèrent grandement la vision purement favorable d'Auguste⁷. L'Auguste de Nicolas est irréprochable, autant sur le plan de l'apparence physique que moral et intellectuel !

Nicolas suit le modèle de la biographie péripatéticienne qui cherche à illustrer le caractère d'un individu en analysant ses faits et gestes. Ainsi, une foule d'anecdotes mettent en évidence un aspect particulier de la personnalité d'Auguste. On aperçoit son dévouement au travail dans le chapitre 20 où il est victime d'un coup de chaleur, parce qu'il ne désire pas quitter le poste que lui a confié César. Son intervention auprès de César en vue de sauver le frère de l'un de ses amis (ch. 16) démontre son *αἰδώς* : il hésite à s'adresser à son oncle, puis son courage et son sens de l'amitié prennent le dessus lorsqu'il se résout à le faire. L'épisode du Pseudo-Marius aux chapitres 31 à 33 nous présente la réaction intelligente d'Auguste confronté à une situation difficile ainsi que son autorité sur la population. Les informations données sont donc rarement innocentes et contribuent à donner une impression très favorable

¹ Nic. Dam. *Aug.*, 53; 108; 131; 134

² Nic. Dam. *Aug.*, 108 ; 115; 119

³ Nic. Dam. *Aug.*, 57

⁴ Nic. Dam. *Aug.*, 108 ; 115 ; 131 ; 134 ; 139 (*καίσαρος τοῦ πατρὸς*)

⁵ Nic. Dam. *Aug.*, 115 ; 120 ; 139

⁶ Nic. Dam. *Aug.*, 56

⁷ Cf. F. Jacoby, *FgrHist.*, Kommentar II C, Nikolaos von Damaskus, n. 90, p. 264 et B. Scardigli, *Nicolao di Damasco, Vita di Augusto* Florence, 1983, p. 11

de cet homme en train de prendre ou ayant pris les rennes de l'Etat au moment où Nicolas publie son livre.

4.3. CONCLUSION

Le but de la biographie dépend probablement de sa date de composition : si le livre a été écrit peu après l'autobiographie d'Auguste, dans les années 20, il avait peut-être le même but apologétique que celle-ci, mais cette fois désirant présenter le nouvel empereur aux habitants de l'Orient, récemment entrés dans l'Empire et peut-être sceptiques quant à la croissance du pouvoir d'Auguste. Si au contraire il a été rédigé après la mort de l'empereur, il avait peut-être un but plus panégyrique et serait un hommage à un vieil ami¹.

Nicolas lui-même ne donne aucune indication sur la date à laquelle il rédigea son texte². Cependant, au vu du caractère extrêmement élogieux du texte et de l'habileté diplomatique de l'auteur, il nous semble plus probable que l'intention de Nicolas était de donner une impression favorable de l'homme qui prenait de plus en plus d'importance dans l'Etat romain à cette période encore transitionnelle entre la République et l'Empire. La légitimation de la succession de César est omniprésente dans le vocabulaire familial, l'importance de la mère d'Auguste et les scènes de complicité entre l'oncle et son neveu. Les vertus sont mises en avant, pas toujours de manière très subtile, puisqu'on rencontre parfois une énumération de qualités (ch. 11; 17; 26 etc.). Il y a aussi un certain nombre de scènes montrant Auguste en tant qu'objet d'adulation d'une foule. Ceci paraît par exemple dès son enfance, où il est accompagné chaque jour par des garçons et des hommes lors de ses trajets à cheval (ch. 3). Au chapitre 12, les femmes sont attirées irrésistiblement par sa beauté. Lorsqu'il est *praefectus urbi* aux *feriae latinae*, le peuple se presse pour le voir (ch. 13). Pendant son séjour à Apollonia, il est aimé de tous (ch. 37) et ainsi de suite jusqu'aux soldats qui le soutiennent face à Antoine (115-120). Cette abondance d'images d'un Auguste idolâtré par tous ceux qui l'entourent est peut être un moyen de gagner l'affection d'un lectorat qui n'est pas entièrement convaincu par l'arrivée d'un nouveau monarque venu de loin. Pour ces raisons, la biographie d'Auguste de Nicolas de Damas nous apparaît comme un texte de propagande plutôt qu'une œuvre littéraire objective.

¹ E. Parmentier-Morin, *L'œuvre historique de Nicolas de Damas*, Lille, 1998, p. 88. Selon Mme Parmentier-Morin, Auguste confia lui-même à Nicolas la mission de rédiger son autobiographie : cf. p. 89.

²B Scardigli propose trois dates : *Nicolao di Damasco, Vita di Augusto*, p. 19

5. ETUDE DES *RES GESTAE DIVI AUGUSTI*

Le texte des *Res Gestae* est le seul écrit pratiquement complet que nous ayons conservé d'Auguste. Il est bien entendu purement subjectif, puisque son auteur en est le principal acteur. Il nous permet néanmoins d'avoir une idée de l'image officielle qu'Auguste voulait transmettre de lui-même et de son règne.

5.1. ETABLISSEMENT DU TEXTE DES *RES GESTAE*

A sa mort, en 14 ap. J.-C., Auguste laissa une série de documents destinés à être lus devant le sénat. Parmi eux se trouvaient son testament, des ordres relatifs à ses funérailles, un état de la situation de l'empire (il y citait le nombre de soldats dans l'empire, l'état des comptes, etc.) et le texte des *Res Gestae*¹. Celui-ci devait être gravé sur des plaques de bronze fixées sur des piliers à l'entrée du Mausolée d'Auguste au bord du Tibre. Ces plaques ont aujourd'hui disparu car le bronze est une matière précieuse qu'on n'hésita pas à réutiliser vers la fin de l'Antiquité. Cependant le texte fut gravé sur les murs de plusieurs temples à travers l'Empire, souvent accompagné d'une traduction grecque. A Ankara nous avons retrouvé les deux versions, celle en latin et celle en grec, à Apollonia uniquement en grec et à Antioche le texte latin seul. L'inscription d'Ankara, dit *monumentum Ancyrum*, est donc le plus important, car il est le mieux conservé. Ses lacunes ont pu être presque toutes complétées grâce aux deux autres inscriptions et aux textes grecs.

5.2. DATE DE REDACTION

Auguste dit à la fin de l'écrit (35, 2) qu'il rédigea les *Res Gestae* alors qu'il avait 76 ans. On constate plusieurs fois dans le texte l'expression *cum haec scribebam*, « au moment où j'écrivais ceci² ». Auguste est décédé en 14 ap. J.-C., à l'âge de 77 ans. La rédaction se situerait donc environ un an avant sa mort. Peut-être se sentait-il approcher de la fin de sa vie, ce qui le poussa à rédiger ce texte. Ce sentiment pourrait transparaître dans le fait qu'Auguste écrit *cum haec scribebam* à l'imparfait duratif. Cette expression donnerait alors au lecteur l'impression d'entendre Auguste lui-même commentant son propre texte, même longtemps après sa mort. Il s'agit d'une technique littéraire dite « énallage », c'est-à-dire une forme de transformation du temps de la composition ou de l'auteur, permettant de donner un effet au texte. Ici, Auguste souhaite donner l'effet qu'il s'adresse au lecteur à l'époque où celui-ci lit l'inscription.

¹ Suet. *Aug.*, 101

² *RG.* 4, 4 ; 7, 2 ; 25, 3

Selon Gag , le projet aurait  t  con u bien avant la fin de la vie d'Auguste, aux alentours de 27-23 av. J.-C., puis mis   jour r guli rement¹. Il lui semble peu probable qu'une personne   la sant  aussi faible qu'Auguste ait attendu si longtemps pour mettre en  uvre un projet si important. De plus, la majorit  des informations proviennent du d but du r gne d'Auguste. Cette derni re affirmation semble toutefois peu justifi e : si la majorit  des actions militaires datent de la premi re partie du gouvernement d'Auguste, n'est-ce pas parce que c'est la p riode o  il entreprit le plus d'op rations de ce type ? Auguste fait  galement   plusieurs reprises des bilans de sa carri re qui ne peuvent avoir  t  faits avant la fin de sa vie. Les honneurs cit s   divers endroits reviennent sur des  v nements datant de l'ensemble du r gne de l'empereur. Il est tr s possible qu'Auguste ait eu le projet en t te depuis longtemps et qu'il n'ait certainement pas attendu jusqu'  ses septante-six ans pour le mettre en  uvre. Toujours est-il que selon nous, il est difficile d'affirmer que le texte a  t   crit pratiquement quarante ans avant la mort d'Auguste.

5.3. A QUI S'ADRESSENT LES *RES GESTAE* ?

Vu l'emplacement des inscriptions, devant le Mausol e d'Auguste et   travers l'Empire, celles-ci s'adressaient   tous les citoyens de l'Empire. De plus, les versions qui se trouvaient   l'Est de l'Empire  taient inscrites en latin, la langue administrative des Romains, et en grec, la langue que parlaient les habitants de ces r gions. Cependant le contenu ne contient rien qui puisse vraiment s'adresser aux habitants des provinces². Selon Gag , le texte a  t   crit avant tout pour la pl be romaine, premi re b n ficiaire de la g n rosit  d'Auguste. Il est vrai qu'un certain nombre de passages se r f rent   des  v nements qui touch rent plus sp cifiquement les Romains, comme l' num ration des constructions et r novations de b timents dans la ville de Rome (chap. 19-21) ou la distribution d'argent   la pl be romaine et aux habitants des colonies (chap. 15). Cependant, toutes ces informations contribuent   donner d'Auguste l'image d'un empereur grand et g n reux. Ce texte  tait destin    provoquer un  merveillement de la part des habitants des provinces lointaines devant tant de magnanimit  et non pas une indiff rence due   l' loignement des choses qu'il contenait.

5.4. STRUCTURE

Les *Res Gestae* sont compos es de 33 chapitres plus ou moins longs, divis s en paragraphes. Ces chapitres semblent remonter au manuscrit d'Auguste, comme le d montre J. Gag  par une comparaison des diff rentes versions  pigraohiques que nous d tenons³. Les philologues

¹ Gag , *Les Res Gestae Divi Augusti ex monumentis Ancyrano et Antiochens Latinis et Ancyrano et Apolloniensi Graecis*, Paris, 1935, pp. 16-23

² J. Gag , op. cit., pp. 23-24

³ J. Gag , op. cit., p. 57

s'accordent aujourd'hui pour diviser le texte en trois parties principales¹ : les chapitres 1 à 14 comprennent les *honores* d'Auguste, c'est-à-dire l'ensemble des charges et des honneurs civils qu'il reçut ou refusa. Les chapitres suivants (15-24) traitent des *impensae*, les dépenses que fit Auguste en faveur de l'Etat et du peuple. La troisième grande division du texte (25-33) contient les *Res Gestae* propres d'Auguste, ses actes politiques, les terres qu'il conquiert, les peuples qu'il soumit et ainsi de suite. Les deux derniers chapitres, 34 et 35, tiennent lieu de conclusion. Ils concernent les deux titres exceptionnels qu'obtint Auguste dans sa carrière : les titres d'*Augustus* et de *pater patriae*.

Les événements ne sont donc pas organisés chronologiquement, mais par rubriques thématiques qui, comme chez Suétone, n'ont pas toujours entre elles de lien plus évident que le sujet de la section où elles se trouvent (*honores, impensae, res gestae*). La chronologie n'est d'ailleurs pas systématiquement prise en compte dans la suite des chapitres, ni même à l'intérieur d'une des nombreuses listes qu'Auguste inclut dans son texte. Par exemple, au chapitre 15, Auguste explique qu'il fit diverses distributions d'argent au peuple. Dans l'énumération des occasions où cela eut lieu, il commence par son cinquième consulat avant de poursuivre avec ses dixième, onzième et douzième consulats. A la phrase suivante, Auguste parle toujours de son douzième consulat. La prochaine distribution dans le texte a lieu pendant le cinquième consulat et la dernière pendant le treizième. Le lien n'est pas non plus établi par la somme d'argent distribuée ou par le nombre de personnes que le don toucha. La cause de cette organisation ne nous apparaît donc pas très clairement et reste mystérieuse. Cette disposition entraîne quelques redites : les guerres civiles sont évoquées au début de l'œuvre (chapitres 1-3), lorsque Auguste mentionne ses débuts politiques. Elles le sont une deuxième fois au chapitre 25, comme introduction à la partie concernant les guerres civiles et étrangères que mena l'empereur. Les colonies militaires sont citées dans trois chapitres différents (3 ; 16 et 28). Ce problème se rencontre aussi chez Suétone. Les deux textes seront comparés au point 7.1.

5.5. STYLE

Le texte est écrit dans un style avec peu de fioritures, sans grande recherche d'embellissement. La priorité d'Auguste ne semble pas être l'esthétique stylistique du texte, mais plutôt la portée de son contenu.

Auguste ne cherche pas à éviter les répétitions lexicales. Le chapitre 15 concernant les distributions d'argent contient cinq fois le verbe *dare*. De la même manière, le verbe *reficio* se trouve cinq fois dans le chapitre 20 qui traite des rénovations de bâtiments que fit faire

¹ E. Ramage, « The Nature and Purpose of Augustus' Res Gestae », *Historia Einzelschriften* 54, 1987, p. 17; J. Gagé, op. cit. pp 13-16

Auguste. Ces répétitions contribuent à donner une image de grandeur, à souligner la quantité de réalisations de l'empereur. Dans le même registre que ces répétitions, il y a également un certain nombre d'énumérations. Le passage sur les constructions et les rénovations d'Auguste (19-21) est constitué presque uniquement d'une liste de monuments. On peut dire la même chose du catalogue des rois qui se présentèrent à lui en tant que suppliants au chapitre 32. Tout comme les répétitions, les catalogues donnent une idée d'abondance. C'est la quantité qui importe plus que les noms contenus dans ces listes. De même, la profusion des nombres, souvent énormes, est frappante : combien d'argent il a donné à chaque distribution, combien de fois il occupa chaque charge, combien de citoyens contenait l'Empire romain, combien de navires il prit et ainsi de suite. Chaque somme est exceptionnelle, chaque montant d'argent est farouche, toute information doit être extraordinaire.

Pour insister sur sa personne, Auguste parle de lui-même en utilisant le « je ». E. Ramage dénombre plus de cent verbes à la première personne¹. Il remarque également que tous les autres verbes du texte sont à la troisième personne. Ainsi, il y a deux actions : Auguste agit à la première personne et les honneurs et charges extraordinaires lui sont attribués à la troisième personne.

On constate donc que ce texte ne recherche pas les ornements mais désire avant tout mettre en avant la carrière unique de l'empereur, accentuer la grandeur de ses actes, la générosité de ses dons et l'ampleur de ce qu'il entreprit.

5.6. LA CARRIERE D'AUGUSTE VUE PAR LUI-MEME

Nous avons vu au point 5.3 que l'inscription des *Res Gestae* était destinée à un très large public. Auguste se devait donc d'en choisir le contenu avec soin. Il n'y avait évidemment pas de place pour tout ce qui aurait pu évoquer un aspect négatif de sa carrière. Ainsi, on n'y trouve aucun des noms de ses ennemis et adversaires. Ils sont désignés par des périphrases : le parti d'Antoine devient une *factio* qui opprime la ville², Brutus et Cassius sont ceux *qui parentem meum trucidaverunt*³, le parti de Sextus Pompée est appelé *praedones*⁴. Le triumvirat est mentionné deux fois, mais jamais les deux autres personnes qui le complétaient. Ce triumvirat est vu de manière très positive. Auguste affirme que le peuple le créa pour refonder la *res publica*, la même année où il fut nommé consul :

¹ E. S. Ramage, op. cit. pp. 21-27. Ramage fait un inventaire de toutes les personnes des verbes dans les *Res Gestae*.

² *R. G.* 1, 1

³ *R. G.* 2, 1 « ceux qui massacrèrent mon père »

⁴ *R. G.* 25, 1 : « pirates »

« Populus (...) triumvirum rei publicae constituendae creavit¹. »

Oubliées les tensions de l'époque de la création du triumvirat et l'autonomie des trois hommes qui prirent la décision de se partager le gouvernement de l'Empire. Désormais, le triumvirat est un choix du peuple romain. Aucune mention non plus des oppositions qui se manifestèrent lorsque Auguste choisit de prendre la succession de son père adoptif et de revendiquer la place qui, selon lui, lui revenait. Ici, tout se passe très naturellement : Auguste, âgé de dix-neuf ans, décide à la mort de César de créer une armée et de rendre la liberté à l'Etat (1, 1) à la suite de quoi il est accepté au sénat avec des privilèges inhabituels (1, 2-4). Il venge ensuite son père (2) et gagne toutes les guerres qu'il entreprend (3, 1). Après la victoire d'Actium,

« Iuravit in mea verba tota Italia sponte sua et me belli quo vici ad Actium ducem depoposcit². »

Et tout se déroule à merveille ! Aucune défaite, aucune opposition à l'horizon. Les proscriptions de 43 av. J.-C. sont passées sous silence. La rivalité avec Antoine n'est qu'effleurée par l'évocation des guerres civiles et d'Actium et les tensions dues à la croissance du pouvoir d'Auguste avant la bataille sont absentes. Il est normal que dans une inscription destinée à durer très longtemps, on ne désire pas conserver le souvenir d'événements négatifs du règne. Il aurait été très surprenant qu'Auguste enregistre la défaite de Varus sur son monument funéraire. Mais le peuple avait-il déjà oublié les épisodes difficiles du début du règne d'Auguste ? Peut-être ces actes étaient-ils relégués au rang d'erreurs de jeunesse ou acceptés en raison du rôle du *princeps* dans la stabilisation de l'Etat après des périodes très tumultueuses. Auguste, comme tout dirigeant, souhaitait que l'on garde de son principat une image idéale : un règne paisible, où toute guerre n'avait pour but que de pacifier l'Empire et de le rendre plus sûr. Pour ce faire, en plus d'avoir élagué son *curriculum vitae* politique, il s'applique à en dégager plusieurs vertus.

5.7. LES VERTUS EXPOSEES PAR AUGUSTE

Comme nous l'avons vu au point précédent, il ne figure dans les *Res Gestae* aucun renseignement qui pourrait nuire à l'image d'Auguste. Tout est mis en œuvre pour le glorifier. Au contraire des biographies de Nicolas de Damas et de Suétone et de l'autobiographie d'Auguste qui sera étudiée plus loin, il n'est question ici d'aucun détail personnel. Tout concerne la vie publique de l'empereur. Sa personnalité est donc mise en avant par des références aux vertus qu'il montrait au peuple. Ces vertus que l'on retrouve tout au long du

¹ *R. G.* 1, 4 : « Le peuple créa un triumvirat pour établir la *res publica*. »

² *R. G.* 25, 2 : « Toute l'Italie, de son propre chef, a juré obéissance à mes paroles et m'a réclamé comme général de la guerre que j'ai gagnée à Actium »

texte sont celles qui étaient représentées sur le bouclier en or que reçut Auguste en 27 av. J.-C. lors de la restitution de la *res publica*. Ce *clupeus virtutis* est mentionné au chapitre 34 où Auguste explique qu'on le remercie ainsi pour sa *virtus*, *clementia*, *iustitia* et *pietas*¹. Auguste utilisa ce bouclier dans sa propagande, le faisant représenter sur les pièces de monnaie, graver sur les autels et en faisant exposer des copies aux quatre coins de l'Empire². Il a aujourd'hui disparu, mais il en existe une copie trouvée à Arles dont l'inscription est encore lisible :

« Senatus populusque Romanus Imp. Caesari Divi F. Augusto Cos. VII dedit clupeum virtutis clementiae, iustitiae, pietatis erga deos patriamque³. »

Ces quatre vertus se dévoilent dans les diverses fonctions d'Auguste. La *virtus* et la *clementia* se révèlent dans le domaine militaire. Auguste fait preuve de *virtus* lorsqu'il mène et gagne des batailles. Il montre ensuite sa *clementia* lorsqu'il épargne les vaincus. Présentes tout au long du texte lorsqu'il s'agit de guerres, ces deux vertus sont évoquées par les actes d'Auguste au chapitre 3,1 :

« Bella terra et mari civilia externaque toto in orbe terrarum saepe gessi, victorque omnibus veniam petentibus civibus peperci⁴. »

La *iustitia*, quant à elle, est visible dans la pratique des devoirs civils. Auguste présente cette vertu en refusant les charges inhabituelles, en pacifiant diverses régions et en nommant rois les hommes que les Parthes et les Mèdes réclamèrent (ch. 33).

La *pietas* est la manifestation de respect envers sa famille, sa patrie et les dieux. Auguste montre de la *pietas* envers son père adoptif en vengeant son assassinat (2, 1) et en faisant construire une *aedes divi Iulii* (19). Il fait également preuve de *pietas* envers les dieux quand il construit ou rénove un très grand nombre de temples (19-20), ou lorsqu'il accorde des dons à Divus Julius, Apollon, Vesta et Mars Vengeur (21, 2) et à d'autres temples (24). Finalement, le texte tout entier est une expression de *pietas* envers la patrie, l'ensemble montrant Auguste qui se consacre à sa patrie et le peuple qui lui manifeste de la reconnaissance.

De ces quatre vertus principales découlent d'autres qualités. L'évergétisme et la générosité de l'empereur font partie de sa *pietas*, puisqu'il rénove des temples et construit divers bâtiments utiles à sa patrie. De même, son respect du *mos majorum* relève lui aussi de la *pietas*. Sa *moderatio* et sa *liberalitas* peuvent être attribuées à sa *iustitia*.

¹ E. Ramage développe longuement cette question des vertus dans l'op. cit. pp. 73-100

² E. Ramage, op. cit., p. 74

³ « Le sénat et le peuple romains donnèrent à Auguste, empereur César, fils de dieu, alors qu'il était consul pour la septième fois, un bouclier de la *virtus*, de la *clementia*, de la *iustitia* et de la *pietas* qu'il démontra envers les dieux et sa patrie. »

⁴ R. G. 3,1: « J'ai souvent mené des guerres sur terre et sur mer, civiles et étrangères, sur toute la surface de la terre et, vainqueur, j'ai épargné tous les citoyens qui demandaient grâce. »

Ces quatre vertus faisaient donc partie de l'idéologie que prônait Auguste dans son règne et qui est reflétée dans les œuvres littéraires de son époque, notamment chez Virgile ou chez Horace¹. C'est donc un aspect important qu'Auguste cherche à faire transparaître dans les *Res Gestae*.

5.8. LES RES GESTAE ET CESAR

Les *Res Gestae* ne contiennent que très peu de noms de personnes. Ceux des consuls sont cités systématiquement en guise de datation. Mais les noms des proches de l'empereur ne figurent que lorsqu'ils furent ses collègues dans certaines charges ou, dans le cas de ses deux fils adoptifs, Gaius et Lucius, lorsqu'ils peuvent servir à mettre en valeur l'empereur. Gaius et Lucius reçurent le titre de « prince de la jeunesse » et furent nommés consuls à l'âge de quatorze ans. Ceci n'est pas raconté innocemment, mais est accompagné de la remarque *honoris mei causa*. C'est grâce à la grandeur d'Auguste qu'on accorda ces honneurs à ses fils adoptifs.

Auguste fait explicitement référence à la personne de César quatre fois, la première sous le nom de *parens*, lorsqu'il parle des guerres civiles où il vengea son père adoptif (2, 1). César est mentionné une deuxième fois au chapitre 15, 1 qui concerne les donations d'argent d'Auguste. La première de ces donations eut lieu selon le testament de César, appelé ici *pater*. On retrouve le même mot au chapitre 10, 2 qui rappelle que César eut la fonction de grand pontife puis au chapitre 20, 3 où Auguste se place en continueur de certaines des constructions qu'avait commencées son prédécesseur. Le nom du père adoptif d'Auguste paraît encore plusieurs fois dans le texte, dans des noms de lieux qui lui sont consacrés : l'*aedes divi Iulii* (19, 1 et 21, 3), la *curia Iulia* (34, 2 et 35, 1) et le *forum Iulium* (20, 3). Il ne sera ensuite plus question de César, du moins pas expressément. Cependant, Auguste rappelle qu'il n'accepta pas la dictature qu'on lui offrit ni un consulat perpétuel (5, 1 et 3). Il ne reçut pas non plus de charge contraire à la tradition (6, 1). Au chapitre 21, 3, il refuse l'or que lui avaient envoyé les colonies italiennes et au chapitre 24, 2, il fait fondre les statues le représentant qu'un certain nombre de personnes avait dressées pour lui. Finalement, au chapitre 34, 3, l'empereur rappelle qu'il n'eut jamais de *potestas* plus importante que ses collègues dans chaque fonction. E. S. Ramage voit dans ces remarques une attitude anti-césarienne où Auguste dénigrerait son père adoptif². Cette affirmation nous semble être un peu excessive, mais il n'est pas impossible qu'Auguste ait mené pendant son règne une propagande visant à se différencier de son prédécesseur. En effet, tout au long de sa carrière, Auguste agit avec la plus grande prudence face aux honneurs particuliers. Il considérait

¹ K. Galinsky, *Augustan Culture*, Princeton, 1996, pp. 88-90

² E. S. Ramage, « Augustus' Treatment of Julius Caesar », *Historia* 34, 1985, p. 226

certainement que le peuple gardait encore en tête la fin de la carrière de César qui reçut le titre exceptionnel de dictateur et le conserva plus longtemps que ne le voulait la tradition. L'ostentation et le manque de précautions de César lui attirèrent des ennemis et l'entraînèrent à sa perte. Auguste veilla donc à ne jamais se montrer trop précipité dans l'acceptation des charges qu'on lui offrait. Arrivé à la fin de sa vie, il tint à rappeler qu'il respecta toujours l'Etat et qu'il n'avait pas recherché les pouvoirs exceptionnels qu'il acquit mais qu'ils lui avaient été attribués très naturellement. Z. Yavetz, qui étudie la personnalité d'Auguste à partir des citations que nous en conservons, dégage l'image d'un empereur très réfléchi, qui ne fait rien à la hâte et qui préfère avancer patiemment et prudemment dans sa carrière¹.

5.9. POURQUOI AUGUSTE ECRIVIT-IL LES *RES GESTAE* ?

Beaucoup d'hypothèses ont été émises au sujet du genre littéraire et de la fonction des *Res Gestae*. J. Gagé cite les diverses idées proposées à son époque² : est-ce un testament politique ? Un compte-rendu de son règne ? Une apologie de sa vie ? Une épitaphe ? Un éloge de lui-même ? Les hypothèses d'un testament politique ou d'un compte-rendu de son règne peuvent certainement aussi être éliminées : nous savons par Suétone³ qu'à sa mort, Auguste laissa, en plus du manuscrit des *Res Gestae*, un testament et un texte concernant l'état des choses dans l'Empire. Auguste ressentit-il le besoin d'écrire un troisième texte ayant la même fonction que les deux premiers ? L'idée n'est pas très convaincante. De plus, les *Res Gestae* sont trop complexes par les idéaux qu'elles laissent transparaître et l'insistance qu'elles portent sur certains points de la carrière d'Auguste pour être un simple rapport de sa gestion de l'Empire.

Auguste a déjà écrit une œuvre autobiographique apologétique au début de son règne. En effet, certains des actes les plus controversés d'Auguste, comme par exemple sa prise de pouvoir et les proscriptions, eurent lieu dans la première partie de son existence. Cette autobiographie, qui sera étudiée au chapitre 6, touchait à des sujets aussi bien politiques que personnels. Il est possible qu'Auguste ait profité de cette première œuvre traitant de sa vie pour justifier les événements des débuts de son gouvernement, événements qu'il ne mentionne pas dans les *Res Gestae*. La seconde partie de sa vie nécessitait-elle une apologie ? Il est vrai qu'il y subit quelques échecs avec la défaite de Varus ou la révolte des Balkans. Auguste aurait donc eu des événements à justifier. Peut-être est-ce en partie ce qu'il tente de faire en submergeant ses lecteurs sous un flot d'informations positives afin de faire oublier les points sombres de son règne. Mais ce ne semble pas être une œuvre uniquement apologétique.

¹ Z. Yavetz, « The Personality of Augustus : Reflections on Syme's *Roman Revolution* » in *Between Republic and Empire, Interpretations of Augustus and his Principate*, éd. K. A. Raaflaub et M. Toher, Berkeley, 1990

² J. Gagé, op. cit. pp. 25-28

³ Suet., *Aug.* 101

Il nous apparaît que tout dans ce texte sert à légitimer le règne d'Auguste, glorifiant à la fois la personne et la manière de faire. En effet, nous avons vu au point 5.8 qu'Auguste s'efforce de rappeler qu'il n'est pas César, qu'il n'a pas reçu le pouvoir de la même manière que lui et qu'il a encore refusé les charges extraordinaires qu'on cherchait à lui attribuer. Il n'a pas désiré être seul au pouvoir et a mis un accent particulier sur le fait qu'il a rendu la *res publica*, qu'on lui avait confiée d'un commun accord, au sénat et au peuple romain, dès que le problème des guerres civiles fut résolu :

« In consulatu sexto et septimo, postquam bella civilia exstinxeram, per consensum universorum potitus rerum omnium, rem publicam ex mea potestate in senatus populique Romani arbitrium transtuli¹. »

C'est après cet acte qu'il reçut le nom honorifique d'Auguste, le *clupeus virtutis* et une influence très importante dans l'Etat, sans toutefois avoir des pouvoirs supérieurs à ceux de ses collègues. Selon lui, non seulement les charges qu'il assumait lui furent pratiquement imposées, mais en plus tous ses exploits tendaient à montrer qu'il les méritait. L'empereur présentait des vertus importantes qu'on lui reconnaissait, puisqu'elles furent inscrites sur le bouclier qu'on lui offrit lorsqu'il remit son pouvoir au sénat et au peuple. Auguste se montre aussi extrêmement généreux envers le peuple, comme le prouvent ses nombreuses distributions, ses constructions et tout l'argent qu'il investit dans l'Etat romain. Il se préoccupa de la population en l'aidant par exemple lors de la pénurie de blé (5, 2) ou en fondant des colonies pour les vétérans des armées (6, 1). Il étendit les frontières de l'Empire, mais affirme n'avoir fait aucune guerre injuste (26, 3), ayant pour unique ambition de pacifier les régions entourant l'Empire et de leur inspirer le respect et l'amitié face aux Romains. Ce dévouement à la patrie ne laissa pas le peuple et le sénat indifférents : le sénat chercha à moult reprises à rendre des honneurs à Auguste, des vœux officiels pour sa santé furent faits publiquement et dans les banquets privés (9), un jour reçut le nom d'*Augustalia* (11) et ainsi de suite. Dans les *Res Gestae*, Auguste aime sa patrie et la patrie aime Auguste. Le texte fait de lui le fondateur d'un nouveau régime, notamment par l'insistance sur tous les honneurs qu'il fut le premier à recevoir. Il souligne aussi l'autre grande nouveauté que créa Auguste : l'harmonie dans le partage du pouvoir entre le *princeps* et le sénat, la *concordia Augusta*. Celle-ci est évidente par les décisions que prend le sénat et par l'*auctoritas* d'Auguste.

L'œuvre met donc en évidence les points forts du règne et de son créateur. Pour E. Ramage, il s'agit d'une explication du régime qu'il a instauré, illustré par des exemples concrets de

¹ R. G. 34, 1 : « Lors de mes sixième et septième consulats, après que j'aie mis fin à la guerre civile, ayant pris le pouvoir sur tout avec l'accord de tous, j'ai transmis l'Etat de mon pouvoir au jugement du sénat et du peuple romains. »

son déroulement¹. Il est vrai que Suétone cite Auguste manifestant le désir d'être vu comme le fondateur d'une ère nouvelle :

« Ita mihi saluam ac sospitem rem publicam sistere in sua sede liceat atque eius rei fructum percipere, quem peto, ut optimi status auctor dicar et moriens ut feram mecum spem mansura in vestigio suo fundamenta rei publicae quae iecero². »

Auguste aurait alors voulu que ce texte soit à la fois les bases du gouvernement qu'il créa et un modèle pour son successeur, Tibère. Il est vrai que le texte contient une grande partie de l'idéologie augustéenne et il est possible qu'Auguste ait souhaité que Tibère suive son exemple. Dion Cassius dit d'ailleurs qu'Auguste laissa un document contenant des recommandations pour Tibère et pour le peuple³ et Strabon assure que Tibère prit Auguste comme modèle⁴. L'idée est intéressante, mais sans la pousser aussi loin, ne devrions-nous pas considérer avant tout l'hypothèse de l'épithète ?

L'exposition du texte devant le Mausolée ne rappelle-t-elle pas une forme d'inscription funéraire ? Le désir d'immortalité est commun à tous les hommes et Auguste avait une occasion exceptionnelle de rendre son règne éternel en le présentant tel qu'il souhaitait qu'on s'en souvienne. J. Gagé⁵ remarque que le ton du texte, par ses catalogues, ses chiffres et son utilisation du « je », évoque les *elogia* monumentaux qui commémoraient la vie des consuls ou triomphateurs illustres, que ce soit sous la forme d'inscriptions funéraires ou non. Il rappelle d'ailleurs que pendant sa vie, Auguste s'intéressa à ces inscriptions. Il fit marquer leurs actes sous les statues des anciens rois et des triomphateurs qu'il avait placées dans son forum et rédigea lui-même l'éloge qui devait être placé sur la tombe rhénane de Drusus. Cette proposition nous semble la plus séduisante. En effet, si Auguste trouvait ces inscriptions importantes, il se peut très bien qu'il ait souhaité composer sa propre inscription funèbre, afin de choisir ce qui resterait de son règne. Il put alors insister sur les points qui lui semblèrent essentiels et dont il désirait que tous se souviennent et se placer, comme dans la citation de Suétone, en *optimi status auctor*.

¹ E. Ramage, 1987, p. 113

² Suet., *Aug.*, 38, : « Qu'il me soit permis d'asseoir sur son siège un Etat intact et hors de danger et que pour cet acte, je récolte le fruit que je recherche, c'est à dire d'être appelé le fondateur du meilleur gouvernement et qu'en mourant j'emporte l'espoir que les fondements de l'Etat que j'aurai établis restent en place »

³ Cass. Dio 56, 33, 3

⁴ Strab., 6, 4, 2

⁵ J. Gagé, op. cit., pp. 29-31

6. ETUDE DU *DE SUA VITA* D'AUGUSTE

Comme nous l'avons vu au point 2.5, Auguste n'est pas le premier empereur à avoir écrit un texte rapportant des éléments de sa vie. César rédigea plusieurs œuvres sur ses campagnes militaires. Cependant, le texte d'Auguste diffère de celui de César par le fait qu'il traite d'une période assez longue de sa vie, depuis son enfance.

L'autobiographie est le texte le moins complet parmi ceux que nous avons étudiés. Si nous sommes privés d'une vue d'ensemble de l'œuvre, il est néanmoins possible d'y trouver d'importantes informations sur l'image qu'Auguste souhaitait projeter de lui-même et de son règne.

6.1 ETAT DU TEXTE

Nous savons grâce à un témoignage de Suétone que le texte était constitué de treize livres dédiés à Mécène et à Agrippa¹. Il s'étendait de sa jeunesse jusqu'à 25 av. J.-C. avec la guerre contre les Cantabres. Aujourd'hui hélas, nous ne conservons de ce texte que des témoignages indirects d'autres auteurs grecs et latins de l'Antiquité. Ces extraits, édités par H. Peter² et H. Malcovati³, figurent en annexe avec une traduction. Ils n'existent pas encore sous la forme d'un recueil dans une langue moderne.

L'œuvre d'Auguste a été citée par certains des plus grands historiens et biographes de l'Antiquité (Dion Cassius, Appien, Plutarque ou Suétone) ainsi que dans des ouvrages généraux comme *l'Histoire Naturelle* de Pline ou spécialisés, comme le *De officiis proconsulis* d'Ulpien ou le traité sur la médecine du Pseudo-Pline.

Cette autobiographie servit certainement de source à d'autres historiens, sans que ceux-ci ne la citent. Il est aujourd'hui assez communément accepté que Nicolas de Damas y puisa abondamment pour rédiger sa biographie de l'empereur. Certains philologues pensent même que Nicolas ne fit que traduire le texte latin en grec⁴. Cependant, même si la parenté des deux textes semble évidente (cf. point 4.2.3), il serait excessif de considérer le livre de Nicolas comme une simple traduction d'Auguste et de donner trop de poids à ce qui n'est actuellement qu'une hypothèse.

¹ Suet. *Aug.*, 85

² H. Peter, *Historicum Romanorum fragmenta*, Lipsiae 1883, pp. 252-261

³ H. Malcovati, *Caesaris Augusti Imperatoris Operum Fragmenta*, iteratis collegit, recensuit, praefata est, appendicem criticam addidit, Corpus Scriptorum Latinorum Parvianum, Turin, 1928

⁴ R. G. Lewis, « Imperial Autobiography, Augustus to Hadrian », *ANRW* II, 34,1 (1993), p. 672

6.2. CONTENU DE L'ŒUVRE

Au vu de l'état du texte, le contenu ne peut être identifié en détail. Toutefois, on peut observer quelles informations se trouvent dans les fragments qui nous sont parvenus. La première constatation à faire est que le texte ne traitait que de la vie et des actes d'Auguste, de sa naissance à la guerre contre les Cantabres. Dans le fragment 21, Appien nous apprend qu'Auguste s'était concentré sur ses propres faits, à l'exclusion de ceux des autres :

« οὐ γὰρ ἀλλοτριας πράξεις ὁ Σεβαστός, ἀλλὰ τὰς ἑαυτοῦ συνέγραφεν¹ »

Il s'agit donc d'une véritable autobiographie et non d'une histoire de son époque. Les témoignages que nous possédons sur le texte contiennent des informations à la fois sur la vie publique et la vie privée d'Auguste. Parmi les vingt-huit extraits, les épisodes sont répartis de manière assez équilibrée entre les deux domaines. Dans les données sur sa vie politique, nos fragments évoquent le testament et l'apothéose de César (Frag. 5, 6, 7), puis le premier consulat d'Auguste (Frag. 10), des anecdotes se rapportant à la bataille de Philippes (Frag. 12, 13, 14), à celle de Pérouse (Frag. 15) et finalement un détail de la bataille d'Actium (Frag. 19). Auguste semble donc avoir raconté les grands événements des guerres civiles. Quant aux guerres étrangères, Appien nous dit que l'empereur parlait de ses conquêtes et de son attitude face aux vaincus (Frag. 21). Dans le fragment 22 transmis par Suétone, Auguste explique aussi les décisions qu'il prit en tant que chargé de l'annonce. Il mentionne ses relations avec Cicéron (Frag. 8 et 9), donne une explication qui lui est favorable à la mort d'un préteur dont on l'accusait et cite le comportement d'Antoine peu avant Actium (Frag. 17). Le fragment 23, finalement, nous apprend qu'Auguste disait rendre les corps des condamnés à mort à leurs familles. L'empereur semble donc avoir couvert assez largement sa vie politique, avec son arrivée au pouvoir, ses guerres civiles et étrangères et la gestion des charges qu'on lui attribuait dans l'Etat.

Les fragments traitant de sa vie privée évoquent ses relations avec sa famille (Frag. 3), son divorce d'avec Scribonia (Frag. 16), ou le fait qu'il rendit l'enfant de Livie à son père, ayant épousé celle-ci alors qu'elle était enceinte (Frag. 18). On découvre l'attitude d'Auguste face aux affranchis (Frag. 24), des considérations littéraires sur des textes de César (Frag. 26), le récit de la disgrâce de l'un des amis du *princeps* (Frag. 20) et même, dans le fragment 27, la recette d'un remède qu'Auguste aurait utilisé pour soigner quelque maladie et dont il aurait retranscrit la composition dans son autobiographie. Des trois derniers fragments, le 4 raconte un rêve que fit Cicéron présageant la grandeur d'Auguste, le 28 une arrivée d'Auguste au port de Naples et le 25 la mauvaise chance qu'entraîna le fait d'avoir mis sa chaussure gauche sur

¹ Frag. 21 : « en effet, Auguste n'a pas raconté les actions des autres mais seulement les siennes »

son pied droit. Nous verrons plus en détail l'importance de ces présages dans l'œuvre au point 6.5. Ainsi, les détails sur sa vie privée que donne l'empereur sont très divers, allant de sa famille aux médicaments qu'il prenait, en passant par son avis sur l'authenticité des textes attribués à César.

Le contenu des fragments que nous détenons est si varié qu'il semble impossible d'imaginer tous les sujets dont put traiter Auguste dans les treize livres de son autobiographie. Sa famille, ses amis et ses ennemis sont tous présents dans l'œuvre et s'il n'y a pas de trace d'un comportement négatif de sa part, Auguste semble tout de même aborder certaines des actions qu'on lui reprocha très probablement¹.

6.3. STRUCTURE

L'état du texte empêche de voir clairement la forme que prenait l'écrit. Rien ne permet de définir s'il suivait un plan chronologique ou par rubriques, si ce n'est la comparaison avec d'autres œuvres autobiographiques romaines qui précèdent celle d'Auguste. Celle de Sylla, par exemple, semble suivre la chronologie².

Quant à la répartition des informations dans les livres, deux points de repère sont donnés par nos sources : le fragment 7 transmis par Servius explique qu'il était question de l'enterrement et de l'apothéose de César *in libro secundo de memoria vitae suae*³. Il semblerait donc logique que le premier livre ait traité de la famille, de la naissance et de l'éducation du futur empereur, peut-être jusqu'au moment de l'assassinat de César. Après cette première indication, il n'y a plus d'autre référence à un emplacement particulier dans l'œuvre avant la référence d'Ulpien, reprise dans le *Digeste* (Frag. 23). L'auteur de ce dernier affirme qu'Auguste respecta la règle de rendre les corps des condamnés à mort à leurs familles et que cela est écrit *libro decimo de vita sua*⁴. Il n'existe pas d'autre indice sur la disposition des fragments dans le texte.

Un élément que l'on peut cependant relever est la présence d'un long passage rapportant une conversation ou plutôt les discours respectifs de Lucius Antoine et d'Auguste lors de la défaite du premier à la bataille de Pérouse. Appien dit traduire ces propos des *ὑπομνήματα*. Cette phrase permet d'imaginer qu'Auguste inclut dans son texte des discours fictifs. Cela est réfuté par R. G. Lewis qui constate qu'aucune précision n'est donnée quant à ces *ὑπομνήματα* et qu'il ne s'agit pas obligatoirement de l'autobiographie de l'empereur puisque le mot

¹ Cf. par exemple Frag. 17 concernant son mariage avec Livie enceinte, Frag. 10 au sujet de son premier consulat ou Frag. 19 où ses guerres étrangères sont montrées comme des actes de défense.

² R. G. Lewis, op. cit., pp. 665-666

³ Frag. 7 : « dans le deuxième livre des mémoires de sa vie »

⁴ Frag. 23 : « dans le dixième livre au sujet de sa vie »

pourrait simplement désigner des témoignages ou des comptes-rendus¹. Les indications sur l'agencement du texte sont donc très ténues et ne nous permettront pas de proposer un plan plus solide. La structure de l'autobiographie reste donc énigmatique.

6.4. UN EXTRAIT DU TEXTE D'AUGUSTE

« Cometes in uno totius orbis loco colitur in templo Romae, admodum faustus divo Augusto iudicatus ab ipso, qui incipiente eo apparuit ludis, quos faciebat Veneri Genetrici non multo post obitum patris Caesaris in collegio ab eo instituto. Namque his verbis in gaudium prodit: "Iis ipsis ludorum meorum diebus sidus crinitum per septem dies in regione caeli quae sub septentrionibus est conspectum. Id oriebatur circa undecimam horam diei clarumque et omnibus e terris conspicuum fuit. Eo sidere significari vulgus credidit Caesaris animam inter deorum immortalium numina receptam, quo nomine id insigne simulacro capitis eius, quod mox in foro consecravimus, adiectum est. »² »

Pline, dans le fragment 6, prétend citer les mots-mêmes d'Auguste (*his verbis in gaudium prodit*). Quelles informations peut-on extraire de cet citation ?

La première chose que l'on peut remarquer est qu'Auguste, comme dans les *Res Gestae* parle de lui-même à la première personne du singulier puisqu'il décrit les jeux qu'il organise comme *ludorum meorum*. En cela, il se démarque de César qui s'exprime dans ses *commentarii* à la troisième personne.

Un autre élément étonnant est l'attitude d'Auguste face à cet événement surnaturel. Lui qui, à plusieurs reprises, se fie à des phénomènes extraordinaires (cf. frag. 4, 12, 21, 23) ne semble pas ici s'inclure dans le groupe de personnes expliquant la comète apparue peu après la mort de César comme la preuve que celui-ci a trouvé sa place auprès des dieux, puisque c'est le *vulgus* qui donne cette signification à ce qu'il voit. On peut s'étonner qu'Auguste n'ait pas choisi de dire « nous » ou tout simplement « je ». Peut-être que le fait de ne pas assumer lui-même cette opinion permet de souligner d'avantage l'affection du peuple pour César. En effet, une divinisation a plus d'effet si elle est souhaitée par toute la population et non pas décidée par le fils et héritier du pouvoir de cette personne. Ici, c'est le cas : l'apothéose est demandée spontanément par le *vulgus*. Cette interprétation destinée au peuple n'a probablement pas été acceptée par tous. En effet, on peut relever l'opinion d'Ovide dans *Les*

¹ R. G. Lewis, op. cit., p. 671, n. 137

² Frag. 6 : « Une comète est honorée à un seul endroit dans le monde entier : dans un temple à Rome, jugé très favorable au divin Auguste par lui-même. Cette comète apparut alors qu'il inaugurait des jeux qu'il faisait en l'honneur de Venus Genetrix peu après l'enterrement de son père César dans le collège qu'il avait lui-même instauré. Il raconte sa joie en ces termes : « Pendant les jours où j'ai donné mes jeux, un astre chevelu fut visible pendant sept jours dans la région du ciel sous les *Septentriones*. Celui-ci se levait autour de la onzième heure chaque jour et était clair et visible depuis toute la terre. Le peuple a pensé qu'il était signalé par cet astre que l'âme de César était reçue parmi les divinités et pour cette raison, on ajouta ce signe distinctif à la tête de la statue que nous avons consacrée sur le forum peu de temps après. »

Métamorphoses lorsqu'il parle de l'apothéose de César¹. Il raille l'événement en le louant de manière extrêmement ostensible, allant même jusqu'à évoquer la *crinem flammiferum*² de César en comète, lui qui était célèbre pour sa calvitie.

Finalement on peut remarquer que le verbe *consecravimus* est à la première personne du pluriel : « nous avons consacré ». Qui est ce nous ? Il ne s'agit clairement pas d'Auguste tout seul, puisque nous avons vu qu'il utilise le pronom possessif *meus*. Peut-être est-ce Auguste et le *vulgus* qui sont sous-entendus par cette première personne du pluriel. En ce qui concerne le style, H. Bardon, qui considère le fragment comme authentique, remarque qu'il est clair et qu'il tient du style attique³. Il attire aussi l'attention aussi sur l'utilisation inhabituelle de *eo nomine* avec un sens causal de « pour cette raison ». On retrouve cette formule dans les *Res Gestae* (1, 2⁴). Cette expression est un indice intéressant pour l'authenticité de cet extrait.

6.5. LA PLACE DU PRODIGIEUX DANS LE TEXTE

Sept fragments traitent de phénomènes extraordinaires. Quatre d'entre eux contiennent des rêves : le fragment 4 parle d'un rêve de Cicéron concernant la future position d'Auguste et les fragments 12, 13 et 14 racontent tous trois que l'empereur fut sauvé lors de la bataille de Philippes grâce à un rêve que fit l'un de ses amis. Les fragments 6 et 7 font le récit d'un événement astrologique, une comète, interprété comme le signe que César a été reçu parmi les dieux. Le fragment 7, en plus de l'épisode de la comète, explique qu'un homme mourut de façon soudaine et mystérieuse après avoir révélé la cause réelle du phénomène. Finalement, dans le fragment 25, Auguste raconte qu'un jour où on lui mit sa chaussure gauche à son pied droit, il essuya une défaite.

Il semble donc, vu le nombre de ces récits prodigieux parmi les extraits que nous avons conservés, qu'Auguste ait accordé une place assez importante aux *mirabilia* dans son texte. Il n'a pas non plus rechigné à chercher des explications extraordinaires à certains faits qui précéderent des événements importants, comme le démontre l'anecdote faisant un lien entre sa chaussure mal enfilée et la défaite qui s'en suivit. Suétone rapporte une très longue liste de superstitions d'Auguste⁵, de rêves donnant des présages sur son avenir⁶ et d'autres signes qui annonçèrent, par exemple, les issues de ses batailles⁷ ou sa mort imminente⁸. On retrouve

¹ Ov. *Met.* 746-870

² Ov. *Met.* 849

³ H. Bardon, *la Littérature latine inconnue*, Paris, 1956, p. 100

⁴ R. G. 1,2 : « *eo nomine senatus decretis honorificis in ordinem suum me adlegit* » « pour cette raison, le sénat m'a admis dans son ordre avec des décrets honorifiques »

⁵ Suet. *Aug.* 90

⁶ Suet. *Aug.* 91

⁷ Suet. *Aug.* 96

⁸ Suet. *Aug.* 97

dans ces chapitres le récit du rêve qui permit à Auguste de ne pas périr dans une attaque¹, sa superstition concernant sa chaussure gauche à son pied droit² et le songe que fit Cicéron au sujet d'Auguste alors que celui-ci était encore un enfant³. L'épisode de la comète ne figure pas dans la biographie d'Auguste, mais à la fin de la biographie de César, au chapitre 88.

Si une partie des anecdotes de Suétone a pu être tirée du texte d'Auguste, d'autres ont nécessairement d'autres sources, puisque le *De sua vita* ne couvrait la vie d'Auguste que jusqu'à 25 avant notre ère. Les présages de sa mort n'y figuraient donc bien évidemment pas. Suétone cite aussi des présages dans ses autres biographies, mais la partie consacrée à ce sujet est plus longue dans le texte concernant Auguste. Bien que ce soit aussi une des plus longues *Vies* de Suétone, la place consacrée à ce sujet est tout de même remarquable. Cet intérêt de Suétone pour les prodiges reflète très certainement un goût général du lectorat pour ce type d'informations.

Auguste a peut-être inclus le prodigieux dans son récit par conviction personnelle, mais sans doute aussi pour rechercher une légitimation divine à certains de ses actes. En effet, la croyance en des choses surnaturelles était une tendance à l'époque d'Auguste⁴ et tenait une place assez importante pour que Cicéron choisisse de la combattre dans son traité *De divinatione*⁵ une ou deux générations plus tôt. Auguste peut avoir présenté certains événements dans le but de justifier sa position aux yeux de l'opinion publique. Chez Pline, la phrase qui suit la citation d'Auguste du fragment 6 suggère que l'empereur proposa une explication pour la comète destinée à plaire au public, mais qu'en vérité il l'interprétait comme se rapportant à son propre destin.

« Haec in publicum ; interiore gaudio sibi illum natum seque in eo nasci interpretatus est⁶. »

Ainsi, Pline considère non pas que l'empereur n'accordait pas de sens particulier à l'événement, mais qu'il manipula les informations pour satisfaire le peuple. Les Romains souhaitaient y voir le signe que César était accepté parmi les dieux, son héritier répond à cette demande en officialisant cette version. Auguste pouvait alors se targuer d'être le fils d'un dieu et il ne se priva pas alors de s'attribuer le surnom de *divi filius*⁷. Les autres prodiges

¹ Suet. *Aug.* 90

² Suet. *Aug.* 91

³ Suet. *Aug.* 94

⁴ Cf. J.-P. Néraudeau, *Auguste*, Paris, 1996, pp. 173-4

⁵ Cic. *De div.* II

⁶ Plin., *N. H.* II, 94 : « C'est ce qu'il dit au public ; lui-même, il interpréta avec une joie intérieure que la comète était née pour lui et qu'il était né en elle. »

⁷ Ce surnom est visible sur certaines des pièces de son époque, cf. par exemple BMCR II 411, 102 qui date de 38 av. J.-C. ou BMC 599 de 31 av. J.-C. La première de ces deux monnaies porte l'inscription *Divi Iuli filius*, la deuxième *Divi filius*.

démontraient aussi l'intérêt des dieux pour le *princeps* : le rêve de Cicéron au sujet de la grandeur d'Auguste conjugué à la fois l'autorité d'un homme politique important et celle des dieux qui en sont à l'origine. Le rêve de l'ami d'Auguste montre une nouvelle fois que les dieux ne permirent pas que l'empereur périsse dans une attaque. La remarque sur le signe donné par la chaussure du *princeps* décharge Auguste de sa responsabilité dans la défaite qui suivit. Il est très probable, d'après les récits qui nous ont été transmis, qu'Auguste, comme le peuple romain en général, ait cru en ces manifestations surnaturelles, puisqu'il obéissait aux rêves¹ et respectait ce qui ne pouvait être expliqué rationnellement². Cependant, il peut avoir profité de cette superstition du peuple et choisi de fonder là-dessus au moins en partie la légitimation de sa position, assurément un des objectifs principaux qui a motivé la rédaction de ce texte.

6.6. UNE ŒUVRE APOLOGETIQUE

Le *De sua vita* fut certainement écrit peu après la guerre contre les Cantabres, c'est-à-dire aux alentours de 25 avant notre ère. Deux ans plus tard, en 23 av. J.-C., eut lieu une crise politique au cours de laquelle la position d'Auguste fut remise en question. Il est possible que les tensions qui éclatèrent en 23 se soient déjà fait sentir en 25 et qu'elles aient poussé Auguste à chercher à justifier la place qu'il avait prise dans le gouvernement romain par cette autobiographie. Il put aussi répondre aux critiques et à la propagande négative qui circulait certainement à cette période. Pour ce faire, il rappelle plusieurs faits : le testament de César où Auguste était adopté par le dictateur et devenait ainsi son héritier (Frag. 5) : désigné prioritairement, il ne devait rien à Césarion, le fils que César avait eu avec Cléopâtre. Il justifie aussi dans le fragment 5 les distributions publiques qu'il faisait et qui lui attiraient l'affection du peuple³. Auguste rappelle qu'il prit le consulat de manière légitime (Frag. 8 et 9) avec l'aide de Cicéron. Il a donc été élu et n'a pas usurpé le pouvoir. De plus, il prit ce pouvoir à un moment crucial pour contrer Brutus, un des meurtriers de son père, qui commençait à s'attirer la bienveillance du sénat (Frag. 10). De ce fait, il chercha à acquérir une force politique non pas par ambition, mais par *pietas*, avec le désir de venger son père. Cette notion de *pietas* fut probablement aussi utilisée pour justifier les guerres civiles. Il en va de même des critiques à l'égard de ses ennemis, comme le rappel du comportement indigne qu'eut Antoine à l'égard de l'Empire romain lorsqu'il confia à Cléopâtre le pouvoir de commander sur ses troupes (Frag. 17). L'affirmation selon laquelle il rendait les corps des condamnés à mort à leurs familles (Frag. 23) semble presque vouloir se présenter comme une preuve de *clementia* dans les guerres civiles, la période de sa vie où Auguste se montra le plus

¹ Frag. 12, 13 et 14 ; Suet. *Aug.*, 101 ; Plin., *N. H.*, XXXIV, 58

² Cf. Suet. *Aug.*, 92 et 94 où est racontée l'histoire de deux arbres ayant poussé de façon miraculeuse.

³ R. G. Lewis, *op. cit.* pp. 675-6

cruel comme nous le rappelle Sénèque¹. Les guerres étrangères qu'il mena avaient un but de pacification : il cherchait uniquement à délivrer les Romains de ces

« βάρβαρα καὶ μάχιμα ἔθνη καὶ κλοπεύοντα τὴν Ἰταλίαν ὡς γείτονα² »

Il s'excuse aussi de certains comportements qu'on pouvait lui reprocher dans sa vie privée comme son divorce d'avec Scribonia, dû au mauvais comportement de celle-ci (Frag. 16). La morale moderne trouverait ce prétexte un peu léger venant d'un homme qui divorça de sa femme le jour de l'accouchement de leur premier enfant ! Qui plus est, l'acte ne correspond pas à la politique familiale que prôna Auguste pendant son règne. Encore dans le domaine de sa vie amoureuse, il montre, dans le fragment 18, qu'il se conduisit honnêtement en rendant à son père l'enfant dont accoucha Livie, essayant ainsi d'excuser le fait qu'elle était enceinte d'un autre lorsqu'il la séduisit et l'épousa. Dans le fragment 24, il semble se défendre d'une accusation de snobisme lorsqu'il affirme avoir invité un affranchi à sa table. En effet, selon Suétone, Auguste avait la réputation de ne jamais manger avec ses affranchis. Le désir de s'excuser de tout ce dont on pouvait l'accuser est si fort que les explications de certains faits sont plutôt étonnantes : dans le fragment 11, Suétone propose deux versions d'une même anecdote : celle qui semblait être la plus communément acceptée et celle d'Auguste. Selon les rumeurs, Auguste avait fait torturer et mettre à mort un préteur qu'il avait soupçonné de vouloir le tuer mais qui n'avait en vérité aucune mauvaise intention. Auguste explique que cet homme avait effectivement tenté de le tuer, mais qu'il s'était contenté de le bannir de Rome. L'homme avait ensuite disparu, peut-être victime d'un naufrage ou de bandits. Cependant, Appien raconte la même anecdote, sans citer Auguste, et dit que le préteur avait été reconnu coupable d'avoir comploté contre Auguste. En guise de punition, l'empereur lui avait ordonné de se rendre auprès de son frère. Au cours du voyage, l'homme aurait mystérieusement disparu. Ces explications peu claires et cette clémence envers un homme qu'Auguste aurait jugé coupable de complot sont bien surprenantes ! Si la violence évoquée dans la version de Suétone peut avoir été amplifiée par la tradition orale, la clémence exceptionnelle d'Auguste et l'incroyable coïncidence de la disparition mystérieuse d'un homme accusé de complot nous semblent tout aussi exagérées. La vérité se trouve peut-être quelque part entre ces deux versions. Auguste s'est donc montré particulièrement zélé pour donner une image favorable de lui-même.

On voit aussi dans ces fragments qu'Auguste se décharge souvent de la responsabilité des actes qu'il commet. Le divorce d'avec Scribonia est entièrement de la faute de celle-ci. La mort du préteur ne le concerne en rien. La disgrâce de son ami Cornelius Gallus est due à une

¹ Sen., *Clem* 3, 7, 1-3

² Frag. 21 : « peuples barbares et belliqueux qui pillaient l'Italie, leur voisine »

trahison de ce dernier (Frag. 20). Comme on l'a constaté au point précédent, une chaussure est à la base d'une défaite militaire. Il n'est même pas responsable du statut qu'il atteint, puisqu'il avait été annoncé dès son enfance et peut-être même avant par les dieux. Ainsi, ici, comme tout au long de son règne et finalement dans les *Res Gestae*, Auguste prend peu d'initiatives, n'agit jamais injustement et semble finalement n'obéir qu'aux diverses vertus romaines, c'est-à-dire la *pietas* envers sa famille en vengeant son père adoptif lors des guerres civiles et en lui accordant divers honneurs et la *pietas* envers sa patrie lorsqu'il la défend des menaces intérieures ou extérieures. Il fait preuve de *clementia* en rendant les corps des condamnés à leurs familles. La totalité des informations ne saurait cependant remplir ce rôle d'apologie. En effet, on voit mal quel sens donner à la recette du médicament que cite le Pseudo-Plinie dans le fragment 27. Mais la grande part d'anecdotes justifiant la position du nouvel empereur, défendant ses actes et ses choix montre que le fil conducteur de l'œuvre était la légitimation du pouvoir grandissant d'Auguste. Ceci s'accorde avec la tendance des autobiographies romaines qui précédèrent celle d'Auguste. Comme nous l'avons vu au point 2.4, les autobiographies de Scaurus, de Rutilius Rufus ou de Sylla visaient à justifier des actes qu'on leur reprochait ou à répondre à des critiques. Auguste se trouve précisément dans cette situation dans la première partie de son règne, avec certainement le désir de faire oublier les guerres civiles et les proscriptions et d'acquérir l'image d'un dirigeant clément à qui le pouvoir revient de droit.

7. COMPARAISON DES ŒUVRES

Après avoir considéré chaque œuvre individuellement, nous pouvons maintenant les confronter afin de mieux en souligner les ressemblances et les différences. Commençons par des comparaisons générales des œuvres, avant de passer à une comparaison plus précise basée sur des thèmes.

7.1. LES *RES GESTAE* ET LA *VITA DIVI AUGUSTI* DE SUÉTONE : DEUX STRUCTURES PAR RUBRIQUES

Parmi les quatre textes examinés, deux se distinguent par leur choix de structure. Les *Res Gestae* et la biographie de Suétone utilisent tous deux une répartition des informations en rubriques thématiques. Mais est-ce que cette similarité se poursuit au-delà de la structure ?

Tout d'abord, il faut noter une différence majeure entre les deux textes : alors qu'Auguste ne parle que de sa vie publique, Suétone traite de toute l'existence du prince. Il sera donc plus intéressant de comparer les *Res Gestae* avec la première partie de la *Vita divi Augusti*, jusqu'au chapitre 60, les chapitres 61 à 101 n'ayant pas de pendant chez Auguste.

La deuxième différence est que le texte de Suétone est beaucoup plus long que celui d'Auguste. Le premier compte 60 chapitres traitant de la vie publique d'Auguste tandis que le second n'en contient que 35. Qui plus est, ceux d'Auguste sont souvent plus courts que ceux de Suétone. De ce fait, un chapitre et même une ligne aura une plus grande importance chez Auguste que chez Suétone. Cela s'explique en partie par les supports choisis par les deux hommes : on ne dispose pas d'autant de place dans une inscription que sur un parchemin. Suétone nous livre un texte plus détaillé et plus riche en anecdotes que ne le fait Auguste, avec une tendance à s'attarder sur des détails qui lui paraissent importants. L'empereur n'est précis que dans deux domaines : les chiffres et les listes (de territoires, de rois, de bâtiments, etc.).

Finalement, en ce qui concerne les différences fondamentales des deux écrits, il faut rappeler que les *Res Gestae* ne dévoilent aucun aspect négatif du règne d'Auguste tandis que Suétone, bien que nettement pro-augustéen, n'hésite pas à évoquer parfois des côtés plus sombres du règne de l'empereur. Cela est dû à la distance que peut prendre Suétone par rapport à la vie d'Auguste qui se trouve environ un siècle avant la sienne, tandis qu'Auguste écrit une autobiographie et traite d'événements qui sont dans un passé proche.

La plupart des rubriques des *Res Gestae* se retrouvent dans le texte de Suétone. Les guerres civiles sont présentes chez les deux hommes, toutefois Auguste est beaucoup plus succinct

que Suétone à ce sujet. Elles n'occupent que quelques phrases dans les *Res Gestae*¹ alors que Suétone y consacre onze chapitres². Certainement qu'Auguste a préféré insister sur ses exploits moins controversés et moins violents. En effet, nous avons vu au point 3.3.3 que c'est à l'occasion du récit des guerres civiles que Suétone nous présente l'empereur sous son jour le plus négatif. Les guerres étrangères, elles, sont bien représentées dans les deux oeuvres³. Les deux auteurs profitent de ce sujet pour montrer l'étendue du pouvoir d'Auguste et pour rappeler qu'Auguste ne fit pas de guerre injuste.

La section traitant des travaux publics occupe une place importante dans les *Res Gestae* où elle s'étend sur trois chapitres très détaillés (19-21). Chez Suétone, ce sujet n'a pas une aussi grande place, se trouvant uniquement dans le chapitre 29. On se rappelle qu'Auguste voulait ainsi souligner à la fois sa *pietas* à l'égard des dieux et sa générosité à l'égard du peuple⁴. Toujours sur le thème de la générosité d'Auguste, les *Res Gestae* insistent particulièrement au chapitre 15 sur les distributions que fit Auguste en impressionnant par le nombre, précisant à chaque fois la quantité d'argent ou de blé qu'il distribua et le nombre de personnes touchées. Suétone mentionne aussi ces distributions au chapitre 41, utilisant des informations qu'il a certainement puisées dans les *Res Gestae*, au vu de leur ressemblance. Cependant, il ne fait pas une liste systématique comme Auguste, mais dit que l'empereur distribua parfois quatre cents sesterces, parfois trois cents, parfois deux cent cinquante et qu'il n'omettait pas dans ses largesses les jeunes enfants. L'énumération est donc bien moins précise et longue que celle d'Auguste, mais cette désinvolture donne aussi une impression de grande générosité.

Les deux auteurs consacrent une section non négligeable de leur œuvre aux jeux et aux spectacles⁵. A nouveau, Auguste insiste sur leur grandeur, le nombre d'hommes qui y combattirent, les dédicataires de ces jeux. Suétone, quant à lui s'intéresse plus à la politique qu'adopta Auguste face à ces spectacles. En effet, l'empereur s'appliqua à réintroduire une forme de moralité dans les jeux en restaurant les rites anciens, en attribuant des places spéciales aux sénateurs, en séparant les soldats du peuple et les jeunes gens des femmes et ainsi de suite⁶. Cette attitude moralisatrice à l'égard des spectacles pourrait expliquer pourquoi Auguste se permit d'insister tant dans ses *Res Gestae* sur une chose qui ne correspond pourtant pas à une des lignes conductrices de son règne. Effectivement, comme le remarque K. Galinsky, Auguste prônait l'austérité et la simplicité, tout le contraire de ces

¹ *R. G.*, 1-2 + 25

² Suet., *Aug.* 9-19

³ *R. G.*, 26 ; 27 ; 30 ; Suet., *Aug.* 20-25

⁴ Cf. point 5.7

⁵ Suet. *Aug.* 43-45 ; *R. G.* 22-23

⁶ Suet. *Aug.* 45

somptueuses démonstrations qu'il nous énumère ici¹ ! Cette moralité retrouvée des jeux autorise donc Auguste à rappeler au peuple des événements qui tenaient une grande place dans leur vie et à souligner une nouvelle fois sa générosité.

Les titres de *Augustus* et de *Pater Patriae* tiennent une place d'honneur dans les *Res Gestae*. Placés à la fin de l'œuvre, ils sont en quelque sorte l'apogée de toute la carrière d'Auguste qui semble vouloir qu'on se souvienne de lui par ces deux désignations. Dans le *De Vita Divi Augusti*, le surnom *Augustus* bénéficie d'une place particulière, tout au début de l'écrit, au chapitre 7, avant même que Suétone n'entreprenne de raconter la vie politique de l'empereur. Le deuxième titre n'est pas mis en évidence de cette manière et ne se trouve qu'au chapitre 58, dans la section qui évoque les vertus dont faisait preuve Auguste dans l'exercice de ses fonctions publiques. La raison de cette différence de traitement des deux titres est certainement que celui de *Pater Patriae* fut accordé aussi à César, refusé par Tibère puis pris par tous les empereurs qui leur succédèrent, s'ils vivaient assez longtemps pour le recevoir. Même Cicéron le reçut pour son action contre Catilina et ses conjurés². Cet honneur était alors moins impressionnant et unique que celui de porter le surnom d'*Augustus*.

Peu d'éléments présents dans les *Res Gestae* manquent dans le *De Vita Divi Augusti*. On peut toutefois relever l'absence chez Suétone des recensements, *lustrum*, qui figuraient chez Auguste (8, 1-4). Ce dernier y accordait une certaine importance, peut-être pour montrer la portée de son pouvoir, notant avec précision le nombre de Romains qu'il recensa à chaque fois. Suétone n'a pas consacré de rubrique à ce sujet et on ne trouve pas de chiffres attestant le nombre d'habitants sous le pouvoir d'Auguste dans son texte. C'est sans doute un choix que fit Suétone, puisqu'il avait vraisemblablement la possibilité de recueillir ces renseignements sur l'inscription des *Res Gestae*. Il semble d'ailleurs qu'il ait utilisé le texte comme source d'autres informations dans sa biographie³. On peut imaginer que ce genre de détail précis sur l'Empire ne correspondait pas au plan du biographe qui s'intéressait plus à l'homme qu'à l'état de l'Empire. Il sait montrer l'étendue du pouvoir d'Auguste par d'autres moyens dans le texte, sans devoir recourir à une liste rébarbative de chiffres.

La *Vita Divi Augusti* a donc suivi en grande partie les *Res Gestae*, mais qu'a-t-elle apporté de nouveau? La plus grande différence vient, comme on l'a vu plus haut, du nombre de détails que fournit Suétone. Les batailles, suggérées ou vaguement mentionnées par Auguste, sont souvent la toile de fond d'une anecdote visant à mettre en évidence un certain aspect du caractère d'Auguste chez Suétone. De plus, Suétone peut poser un regard critique et avoir un recul sur les événements, ce à quoi Auguste ne peut évidemment pas prétendre. Suétone

¹ Galinsky, K., *Augustan Culture*, Princeton, 1996, p. 98 et 370

² N. Purcell, « Pater Patriae », *O.C.D.*, 1996³, p. 1121

³ Cf. J. Gascou, *Suétone historien*, Rome, 1984, pp. 522-532

innove aussi dans la structure en rubriques en consacrant entièrement certaines d'entre elles à l'illustration d'une vertu de l'empereur : les chapitres 51 à 60 servent essentiellement à souligner certaines qualités d'Auguste. Le chapitre 51, par exemple, démontre la *clementia* de l'empereur. Au chapitre 52, sa *reverentia* est mise en avant, au chapitre 53 c'est sa *civilitas*, puis sa *tolerantia* et ainsi de suite. C'est d'ailleurs ici que les chemins d'Auguste et de Suétone se séparent véritablement : Auguste a écrit son texte pour commémorer une idéologie, un règne et les actes qui y menèrent. Suétone, quant à lui, désire montrer une personnalité et un homme. Pour Auguste, l'événement sert à légitimer la place qu'il a prise dans l'empire et à prouver l'efficacité de son règne. Pour Suétone, en revanche, l'événement n'est que la base pour mieux étudier l'homme, ses réactions et son caractère. Dans les deux cas, la volonté de sélectionner les informations jugées essentielles a probablement conduit à choisir une structure par rubriques thématiques. Ils pouvaient ainsi omettre les informations qui ne leur semblaient pas servir leur cause ou insister sur certains points, les traitant parfois dans plusieurs rubriques. Il semble que cela aurait été plus difficile dans une structure chronologique où une lacune passerait peut-être moins inaperçue. Cette structure par *species* était donc idéale pour nos deux hommes.

7.2. COMPARAISON DES AUTRES TEXTES

Les *Res Gestae* et la *Vita Divi Augusti* de Suétone sont les deux textes les plus faciles à comparer car ils sont complets. On peut tout de même relever quelques ressemblances et dissemblances de tendance générale avec les autres œuvres.

Tout d'abord, voyons les deux textes d'Auguste : les *Res Gestae* et le *De sua vita*. Les deux œuvres ne semblent avoir en commun que leur auteur. Leurs structures sont différentes, l'une suivant une structure par rubriques, l'autre, vraisemblablement une structure chronologique. Leur contenu aussi est complètement différent. Les *Res Gestae* sont une biographie purement politique et contiennent donc des informations concernant uniquement la vie publique d'Auguste. Le *De sua vita*, quant à lui, montre une image plus complète de l'empereur, avec des renseignements à la fois privés et publics. Les deux textes s'accordent en partie par leur intention : bien que l'autobiographie ait été une œuvre apologétique et les *Res Gestae* une œuvre plus commémorative, tous les deux semblent également chercher à justifier la position d'Auguste. Cependant, comme ils n'ont pas été écrits à la même époque, le *De sua vita* désire légitimer la force grandissante qu'il prenait¹, alors que les *Res Gestae* s'intéressent au pouvoir considérable qu'il avait acquis au long de son règne. Les deux textes n'utilisent donc pas les mêmes arguments : le *De sua vita* évoque le testament de César et les présages de sa

¹ Cf. point 6.6

grandeur¹, les *Res Gestae* soulignent plutôt la passivité et le fait qu'Auguste n'a pas recherché tout le pouvoir qui lui avait été attribué².

Le *De sua vita* et le texte de Suétone sont tout aussi difficiles à comparer. La structure ne semble pas être la même. Le contenu est similaire en ce que les deux écrits contiennent des informations sur toutes les facettes de la vie d'Auguste. L'autre point commun entre les deux textes est le fait que tous deux citent des présages et des phénomènes extraordinaires, au contraire des deux autres textes. Pour nous, la ressemblance visible s'arrête là. S'il y en avait d'autres, elles sont aujourd'hui cachées par l'état du texte. Suétone n'avait aucune intention de légitimer la position d'Auguste, ni de tenter de passer sous silence certains faits. Il rappelle les épisodes sanglants du début du règne de l'empereur, épisodes qui n'avaient certainement pas leur place dans une autobiographie apologétique. Là où Suétone présente parfois des défauts humains, on peut imaginer que l'autobiographie omettait de les mentionner ou cherchait à les excuser, ce qui est tout à fait compréhensible ! On peut rappeler que le *De sua vita* a été une source importante pour Suétone qui le cite plusieurs fois dans ses écrits, nous fournissant ainsi huit des extraits que nous avons étudiés³.

Suétone et Nicolas n'ont pas choisi la même structure, mais traitent d'informations personnelles. Pour la comparaison, il aurait bien entendu été très intéressant d'avoir plus de texte à examiner. En effet, la période qu'examine Nicolas dans les fragments conservés est balayée par Suétone en 4 chapitres⁴. La grande différence entre les deux auteurs est la partialité clairement affichée de Nicolas pour Auguste. Le texte regorge d'exemples de ses vertus et de preuves de l'affection du peuple. Suétone, bien que nous ayons vu qu'il présentait Auguste comme le plus fréquentable des douze premiers Césars⁵, le montre tout de même comme un être humain avec des défauts humains et des débuts politiques mouvementés. Vu par Nicolas, Auguste n'a aucun défaut et est totalement idéalisé. Tout est mis en œuvre pour mettre l'empereur en valeur. Pour cette différence, rappelons qu'il avait probablement un dessein plus politique que Suétone et ne pouvait pas se permettre de montrer des aspects négatifs, au risque de compromettre son objectif de légitimation.

Dans cette optique, l'œuvre de Nicolas de Damas présente certainement plus de ressemblances avec les deux textes d'Auguste et en particulier avec l'autobiographie de l'empereur. Il a été démontré par des comparaisons de textes que l'autobiographie était

¹ *De sua vita*, Frag. 4 et 5. Cf. point 6.6

² *R. G.* 5, 1 et 3 ; 6, 1 ; 21, 3 ; 24, 2 ; 34, 3. Cf. point 5.9

³ *De sua vita*, Frag. 1 ; 3 ; 11 ; 16 ; 20 ; 22 ; 24 ; 26

⁴ *Suet. Aug.*, 5-8

⁵ Cf. point 3.3.3

certainement la ou du moins une de ses sources principales de Nicolas¹. Ces trois œuvres semblent donc chercher à justifier la position exceptionnelle que prenait ou prit cet homme hors du commun. Dans la partie du texte qui a survécu, Nicolas procède à cette légitimation en insistant sur la proximité avec César et la nature extraordinairement vertueuse du jeune homme. Les relations avec son oncle ne sont pas soulignées dans les fragments recensés de l'autobiographie, si ce n'est dans la mention de son testament, mais elles existaient certainement. En revanche, la mise en avant des vertus est aussi visible dans les deux textes d'Auguste². Cette insistance sur les valeurs fondamentales que possédait l'empereur semble donc avoir été un des fils conducteurs de la propagande d'Auguste, promue à l'Est de l'Empire par Nicolas.

On constate donc après cette comparaison que les quatre textes étudiés sont tous très différents, bien qu'ils traitent du même sujet. Nous pouvons poursuivre la comparaison en confrontant deux thèmes choisis dans les biographies d'Auguste : sa jeunesse et ses relations avec César.

7.3. ANALYSE DE DETAIL I : LA JEUNESSE D'AUGUSTE³

L'enfance et la jeunesse d'Auguste jusqu'à la mort de César sont traitées dans trois des quatre œuvres que nous étudions. En effet, les *Res Gestae* ne parlent que de la vie politique d'Auguste et commencent par conséquent juste après la mort de César. Il reste donc les trois autres textes.

Dans l'autobiographie d'Auguste, un seul extrait concerne l'enfance d'Auguste : le fragment 4 évoque un rêve qu'eut Cicéron alors qu'Auguste était un enfant. Le premier livre de l'œuvre couvrirait probablement ce sujet plus en détail, mais rien n'en a été conservé, si ce n'est quelques informations sur les ancêtres d'Auguste⁴.

Les deux textes qui contiennent le plus de renseignements sur cette période de la vie de l'empereur sont donc celui de Suétone et celui de Nicolas de Damas. Suétone y consacre quatre chapitres entiers⁵ puis parsème la suite de l'œuvre de références à la jeunesse d'Auguste⁶. Dans les trois premiers chapitres, on apprend des détails très précis sur la date et le lieu de naissance du *princeps* et sur le surnom de Thurinus qu'on lui donnait alors qu'il

¹ R.G. Lewis, « Imperial Autobiography, Augustus to Hadrian », *ANRW II*, 34,1 (1993), pp. 672-673; cf. point 4.2.3

² Cf points 5.9 et 6.6

³ Ce point a bénéficié des précieux conseils du professeur M. Toher de Union College, à New York, qui a très aimablement répondu à mes questions par courrier électronique. Il travaille actuellement sur une édition commentée du *Bios Kaisaros* de Nicolas de Damas.

⁴ *De sua vita*, frag. 3

⁵ Suet. *Aug.*, 5-8

⁶ Suet. *Aug.*, 62 ; 68 ; 84 ; 89 ; 94

était un petit enfant¹. Le chapitre 8 contient plus d'informations sur les débuts d'Auguste dans la vie publique avec l'oraison funèbre qu'il prononça pour sa grand-mère, sa toge virile, les récompenses qu'il reçut à l'occasion du triomphe de César, sa première campagne militaire aux côtés de César puis ses réactions à la mort de ce dernier. Dans ce chapitre, Auguste apparaît comme un enfant précoce et studieux qui fut très vite apprécié par César.

Comme nous l'avons vu au point 4.2.2, le texte que nous conservons de Nicolas de Damas ne continue que peu au-delà de l'assassinat de César. Il nous fournit un grand nombre d'informations sur cette époque, consacrant de longs passages à ce sujet. Nous avons déjà examiné ces questions au point 4.2.6. L'état du texte de Nicolas qui était peut-être bien plus long que ce qui en a été conservé donne l'impression qu'il accordait une grande importance à cette période. En effet, si le livre de Nicolas suivait le plan de l'autobiographie d'Auguste, il aurait été normal que le premier livre se penche sur la jeunesse de futur empereur. Toutefois, il se peut que ce sujet ait intéressé particulièrement Nicolas, soit à cause de son expérience d'éducateur tant des enfants d'Antoine que d'Hérode², soit parce que pour lui, l'enfance présageait l'adulte à venir. On peut constater qu'il accorde aussi une certaine importance à sa propre éducation dans son autobiographie³. Selon M. Toher, cette glorification de la jeunesse d'Auguste pourrait aussi résulter du fait qu'il était peu aisé de présenter la vie d'Auguste avant Actium sous un jour favorable, la preuve étant la tendance des auteurs de la génération d'après Auguste et Nicolas à éviter le sujet du triumvirat. Il semblerait alors que Nicolas ait voulu montrer Auguste comme un jeune homme vertueux, forcé de devenir violent afin d'éviter le sort qu'avait subi César et de prendre possession de l'Etat qui lui revenait de droit. Cette explication est très intéressante car elle suggère comment Auguste dans son autobiographie puis Nicolas dans sa biographie purent aborder et peut-être justifier les guerres civiles et la période des proscriptions.

Suétone et Nicolas ont donc une approche différente de la jeunesse. Il faut rappeler que Suétone ne laisse que très peu de place à une éventuelle évolution de l'empereur. Il étudie l'homme et ne présente que très succinctement Auguste enfant, tout comme il n'y a que peu de place pour sa vieillesse. On retire l'impression d'un homme qui n'évolue que très peu, restant le même d'Actium à sa mort. Il ne s'attarde pas non plus sur les vertus que put présenter le futur *princeps* dans son enfance. Les informations de Suétone sont d'une nature plus matérielle et pragmatique. Il décrit la maison où grandit Auguste, évoque une statue qu'il a trouvée et fournit quelques petits détails comme l'heure et le lieu très précis où naquit l'empereur. Nicolas, en revanche, laisse une grande place aux qualités morales du jeune

¹ Suet. *Aug.*,5-7

² Jacoby, F 135

³ Jacoby, FF 131-133

Auguste. Un grand nombre de ses futures vertus transparaissent : sa *pietas*, sa *moderatio*, sa *clementia* entre autres. Enfant déjà, il attire l'affection de tous ceux qui l'entourent. Ses débuts dans la vie semblent ainsi importants pour la suite de son existence.

Comme on l'a vu au chapitre 4, l'œuvre de Nicolas est très élogieuse et apologétique. Elle justifie le pouvoir d'Auguste dès son enfance, montrant que tout était annoncé. Cette attitude provient certainement au moins en partie de l'autobiographie d'Auguste qui, elle aussi, visait à montrer que l'empereur n'avait pas usurpé la place qu'il occupait, mais qu'elle lui revenait de droit. Suétone ne cherche pas à justifier quoi que ce soit. Il présente la vie d'un homme et son caractère. Il rappelle la précocité de l'enfant¹ et cite plusieurs présages² annonçant la grandeur de l'homme, mais il n'évoque pas ce charisme qui déplaçait les foules visible chez Nicolas, ni la droiture morale dont fit preuve Auguste dans son adolescence. Au contraire, il mentionne des rumeurs selon lesquelles l'empereur se serait adonné à la débauche *prima iuventa*³.

On peut conclure deux choses de cette comparaison : les deux auteurs diffèrent à la fois par leurs sources et par leur intention. En effet, on a vu au point 4.2.3 que Nicolas a certainement utilisé comme source principale l'autobiographie d'Auguste, texte très fortement apologétique. Suétone, quant à lui, a puisé dans des sources à la fois pro et anti-augustéennes. De même, Nicolas souhaitait avant tout montrer une image d'un prince irréprochable qui méritait sa place tandis que Suétone, s'il présente un Auguste avec très peu de défauts, n'hésite pas à dévoiler quelques vices humains. Pour ces raisons, l'enfance n'a pas la même importance dans les deux textes.

7.4. ANALYSE DE DETAIL II : JULES CESAR

César a joué un rôle important dans la vie d'Auguste. Pour cette raison, il ne pouvait être omis de ses biographies. A travers les textes que nous avons étudiés, nous pouvons tenter d'apercevoir quelle image chaque auteur voulait donner de cet homme dont la fin de la vie fut si controversée.

César est présent dans chacun des quatre textes étudiés. Son nom se trouve dans trois des fragments du *De sua vita* : le fragment 5 concerne son testament et les fragments 6 et 7 racontent l'épisode de la comète qui prouva son apothéose. Nous avons déjà fait la liste des apparitions de son nom dans le texte des *Res Gestae* au point 5.8. Nous y avons remarqué que César, loin de jouer un grand rôle dans l'inscription, était étonnamment peu présent.

¹ Suet. *Aug.* 8

² Suet. *Aug.* 94

³ Suet. *Aug.* 68 : « dès sa prime jeunesse »

Le texte de Suétone n'évoque pas de manière précise les relations entre Auguste et César à l'exception d'un passage du chapitre 8 où on apprend qu'il participa à ses premières campagnes militaires aux côtés de César et qu'il y *magnopere demeruit*¹. Le chapitre 68 évoque aussi des relations d'une nature plus intime entre le jeune Auguste et son oncle. Hormis ces deux exemples, le texte contient une quantité de petites allusions au prédécesseur de l'empereur. Au fil du texte, Suétone signale quelques œuvres qu'Auguste fit construire en hommage à son père². César est présent comme référence soit lorsque l'empereur fait une chose différemment de lui³, soit pour situer un événement dans le temps⁴ ou dans l'espace⁵. César est aussi nommé plusieurs fois dans les chapitres traitant de présages et de prodiges⁶. On n'a donc pas de représentation précise du rôle de César auprès d'Auguste. Ceci résulte probablement du fait que dans l'œuvre de Suétone, la biographie d'Auguste se trouve directement après une biographie de César. Suétone n'avait donc aucune raison de donner des détails sur l'homme qu'il venait d'étudier.

L'œuvre où César a la plus grande place dans la vie d'Auguste est celle de Nicolas de Damas. Ce n'est pas sans logique, puisque comme nous l'avons vu au point 7.3 c'est aussi le texte qui traite le plus longuement de l'enfance d'Auguste, période où César était présent dans sa vie. La grande proximité des deux hommes a été remarquée au point 4.2.7. Nicolas nous présente un César très impliqué dans l'éducation de son neveu, désirant l'initier aux campagnes militaires⁷ et aux devoirs publics⁸ et montrant une grande inquiétude lors des maladies d'Auguste au point de se précipiter à son chevet pieds nus au milieu d'un repas⁹. On garde du texte de Nicolas une impression de grande complicité et d'affection entre les deux hommes, bien plus qu'à la lecture des autres biographies.

Laquelle de ces œuvres montre César tel qu'Auguste le souhaitait ? E. S. Ramage a étudié la question très en détail¹⁰ : Auguste a utilisé César dans sa propagande avec deux fonctions : le dictateur et la divinité. En effet, Auguste cherche très souvent à se mettre en opposition avec

¹ Suet. *Aug.* 8 : « il eut beaucoup de mérite »

² Suet. *Aug.* 15 : selon certains auteurs, il y eut 300 des vaincus de la bataille de Pérouse sacrifiés comme victimes pour les Ides de Mars devant l'autel élevé pour le divin Jules ; *Aug.* 16 : fondation du port de Jules près de Baïes.

³ Suet. *Aug.* 45 : lorsque Auguste assiste aux spectacles du théâtre, il n'y occupe pas son temps à lire ou écrire des lettres, chose que le public avait reproché à César.

⁴ Suet. *Aug.* 31 : Auguste rétablit l'ordre dans le calendrier établi par César ; *Aug.* 35 : le sénat s'était agrandi dans le climat de corruption qui régnait après la mort de César ; *Aug.* 94 : lors d'un sacrifice auquel César avait convié Auguste encore enfant ; *Aug.* 95 : « revenant à Rome après le meurtre de César »

⁵ Suet. *Aug.* 100 : devant le temple du divin Jules

⁶ Suet. *Aug.* 94

⁷ Nic. Dam. 21-22

⁸ Nic. Dam. 19

⁹ Nic. Dam. 15 ; 20

¹⁰ E. S. Ramage, « Augustus' Treatment of Julius Caesar », *Historia* 34, 1985, pp. 223-245

celui qui le précéda et à se distancer de lui¹. Il veille à ne pas prendre trop de pouvoir trop vite, à ne pas se donner l'image d'un monarque, en bref, à ne pas reproduire les mêmes erreurs que César. En même temps, il revendique la divinité de son père adoptif. Il devient ainsi le fils d'un dieu².

Le texte où cette double image de César transparaît le mieux est celui des *Res Gestae*. En effet, autant le comportement de César (sans être nommé) est renié, par Auguste qui répète à plusieurs reprises qu'il ne fit rien d'illégal ou d'injustifié³, autant il apparaît dans sa forme divinisée dans l'expression *aedes divi Iulii*⁴. Un César divinisé est inoffensif, confiné aux temples et au ciel⁵. César recevait probablement un traitement similaire dans l'autobiographie d'Auguste, cependant, on ne trouve rien de plus explicite que le *Divus Iulius* dans les fragments conservés. Nous avons vu⁶ que dans le fragment 6 Plinie montre qu'Auguste se saisit de l'occasion de la comète pour confirmer la divinisation de son père.

Chez Suétone, on observe la prise de distance entre les deux hommes : Auguste n'appela pas ses soldats « compagnons d'armes »⁷, ce qui sous-entend « contrairement à César », et il s'adonnait entièrement à regarder les spectacles lorsqu'il se trouvait au cirque, ici aussi, contrairement à son oncle⁸. Le César divinisé est néanmoins présent dans les épithètes que l'auteur attribue au prédécesseur du *princeps*⁹.

Le César de Nicolas de Damas est différent. En effet, comme nous l'avons déjà constaté à plusieurs reprises, ce texte ne traite que de la première partie de la vie d'Auguste. Nicolas insiste sur la bonne entente entre le dictateur et le jeune homme, utilisant cette relation pour justifier la future place d'Auguste. Dans cette œuvre, Nicolas consacre une assez longue digression aux derniers jours du règne et de la vie de César¹⁰. Il y apparaît comme une victime au centre d'une conspiration. Nicolas cite l'amabilité naturelle du dictateur¹¹ mais aussi sa naïveté. Il nous apprend que l'homme avait peu d'expérience dans le domaine des pratiques politiques en raison du grand nombre de ses campagnes à l'étranger¹². A ses yeux, César n'a donc pas mérité d'être assassiné, il a été victime de son inexpérience. On peut imaginer que la même image était véhiculée par Auguste dans son autobiographie, dans la partie concernant

¹ E. S. Ramage, pp. 224-6 montre comment Auguste se différenciait de César sur les monnaies où ils sont tous deux représentés, César avec la couronne de la majesté, Auguste la tête nue.

² Cf. point 6.5

³ *R. G.* 5, 1 et 3 ; 6, 1 ; 21, 3 ; 24, 2 ; 34, 3

⁴ *R. G.* 19, 1 et 21, 3

⁵ E. S. Ramage, op. cit., p. 236

⁶ Cf. point 6.4

⁷ Suet. *Aug.* 25

⁸ Suet. *Aug.* 45

⁹ Suet. *Aug.* 15; 31; 94; 100

¹⁰ Nic. Dam. 58-106

¹¹ Nic. Dam. 59

¹² Nic. Dam. 67

son enfance et sa jeunesse. Notre impression est certainement faussée par le fait qu'il ne nous reste pas la totalité du texte. On ne perçoit rien de négatif au sujet du César dans cette première partie de l'œuvre. Cependant, on peut noter que les allusions négatives à César dans les autres écrits biographiques ne sont jamais explicites. Elles n'apparaissent que par une comparaison entre la carrière des deux hommes.

Il semble donc que dans ces textes, César n'était jamais montré sous un jour négatif, mais que la comparaison entre les deux hommes servait la cause d'Auguste. De sa trop évidente ambition reniée dans les *Res Gestae* à son inexpérience dans les affaires publiques chez Nicolas de Damas, l'oncle a été dépassé par son neveu.

8. CONCLUSION : UNE BIOGRAPHIE MODERNE D'AUGUSTE : *AUGUSTUS DE PAT SOUTHERN*¹

Pour finir, nous avons estimé intéressant de nous pencher sur une biographie de notre époque afin de pouvoir observer des procédés biographiques utilisés actuellement. Il s'agit d'une manière de faire un lien entre le passé et le présent et de voir si la conception de la biographie actuelle a changé par rapport à celle qui existait pour les anciens . Notre choix s'est porté sur l'œuvre de P. Southern, *Augustus*. Datant de 1998, c'est une des biographies les plus récentes de l'empereur.

8.1. PUBLIC VISE

Le livre se veut un texte essentiellement sur la vie d'Auguste² et non pas sur l'histoire romaine. Cependant, on remarquera rapidement que des explications historiques, administratives et institutionnelles seront nécessaires. En effet, ce qui était évident pour les lecteurs de l'époque d'Auguste et de Nicolas de Damas ou ceux de l'époque de Suétone ne l'est plus nécessairement de nos jours. Par exemple, le public de l'Antiquité pouvait avoir vécu certains événements ou en avoir entendu des récits de leurs aïeux ou avoir encore étudié les faits au cours de leur éducation. Aujourd'hui, on ne peut plus s'appuyer sur le type d'acquis sur lesquels se basait un auteur comme Suétone. P. Southern se trouve donc dans l'obligation d'inclure dans son livre des arrière-fonds historiques, comme un rappel sommaire de la période de Sylla, puis de celle du triumvirat afin d'éclaircir la situation dans laquelle se trouve l'Empire au moment où Auguste atteint l'âge de la toge virile³. De même, elle doit parfois expliquer le fonctionnement des institutions romaines⁴.

Ces informations complémentaires permettent de prime abord d'imaginer que l'auteur s'adresse à un public très large. Cependant, à la page 24, elle fait une allusion à un épisode, sans l'expliquer : « *the famous tale of the festival of the Lupercalia where Marcus Antonius offered Caesar the crown* ». Ici, il faut avoir lu un autre texte, moderne ou antique, qui compléterait les informations pour comprendre à quoi se réfère cette phrase. Il s'agit d'un incident qui eut lieu peu avant l'assassinat de César. Marc Antoine plaça à deux reprises une couronne sur la tête de César qui la refusa. L'histoire est racontée notamment par Nicolas de

¹ P. Southern, *Augustus*, Londres, 1998

² P. Southern, op.cit. p. x

³ P. Southern, op. cit. pp. 5-14

⁴ P. Southern, op. cit. p. 14: elle explique les *feriae latinae*

Damas dans sa biographie d'Auguste¹. Il semblerait donc que le livre se destine à une personne désirant compléter ses connaissances sur le sujet ou cherchant à en avoir un autre point de vue. En effet, le néophyte commençant son étude d'Auguste par ce texte ne pourrait saisir la signification de cette phrase.

8.2. STRUCTURE

La biographie raconte l'existence d'Auguste selon un plan chronologique. Les neuf chapitres distribuent les informations selon les différentes périodes de la vie de l'empereur. Le premier est consacré à la jeunesse d'Auguste jusqu'à la mort de César, les trois suivants concernent les actes d'Auguste suite à la mort de son oncle et son pouvoir grandissant jusqu'à la bataille d'Actium. Les chapitres 5 à 8 traitent ensuite de la deuxième partie de la carrière d'Auguste, celle où il se retrouva seul à la tête de l'Etat. Le dernier chapitre, quant à lui, parle de la succession d'Auguste et de sa divinisation avant d'examiner les visions modernes de l'empereur. La répartition de la vie d'Auguste dans les chapitres est donc équitable, sans qu'une attention plus soutenue ne soit accordée à un passage particulier de sa vie.

8.3. UTILISATION DES SOURCES

P. Southern disposait, lorsqu'elle rédigea son texte, à la fois de sources antiques et d'études modernes. Les deux catégories sont prises en compte. Elle cite très régulièrement des auteurs anciens, en particulier des biographes et des historiens comme Nicolas de Damas, Dion Cassius ou Appien, mais aussi des auteurs d'œuvres d'autres genres, comme Cicéron, Horace ou Pline. Ces sources sont une partie importante du livre, à partir desquelles l'auteur peut comparer les différentes versions d'un même événement et même parfois conjecturer des attitudes ou des pensées d'Auguste. C'est le cas par exemple à la page 23 : elle cite un passage d'une lettre de Cicéron² où ce dernier dit ne pas adhérer à la tendance générale à appeler le jeune Octave *Caesar* sans que cela ne semble l'affecter. P. Southern en déduit que si Auguste n'a pas imposé à ceux qui l'approchaient le titre dont il avait hérité, il n'a pas non plus découragé ceux qui l'utilisèrent. Ce comportement de Cicéron ne le laissa donc peut-être pas aussi indifférent que ne permet d'imaginer la lettre citée. Mme Southern met l'absence de réaction d'Auguste sur le compte de la diplomatie caractéristique dont fit preuve l'empereur tout au long de sa carrière.

¹ Nic. Dam. *Bios Kaisaros* 71-75

² Cic. *Ad Att.* 14, 12

L'auteur prend aussi en compte les recherches modernes et les débats qui en résultent. Elle parle par exemple du débat concernant les ambitions de César, citant en note les opinions des savants actuels les plus renommés¹. De même, elle consacre quatre pages à la question de la cause de la retraite de Tibère à Rhodes². Elle y compare les sources antiques et indique les études modernes pour proposer sa propre interprétation. Elle rappelle toutefois que la vérité a été perdue et qu'elle ne sera sans doute jamais retrouvée.

8.4. QUELLE IMAGE PERÇOIT-ON D'AUGUSTE ?

P. Southern tente de donner l'image la plus objective possible du *princeps*. Elle rappelle ses actes les plus cruels³ et les plus louables, tout en prenant compte des conditions politiques et sociales de l'époque où vécut Auguste. Elle le rend aussi plus accessible, en présentant parfois des hypothèses permettant d'imaginer ce qui pouvait orienter les choix de l'empereur. Cependant, elle s'avoue parfois vaincue sur ce point, comme elle l'admet en évoquant l'an 27 : « *Even more obscure is what Augustus himself felt and thought*⁴ ». Elle révèle ainsi son intention de décrypter la véritable personnalité de l'homme. Grâce à ce projet, elle nous permet de distinguer des émotions que put ressentir Auguste, par exemple lorsqu'elle évoque le décès de Mécène et fait allusion au sentiment de solitude dont devait être victime Auguste, après qu'il a perdu ses deux fidèles amis. Elle insiste aussi tout au long de l'œuvre sur les aptitudes diplomatiques d'Auguste et comment il sut manier l'opinion publique romaine afin de gagner son affection, refusant systématiquement tout honneur hors du commun et s'appliquant à ne pas brusquer les gens. Grâce à une biographie telle que l'écrit P. Southern, Auguste devient plus humain. Le portrait idéal qu'il s'était lui-même créé s'assouplit pour se rapprocher de l'homme qu'Auguste a peut-être été.

8.5. CONCLUSION

Une biographie objective est très difficile à rédiger. Ce n'était pas le souci premier des auteurs de l'Antiquité et ça ne l'est pas toujours de nos jours non plus. En effet, comme le démontre P. Southern, même si l'auteur est très éloigné chronologiquement de son sujet, sa vision peut être influencée par différents facteurs. Auguste a été perçu différemment selon les époques. Encore au début du siècle passé, alors que la suprématie politique était très mal considérée, on avait une mauvaise opinion d'Auguste. Actuellement, les conditions politiques sont moins tendues, ce qui entraîne une conception également plus détendue de l'empereur⁵. L'étude de

¹ P. Southern, op. cit., p. 24

² P. Southern, op. cit., pp. 173-176

³ Cf. les proscriptions, pp. 55-60

⁴ P. Southern, op. cit., p. 114

⁵ P. Southern, op. cit., pp. 193-195

ces cinq oeuvres a permis de mettre en évidence certaines des techniques que peut utiliser un auteur pour orienter une biographie. Nous avons vu que la structure, la sélection des événements ou l'emploi des sources peuvent grandement influencer sur l'image que l'on se fait de la personne dont on lit la biographie.

9. BIBLIOGRAPHIE

9.1. TEXTES ET COMMENTAIRES

- **Suétone**
 - Suétone, *Vies des douze Césars*, préface de M. Bénabou, traduction et notes de Henri Ailloud, Saint Armand (Cher), 2003
 - Suetonius, *Divus Augustus*, Edited with introduction and commentary by J. M. Carter, Bristol, 1982
- **Res Gestae**
 - Damon, C., *Res Gestae Divi Augusti*, Bryn Mawr Latin Commentaries, Pennsylvanie, 1995
 - Gagé, J., *Les Res Gestae Divi Augusti ex monumentis Ancyrano et Antiochens Latinis et Ancyrano et Apolloniensi Graecis*, Paris, 1935
 - Shipley, F. W., *Velleius Paterculus, Compendium of Roman History and Res Gestae Divi Augusti with an English translation*, Cambridge (Mass.), 1979
- **Nicolas de Damas**
 - Hall, C. M., *Nicolaus of Damascus' « Life of Augustus », a historical commentary embodying a translation*, Massachusetts, 1923
 - Jacoby, F., *Fragmenten der griechischen Historiker (FgrHist)*, Zweiter Teil, A, NR 64-105, Nikolaos von Damaskus, Leiden, 1961
 - Nicolao di Damasco, *Vita di Augusto*, introduzione, traduzione e commentario storico cura di Barbara Scardigli in collaborazione con Paola Delbianco, Florence, 1983
 - Nikolaos von Damaskus, *Leben des Kaisers Augustus*, herausgegeben, übersetzt und kommentiert von J. Malitz, Darmstadt, 2003
- **De Sua vita**
 - *Historicum Romanorum fragmenta*, éd. H. Peter, Lipsiae 1883, pp. 252-261
 - Malcovati, H., *Caesaris Augusti Imperatoris Operum Fragmenta*, iteratis collegit, recensuit, praefata est, appendicem criticam addidit, Corpus Scriptorum Latinorum Parvianum, Turin, 1928
- **Autres**
 - *Lexicographi Graeci, Suidae Lexicon*, A-Ω index, edidit A. Adler, Stuttgart, 1971
 - Chastagnol, A., *Histoire Auguste, les empereurs romains des II^e et III^e siècles*, Paris, 1994
 - Foerster, R., *Scriptores physiognomonici*, Lipsiae, 1893

9.2. LITTÉRATURE SECONDAIRE

- Ailloud, H., *Introduction de Suétone, Vies de douze Césars*, Paris, 1931
- André, J.-M.. « Les *Res Gestae* d'Auguste ou les nuances de l'égotisme politique » in *L'Invention de l'autobiographie d'Hésiode à Saint-Augustin*, Actes du 2e colloque de l'équipe de recherche sur l'hellénisme post-classique (Paris, 14-16 juin 1990) éd. M. F. Baslez, Ph. Hoffmann, L. Pernot, Paris, 1993, pp. 97-114
- Bardon, H., *Les empereurs et les lettres latines d'Auguste à Hadrien*, Paris, 1968
- Bardon, H., *La littérature latine inconnue*, Paris, 1956
- Bowersock, G. W., *Augustus and the Greek World*, Oxford, 1965, pp. 134-138
- Bowersock, G. W. « Suetonius and Trajan » in *Hommages à Marcel Renard*, éd. J. Bibauw, Bruxelles 1961, pp. 119-125
- Bowersock, G. W., « Vita Caesarum. Remembering and forgetting the past » in *La Biographie Antique*, Fondation Hardt pour l'étude de l'Antiquité classique, entretiens tome XLIV, publié sous la direction de F. Paschoud, B. Grange et C. Buchwalder, Vandoeuvres-Genève, 1997
- Cizek, E., *Structures et idéologie dans « Les Vies des douze Césars » de Suétone*, Paris, 1977
- Dobesch, G., « Nikolaos von Damaskus und die Selbstbiographie des Augustus », *Graz.Beitr.* 7, 1978, pp. 91-174
- Etienne, R., *Le siècle d'Auguste*, Paris, 1970
- Gabba, E., « The Historians and Augustus » in *Caesar Augustus, Seven Aspects*, éd. F. Millar et E. Segal, Oxford 1984
- Galinsky, K., *Augustan Culture*, Princeton, 1996
- Gascou, J., « Histoire et biographie : Suétone » in *Colloque histoire et historiographie dans l'Antiquité, Actes*, Paris, 2001
- Gascou, J., *Suétone historien*, Rome, 1984
- Jenkinson, E., « Nepos, an Introduction to Latin Biography » in *Latin Biography*, éd. T. A. Dorey, Routledge and Kegan Paul, Londres, 1967
- Lattimore, J., *Themes in Latin and Greek Epitaphs*, Urbana, 1942
- Le Glay, M., «A propos des *Res Gestae* » in *L'Invention de l'autobiographie d'Hésiode à Saint-Augustin*, Actes du 2e colloque de l'équipe de recherche sur l'hellénisme post-classique (Paris, 14-16 juin 1990) éd. M. F. Baslez, Ph. Hoffmann, L. Pernot, Paris, 1993, pp.115-122
- Leo, F., *Die griechisch-römische Biographie nach ihrer litterarischen Form*, Leipzig, 1901
- Lewis, R. G., « Imperial Autobiography, Augustus to Hadrian », *ANRW II*, 34,1,1993 629-706
- Laqueur, R., « Nikoloas von Damaskus », *RE XVII*, 1936, col. 632 ss.
- *L'Invention de l'autobiographie d'Hésiode à Saint-Augustin*, Actes du 2e colloque de l'équipe de recherche sur l'hellénisme post-classique (Paris, 14-16 juin 1990) éd. M. F. Baslez, Ph. Hoffmann, L. Pernot, Paris, 1993

- Martin, R. F., *Les Douze Césars, du mythe à la réalité*, Paris, 1991
- Momigliano, A., *The Development of Greek Biography*, Londres, 1993
- Néraudau, J.-P., *Auguste*, Paris, 1996
- Parmentier-Morin, E., *L'oeuvre historique de Nicolas de Damas*, Lille, 1998
- Poulsen, F., *Römische Privatporträts und Prinzbildnisse*, Danemark, 1939
- Ramage, E. S., « The Nature and Purpose of Augustus' Res Gestae », *Historia Einzelschriften* 54, 1987
- Scardigli, B., « Asinius Pollio und Nikolaos von Damaskus », *Historia* 32, 1983, pp. 121-123
- Sonnabend, H., *Geschichte der antiken Biographie von Isokrates bis zur Historia Augusta*, Stuttgart-Weimar, 2002
- Southern, P., *Augustus*, Londres, 1998
- Syme, R., « Biographers of the Caesars », *Museum Helveticum* 37, 1980, pp. 104-128
- Toher, M., « Julius Caesar and Octavian in Nicolaos » in *Caesar against Liberty? Perspectives on his Autocracy*, éd. F. Cairns et E. Fantham, Great Britain, 2003, pp. 132-156
- Townend, G. B., « Suetonius and his Influence » in *Latin Biography*, éd. T. A. Dorey, Routledge and Kegan Paul, Londres, 1967
- Wallace-Hadrill, A., *Suetonius, the Scholar and his Caesars*, London, 1984
- Wardman, A. E., « Description of Personal Appearance in Plutarch and Suetonius : the Use of Statues as Evidence », *CQ* 17, 1967, pp. 414-420
- Yavetz, Z., « The Res Gestae and Augustus' Public Image » in *Caesar Augustus, Seven Aspects*, éd. F. Millar et E. Segal, Oxford 1984
- Yavetz, Z., « The Personality of Augustus : Reflections on Syme's *Roman Revolution* » in *Between Republic and Empire, Interpretations of Augustus and his Principate*, éd. K. A. Raaflaub et M. Toher, Californie, 1990

9.3. SOURCES INTERNET

- Traduction anglaise de C. M. Hall de *la Vie d'Auguste* de Nicolas de Damas fournie par le professeur J. P. Adams sur le site de l'Université de Californie : <http://www.csun.edu/~hcfl1004/nicolaus.html>
- Autres informations sur Auguste à partir du même site : <http://www.csun.edu/~hcfl1004/>
- Texte latin du *De Vita Divi Augusti* de Suétone on line : <http://www.gmu.edu/departments/fld/CLASSICS/suet.aug.html>

10. ANNEXE : Traduction des fragments du *Commentarii De Vita Sua* d'Auguste

Textes latins et grecs tirés de :

-Edition de H. Malcovati, *Caesaris Augusti Imperatoris Operum Fragmenta*, iteratis collegit, recensuit, praefata est, appendicem criticam addidit, Corpus Scriptorum Latinorum Parvianum, Turin, 1928

-Edition de H. Peter, *Historicum Romanorum fragmenta*, Lipsiae, 1883

<p>1. Suet. Aug. 85 Il composa beaucoup de textes en prose de différentes natures, parmi lesquels un au sujet de sa vie, qu'il exposa en treize livres jusqu'à la guerre des Cantabres et pas au-delà.</p>	<p><i>Multa varii generis prosa oratione composuit, aliqua de vita sua, quam tredecim libris Cantabrico tenus bello nec ultra exposuit.</i></p>
<p>2. Suid. Lexicon (éd. Bernhardt p. 851) Auguste César, appelé glorieusement Sebastos et Octavien, écrivit treize livres sur sa vie et ses actes.</p>	<p><i>Αὐγουστος Καῖσαρ, ὁ καὶ Σεβαστὸς καὶ Ὀκταβιανὸς ἐπικληθεῖς ἔγραψε περὶ τοῦ ἰδίου βίου καὶ τῶν πράξεων βιβλία ιγ'.</i></p>
<p>3. Suet. Aug. 2, 3 Auguste lui-même n'écrit rien de plus que le fait qu'il est né d'une famille équestre ancienne et riche dans laquelle son père fut le premier sénateur.</p>	<p><i>Ipsae Augustus nihil amplius quam equestri familia ortum se scribit vetere ac locuplete et in qua primus senator pater suus fuerit.</i></p>
<p>4. Tertull. de Anima 46 Les Romains aussi connurent des rêves qui se révélèrent être vrais de la même manière. Marcus Tullius savait déjà qu'Auguste, le réformateur du pouvoir, encore un petit enfant et simple particulier, seulement connu par le nom de Julius Octavius et que lui-même ne connaissait pas, serait aussi le fossoyeur des guerres civiles, grâce à un rêve. Cela est marqué dans ses commentaires sur sa vie.</p>	<p><i>Noverunt et Romani veritatis huius modi somnia. Reformatorem imperii, puerulum adhuc et privati loci et Iulium Octavium tantum et sibi ignotum, Marcus Tullius iam et Augustum et civilium turbini cultorem de somnio norat. In vitae illius commentariis conditum est.</i></p>
<p>5. Dio Cass. XLIV, 35, 2 Lorsque plus tard, on lut le testament de César et que le peuple apprit que César avait fait d'Octave son fils et qu'il laissait Antoine, Decimus et certains autres de ses assassins comme tuteurs d'Octave et héritiers de ses biens s'ils ne lui revenaient pas et qu'en outre il laissait des présents à certains, qu'il avait donné à la ville ses jardins qui se trouvaient le long du Tibre et qu'il ordonnait de donner à chacun trente drachmes selon Octave lui-</p>	<p><i>Τῆς δὲ διαθήκης αὐτοῦ μετὰ ταῦτα ἀναγνωσθείσης, μαθὼν ὁ δῆμος ὅτι τὸν τε Ὀκταύσιον υἱὸν πεποιήται, καὶ τὸν Ἀντώνιον τὸν τε Δέκιμον καὶ τινὰς ἄλλους τῶν σφαγέων ἐπιτρόπους τε αὐτοῦ καὶ κληρονόμους τῆς οὐσίας, ἂν γε μὴ ἐς ἐκεῖνον ἔλθῃ, καταλέλοιπε, καὶ προσέτι καὶ δωρεὰς ἄλλοις τέ τινας καὶ τῇ πόλει τοὺς τε κήπους τοὺς παρὰ τὸν Τίβεριν καὶ δραχμάς, ὡς μὲν αὐτὸς ὁ Ὀκταύσιος γράφει, τριάκοντα, ὡς δὲ ἕτεροι, πέντε καὶ ἐβδομήκοντα ἐκάστω σφῶν δοθῆναι κεκέλευεν. ἐπαράχθησαν.</i></p>

même, septante-cinq selon d'autres, on fut troublé.	ἐκάστῳ σφῶν δοθῆναι κεκέλευκεν, ἐταράχθησαν.
---	--

<p>6. Plin. N. H. II, 93</p> <p>Une comète est honorée à un seul endroit dans le monde entier : dans un temple à Rome, jugé très favorable au divin Auguste par lui-même. Cette comète apparut alors qu'il inaugurerait des jeux qu'il faisait en l'honneur de Venus Genetrix peu après l'enterrement de son père César dans le collège qu'il avait lui-même instauré. Il raconte sa joie en ces termes : « Pendant les jours où j'ai donné mes jeux, un astre chevelu fut visible pendant sept jours dans la région du ciel sous les <i>Septentriones</i>. Celui-ci se levait autour de la onzième heure chaque jour et fut clair et visible depuis toute la terre. Le peuple a pensé qu'il était signalé par cet astre que l'âme de César était reçue parmi les divinités et en son nom, on ajouta ce signe distinctif à la tête de la statue que nous avons consacrée sur le forum peu de temps après. »</p>	<p><i>Cometes in uno totius orbis loco colitur in templo Romae, admodum faustus divo Augusto iudicatus ab ipso, qui incipiente eo apparuit ludis, quos faciebat Veneri Genetrici non multo post obitum patris Caesaris in collegio ab eo instituto. Namque his verbis in gaudium prodit: "Iis ipsis ludorum meorum diebus sidus crinitum per septem dies in regione caeli quae sub septentrionibus est conspectum. Id oriebatur circa undecimam horam diei clarumque et omnibus e terris conspicuum fuit. Eo sidere significari vulgus credit Caesaris animam inter deorum immortalium numina receptam, quo nomine id insigne simulacro capitis eius, quod mox in foro consecravimus, adiectum est".</i></p>
--	--

<p>7. Serv. ad Verg. buc. IX, 46</p> <p>Comme Auguste célébrait des jeux funèbres pour son père, à la mi-journée, il apparut une étoile. Auguste affirma qu'elle était celle de son père. Baebius Macer dit qu'autour de la huitième heure se leva une étoile très grande et pour ainsi dire couronnée de rubans, que certains considéraient comme une illustration de la gloire du jeune César. Lui-même voulut que ce soit l'âme de son père et il éleva pour lui sur le Capitole une statue avec une étoile dorée au-dessus de la tête. Sur sa base il y avait l'inscription : « A César, demi-dieu » Mais l'haruspice Vulcatius dit, lors d'une assemblée, que c'était une comète qui signifiait la fin du neuvième siècle et le début du dixième. Mais comme il divulgua les secrets de la nature contre la volonté des dieux, il mourut sur-le-champ et tomba alors qu'il n'avait pas encore fini son discours, dans cette même assemblée. Cela aussi, Auguste le traite dans le deuxième livre de ses mémoires.</p>	<p><i>Cum Augustus Caesar ludos funebres patri celebraret, die medio stella apparuit: ille eam esse confirmavit parentis sui. –Baebius Macer circa horam octavam stellam amplissimam quasi lemniscis coronatam ortam dicit, quam quidam ad illustrandam gloriam Caesaris iuvenis pertinere existimabant. Ipse animam patris sui esse voluit eique in Capitolio statuum super caput auream stellam habentem posuit. Inscriptum in basi fuit: «Χαίσαρι ἡμιθέῳ». Sed Vulcatius aruspex in contione dixit cometen esse, qui significaret exitum noni saeculi et ingressum decimi. Sed quod invitis diis secreta rerum pronuntiaret, statim se esse moriturum, et nondum finita oratione in ipsa contione concidit. Hoc etiam Augustus in libro secundo de memoria vitae suae complexus est.</i></p>
---	---

<p>8. Plut. compar. Dem. cum Cic. 3</p> <p>Tous deux (Démosthène et Cicéron) possédaient les mêmes capacités pour s'adresser au peuple et gouverner l'Etat, de sorte que même les chefs des armes et des campements avaient besoin d'eux ; Charès, Diopeithès et Léosthène eurent besoin de Démosthène, Pompée et César dans sa jeunesse de Cicéron, comme le dit César lui-même dans ses mémoires adressées à Agrippa et Mécène.</p>	<p>Ἡ μὲν οὖν ἐν τῷ δημηγορεῖν καὶ πολιτεύεσθαι δύναμις ὁμαλῶς ἀμφοτέροις ὑπῆρξεν, ὥστε καὶ τοὺς τῶν ὄπλων καὶ στρατοπέδων κυρίου δεῖσθαι, Δημοσθένους μὲν Χάρητα καὶ Διοπείδην καὶ Λεωσθένην, Κικέρωνος δὲ Πομπήιον καὶ Καίσαρα τὸν νέον, ὡς αὐτὸς ὁ Καῖσαρ ἐν τοῖς πρὸς Ἀγρίππαν καὶ Μαικήναν ὑπομνήμασιν εἴρηκεν.</p>
<p>9. Plut. Cic. 45</p> <p>Comme Antoine avait fui, César, alarmé, envoya à Cicéron des gens pour lui demander et le persuader d'assumer le consulat pour eux deux en même temps, mais de s'occuper des affaires comme lui-même l'entendait, en prenant le pouvoir et en supervisant le jeune homme qui désirait fortement la renommée et la gloire. César lui-même admet que, dans la crainte de la dissolution de ses troupes et alors qu'il courait le danger d'être isolé, il avait eu besoin, dans la nécessité, de l'amour du pouvoir de Cicéron, qui l'avait exhorté à rechercher le consulat, l'avait assisté et avait appuyé sa candidature.</p>	<p>Ἀντωνίου πεφευγὸτος οὕτως ὁ Καῖσαρ φοβηθεὶς ὑπέπεμπε τῷ Κικέρωνι τοὺς δεομένους καὶ πείθοντας ὑπατείαν μὲν ἀμφοτέροις ὁμοῦ πράττειν, χρῆσθαι δὲ τοῖς πράγμασιν, ὅπως αὐτὸς ἔγνωκε, παραλαμβάνοντα τὴν ἀρχὴν καὶ τὸ μειράκιον διοικεῖν ὀνόματος καὶ δόξης γλιχόμενον. Ὁμολόγει δὲ Καῖσαρ αὐτὸς, ὡς δεδιὼς κατάλυσιν καὶ κινδυνέων ἔρημος γενέσθαι χρῆσαιοτο τῇ Κικέρωνος ἐν δέοντι φιλαρχία προτρεψάμενος αὐτὸν ὑπατείαν μετιέναι συμράττοντος αὐτοῦ καὶ συναρχαιρεσιάζοντος.</p>
<p>10. Plut. Brut. 27</p> <p>Alors qu'il (Brutus) était sur le point de traverser en direction de l'Asie, des nouvelles lui parvinrent au sujet du changement à Rome ; en effet, le nouveau César avait été appuyé par le sénat contre Antoine, et après l'avoir expulsé d'Italie, il était désormais effrayant, car il convoitait le consulat contrairement à la loi et il entretenait de grandes armées alors que la ville n'en avait pas besoin. Lorsque César vit que le sénat, mécontent de cette situation, tournait le regard à l'étranger vers Brutus et qu'ayant élu ce dernier, il consolidait son gouvernement, il eut peur. Envoyant d'une part un messenger auprès d'Antoine, il l'invita à être son ami et, d'autre part, après avoir placé ses forces à travers la ville, il prit le consulat alors qu'il n'était pas encore tout à fait un jeune homme, mais dans sa vingtième année, comme il l'a dit lui-même, dans ses mémoires.</p>	<p>Μέλλοντι δ' αὐτῷ διαβαίνειν εἰς τὴν Ἀσίαν ἦκεν ἀγγελία περὶ τῆς ἐν Ῥώμῃ μεταβολῆς· ὁ γὰρ νέος Καῖσαρ ἠϋξήθη μὲν ὑπὸ τῆς βουλῆς ἐπ' Ἀντώνιον, ἐκβαλὼν δὲ τῆς Ἰταλίας ἐκείνον αὐτὸς ἤδη φοβερὸς ἦν, ὑπατείαν τε μνώμενος παρὰ νόμον καὶ στρατεύματα τρέφων μεγάλα τῆς πόλεως οὐδὲν δεομένης. Ὅρῶν δὲ καὶ ταῦτα τὴν βουλὴν βαρυνομένην καὶ πρὸς τὸν Βροῦτον ἀφορῶσαν ἔξω καὶ ψηφισομένην ἐκείνῳ καὶ βεβαιοῦσαν τὰς ἐπαρχίας ἔδεισε. Καὶ τὸν μὲν Ἀντώνιον πέμπων εἰς φιλίαν προῦκαλεῖτο, τὰς δὲ δυνάμεις τῇ πόλει περιστήσας ὑπατείαν ἔλαβεν οὕτω πάνυ μειράκιον ὢν, ἀλλ' εἰκοστὸν ἄγων ἔτος, ὡς αὐτὸς ἐν τοῖς ὑπομνήμασιν εἴρηκεν.</p>

11. Suet. Aug. 27

Alors que le préteur Quintus Gallius était venu le saluer en tenant des tablettes doubles recouvertes par sa toge, [Auguste], comme il le soupçonnait de dissimuler une épée mais qu'il n'osait pas l'interroger de peur de trouver quelque chose d'autre, le fit enlever peu après du tribunal par des centurions et des soldats, à la manière des esclaves. Il le tortura et, comme il ne disait rien, il ordonna qu'il soit mis à mort, après lui avoir crevé les yeux de sa propre main. Cependant Auguste écrit que celui-ci, après avoir demandé une entrevue, l'avait attaqué. Ayant été jeté en prison puis ensuite relâché avec l'interdiction de séjourner à Rome, il avait péri soit dans un naufrage, soit lors d'un assaut de brigands.

Q. Gallium praetorem in officio salutationis tabellas duplices veste tectas tenentem suspicatus gladium occulere nec quidquam statim, ne aliud inveniretur ausus inquirere, paulo post per centuriones et milites raptum e tribunali servilem in modum torsit ac fatentem nihil iussit occidi, prius oculis eius sua manu effossis. Quem tamen scribit conloquio petito insidiatum sibi coniectumque a se in custodiam, deinde urbe interdicta dimissum naufragio vel latronum insidiis periisse.

12. Plut. Brut. 41

Comme un désordre était survenu à cause de la confusion et que les légions se dispersaient, d'abord la légion de Messala, puis celles qui étaient ralliées se placèrent le long de celle de César ; touchant rapidement les dernières lignes à gauche et ne tuant que quelques hommes mais les ayant débordés, ils attaquèrent le camp. Mais César, comme il le raconte lui-même dans ses mémoires, averti par l'un de ses amis, puisque Marcus Arturius avait vu dans un rêve une vision ordonnant qu'il sorte du camp et s'éloigne du retranchement, il eut à peine le temps d'être emporté en secret et on crut qu'il était mort. En effet, ils transpercèrent sa litière vide en lançant des javelots et des lances.

Γενομένης δὲ δι' ἀταξίαν ταύτην ἀνωμαλίας καὶ διασπασμοῦ τῶν ταγμάτων τὸ Μεσσάλα πρῶτον, εἶτα τὰ συνεξευγμένα παρήλλαττε τὸ Καίσαρος ἀριστερόν· καὶ βραχέα τῶν ἐσχάτων διγόντες καὶ καταβαλόντες οὐ πολλοὺς ἀλλ' ὑπερκεράσαντες ἐμπίπτουσιν εἰς τὸ στρατόπεδον. Καὶ Καῖσαρ μὲν, ὡς αὐτὸς ἐν τοῖς ὑπομνήμασιν ἱστορεῖ, τῶν φίλων τινὸς Ἀρτωρίου Μάρκου καθ' ὕπνον ἰδόντος ὄψιν κελεύουσαν ἐκστῆναι Καίσαρα καὶ μετελθεῖν ἐκ τοῦ χάρακος, ἔφθασε μικρὸν ὑπεκκομισθεὶς ἔδοξε τε τεθνήσκειν. Τὸ γὰρ φορεῖον κενὸν ἀκοντίοις καὶ ὕσσοις βάλλοντες διήλασαν.

13. Plut. Ant. 22

Dans la première bataille (de Philippes), comme César avait été vaincu par Brutus par la force, il fuit son camp et, dans sa fuite, échappa de peu à ceux qui le poursuivaient. Mais il a lui-même écrit dans ses mémoires qu'il s'était retiré de la bataille après un rêve qu'il avait fait un de ses amis.

Τῇ μὲν γε προτέρα μάχῃ Καῖσαρ ὑπὸ βρούτου κατὰ κράτος ἡττηθεὶς ἀπέβαλε τὸ στρατόπεδον καὶ μικρὸν ἔφθη τοὺς διώκοντας ὑπεκφυγών, ὡς δὲ αὐτὸς ἐν τοῖς ὑπομνήμασι γέγραφε, τῶν φίλων τινὸς ὄναρ ἰδόντος ἀνεχώρησε πρὸ τῆς μάχης.

14. App. b. c. IV, 110

Comme les soldats de Brutus avaient commencé la bataille, ils attaquèrent l'armée de César placée en face d'eux et, l'ayant mise en fuite, ils la poursuivirent jusqu'au camp qui était commun à Antoine et César et la prirent alors que César s'en était écarté en raison d'un rêve et qu'il faisait attention ce jour-là, comme il l'a écrit dans ses mémoires.

Ἀρξάμενοι δ' ἅπαξ ἔργου καὶ τῷ Καίσαρος στρατῶ τεταγμένῳ μάλιστα κατὰ σφῶς ἐπέδραμον καὶ τρέψαντες ἐδίωκον, μέχρι καὶ τὸ στρατόπεδον ἐξείλον, ὃ κοινὸν ἦν Ἀντωνίῳ τε καὶ Καίσαρι, Καίσαρος αὐτοῦ δι' ἐνύπνιον ἔνδον οὐκ ὄντος, ἀλλὰ φυλαξεμένου τὴν ἡμέραν, ὡς αὐτὸς ἐν τοῖς ὑπομνήμασιν ἔγραψεν.

15. App. b. c. V, 42

Lorsque (Lucius Antoine et Auguste) arrivèrent vers le fossé, ils se saluèrent et Lucius dit : « si j'avais combattu en tant qu'étranger, César, je considérerais cette défaite comme honteuse et cette reddition plus honteuse encore ; mais je pourrai me libérer facilement de cette honte: comme j'ai eu un différent avec un citoyen et un homme de même rang au sujet de la patrie, je ne considère pas honteux d'être vaincu dans une telle cause par un tel homme. Et je dis ceci sans chercher à écarter la punition que tu pourrais vouloir m'infliger (en effet, je suis venu à ton camp sans traité) mais pour demander pour les autres un pardon juste et pour être utile à tes affaires. Il faut que je souligne la différence entre la parole de ceux-là et la mienne, pour que, sachant que moi seul suis responsable des choses qui arrivent, tu diriges ta colère contre moi. Puisses-tu ne pas considérer que je viens avec une trop grande liberté de langage (en effet, ce serait inopportun) mais avec la vérité, sans laquelle je ne puis parler. 43. J'ai entrepris cette guerre contre toi non pas pour qu'en te détruisant je reçoive le pouvoir, mais pour prendre le pouvoir patricien pour la patrie, dissoute par le triumvirat, comme tu ne le nies pas toi-même ; et en effet, lorsque vous l'avez instauré, vous étiez d'accord que c'était contraire aux lois, comme vous avez établi que c'était nécessaire et temporaire, puisque Cassius et Brutus avaient survécu et que vous ne pouviez vous réconcilier avec eux. A la mort de ceux qui étaient à la tête du soulèvement, comme les autres, s'il en restait quelques-uns, ne se battaient pas contre l'Etat mais avaient peur de vous, et qu'en plus de cela le terme des cinq ans s'approchait, j'ai demandé qu'on réinstalle le pouvoir selon la coutume, ne préférant pas mon frère à la patrie, mais espérant le persuader de revenir de son plein gré, pressant pour que cela arrive pendant mon gouvernement. Et si toi, tu avais commencé, tu en aurais seul la gloire. Comme je ne t'ai pas persuadé, j'ai pensé aller à Rome pour te forcer, en tant que citoyen,

Ὡς δὲ ἐπὶ τὴν τάφρον ἀφίκοντο, προσηγόρευσάν τε ἀλλήλους, καὶ ὁ Λεύκιος ἔφη· « εἰ μὲν ξένος ὦν ἐπολέμησα, ὦ Καῖσαρ, αἰσχρὰν ἂν τὴν τοιαύτην ἦσσαν ἡγούμην, καὶ αἰσχίονα ἔτι τὴν παράδοσιν· καὶ τῆσδε τῆς αἰσχύνης εἶχον ἀπαλλαγὴν εὐκόλου παρ' ἑμαυτοῦ. Ἐπεὶ δὲ πολίτη διημέχθη καὶ ὁμοτίμῳ καὶ ὑπὲρ τῆς πατρίδος, οὐκ αἰσχρὸν ἡγοῦμαι μετὰ τοιαύσδε προφάσεως ὑπὸ τοιοῦδὲ ἡσσησθαι. Καὶ τάδε λέγω οὐ παραιτούμενος παθεῖν ὅτι θέλοις (διὰ γὰρ σοι τοῦτο ἐς τὸ στρατόπεδον τὸ σὸν ἄνευ σπονδῶν ἰέμην), ἀλλ' ἵνα τοῖς ἄλλοις αἰτήσω συγγνώμην δικαίαν τε καὶ τοῖς σοῖς πράγμασι συμφέρουσαν. Δεῖ δὲ με, τοῦτο ἐπιδεικνύντα, διελεῖν τὸν λόγον, ὑπὲρ τε ἐκείνων καὶ ὑπὲρ ἑμαυτοῦ, ἵνα μόνον ἐμὲ τῶν γεγονότων αἴτιον ἐπιγνοῦς ἐς ἐμὲ τὴν ὀργὴν συναγάγῃς. Μὴ νομίσης δὲ ἐλεγχθῆσεσθαι μετὰ παρερησίας (ἄκαιρον γάρ) ἀλλὰ μετ' ἀληθείας, ἧς οὐκ ἔνι μοι χωρὶς εἰπεῖν. 43. Ἐγὼ τὸν πρὸς σὲ πόλεμον ἡράμην οὐχ ἵνα σε καθελὼν διαδέξωμαι τὴν ἡγεμονίαν, ἀλλ' ἵνα τὴν ἀριστοκρατίαν ἀναλάβω τῇ πατρίδι, λελυμένην ὑπὸ τῆς τῶν τριῶν ἀρχῆς, ὡς οὐδ' ἂν αὐτὸς ἀντείποις. καὶ γὰρ ὅτε συνίστασθε αὐτήν, ὁμολογοῦντες εἶναι παράνομον, ὡς ἀναγκαίαν καὶ πρόσκαιρον ἐτίθεσθε, Κασσίου καὶ Βρούτου περιόντων ἔτι, καὶ ὑμῶν ἐκείνοις οὐ δυναμένων συναλλαγῆναι. Ἀποθανόντων δὲ ἐκείνων οἱ τὸ τῆς στάσεως κεφάλαιον ἦσαν, καὶ τῶν ὑπολοίπων, εἴ τινα λείψανα ἔστιν, οὐ τῇ πολιτεία πολεμούντων ἀλλ' ὑμᾶς δεδιότων, ἐπὶ δὲ τούτῳ καὶ τῆς πενταετίας παριούσης, ἀνακῦψαι τὰς ἀρχὰς ἐπὶ τὰ πάτρια ἡξίου, οὐ προτιμῶν οὐδὲ τὸν ἀδελφὸν τῆς πατρίδος, ἀλλ' ἐλπίζων μὲν ἐπανελθόντα πείσειν ἐκόντα, ἐπειγόμενος δὲ ἐπὶ τῆς ἐμῆς ἀρχῆς γενέσθαι. Καὶ εἰ κατῆρξας σύ, μόνος ἂν καὶ τὴν δόξαν εἶχες. Ἐπεὶ δὲ δὴ σε οὐκ ἔπειδον, ὦμην ἔλθων ἐπὶ Ῥώμην καὶ ἀναγκάσαι, πολίτης τε ὦν καὶ γνώριμος καὶ ὕπατος. Αἱ μὲν αἰτίαι δι' ἃς ἐπολέμησα, αὐταὶ μόναι, καὶ οὔτε ὁ ἀδελφὸς οὔτε Μάνιος οὔτε Φουλουία, οὔτε ἡ κληρουχία τῶν ἐν Φιλίπποις πεπολεμηκότων, οὔτε ἔλεος τῶν

personnage connu et consul. Ce sont les seules raisons pour lesquelles je me suis battu, et non pas pour mon frère, ni pour Manius, ni pour Fulvie, ni pour la colonie qui s'est battue à Philippes ni par pitié pour les paysans privés de leurs plantations, puisque j'ai moi-même livré les chefs des colonies aux troupes de mon frère qui, après avoir enlevé leurs biens aux paysans, les distribuèrent aux soldats. Mais toi, tu m'as accusé de cela devant eux, en éloignant la faute de cette guerre de toi en direction de la colonie et c'est surtout grâce à cela, en les éloignant de moi, que tu m'as vaincu ; ils furent persuadés que je leur faisais la guerre et qu'ils se défendaient contre moi qui étais dans mon tort. Il fallait que tu utilises des ruses en combattant ; ayant vaincu, si tu es l'ennemi de la patrie, il faut que tu me considères comme ton ennemi, puisque ce que je considérais utile pour elle, je l'ai désiré mais, à cause de la famine, je n'ai pu l'accomplir. 44. Je dis ces choses en me livrant à toi, comme je l'ai dit avant, pour ce que tu pourrais vouloir. Je suis seulement venu montrer comment je te considérais avant la guerre et maintenant. Voilà en ce qui me concerne. Au sujet de mes amis et de toute mon armée, si tu te méfies de mes paroles, je te conseillerai les choses les plus utiles, si tu ne les traites pas mal à cause de mon amour de la victoire et de la tienne, étant un homme et ayant affaire à la fortune, pas toujours sûre, ne repousse pas ceux qui voudront un jour courir pour toi des dangers dans leurs malheurs et la nécessité, apprenant que sous ta loi il n'y a pas d'espoir de salut s'ils n'ont pas de succès. Si tous ces conseils te semblent suspects ou pas fiables, venant d'un ennemi, je n'hésite pas à te supplier de ne pas punir mes amis pour ma faute et ma malchance, mais de mettre toute la faute sur moi qui suis responsable de tout ceci. Je les ai laissés en arrière pour cette raison: que je ne semble pas, en te disant ces choses pendant qu'ils écoutent, parler en rusant en ma faveur.» 45. Après que Lucius ait parlé ainsi et alors que désormais il se taisait, César dit : « en te voyant t'approcher de moi sans traité, Lucius, je suis venu à ta rencontre avec empressement alors que tu étais encore à l'extérieur de mes remparts, afin qu'étant encore maître de toi-même, tu puisses encore décider et que tu puisses dire et faire ce que considères être le plus avantageux pour toi. Mais puisque, comme il appartient à ceux qui sont d'accord d'avoir tort, tu te livres à moi de toi-même, je n'ai pas besoin de discuter de combien de paroles tu as proférées mensongèrement contre moi avec art, comme tu as choisi dès le début de m'injurier, tu l'as fait encore maintenant. En effet,

γεωργῶν τὰ κτήματα ἀφαιρουμένων, ἐπεὶ καὶ γὰρ τοῖς τοῦ ἀδελφοῦ τέλεσιν οἰκιστὰς ἔδωκα, οἱ τὰ τῶν γεωργῶν ἀφαιρούμενοι τοῖς στρατευσαμένοις διένεμον. Ἀλλὰ με σὺ τήνδε τὴν διαβολὴν αὐτοῖς διέβαλλες, τὴν αἰτίαν τοῦ πολέμου μεταφέρων ἐπὶ τὴν κληρουχίαν ἀπὸ σαυτοῦ, καὶ τῶνδε μάλιστα αὐτοὺς ἐλὼν ἐμοῦ κεκράτηκας. Ἀνεπίσθησαν γὰρ πολεμείσθαι τε ὑπ' ἐμοῦ καὶ ἀμύνεσθαι με ἀδικούντα. Τεχνάζειν μὲν δὴ σε ἔδει πολεμοῦντα· νικήσαντα δέ, εἰ μὲν ἐχθρὸς εἶ τῆς πατρίδος, καμὲ ἠγεῖσθαι πολέμιον, ἃ ἔδοξα συνοίσειν αὐτῇ βουληθέντα μὲν, οὐ δυναθέντα δὲ διὰ λιμόν. 44. Λέγω δὲ ταῦτα ἐγὼ ἐγχειρίζων μὲν ἑμαυτὸν σοι, καθάπερ εἶπον, ἐς ὃ τι θελοῖς ὑποδεικνύς δὲ οἶα καὶ πρότερον καὶ νῦν ἐφρόνησα περὶ σοῦ καὶ φρονῶν ἔτι μόνος ἀφικόμην. Καὶ περὶ μὲν ἐμοῦ τοσαῦτα, περὶ δὲ τῶν φίλων καὶ τοῦ στρατοῦ παντός εἰ μὲν οὐχ ὑποπτέεις με λέγοντα, συμβουλεύω τὰ σοὶ μάλιστα ὠφελιμώτατα, μηδὲν δεινὸν αὐτοὺς ἐργάσασθαι διὰ τὴν ἐμὴν καὶ τὴν σὴν φιλονεικίαν, μηδὲ ἀνδρωπον ὄντα καὶ τύχη χρώμενον οὐ βεβαίω πράγματι κωλύσαι τοὺς κινδυνεύειν ἐν τύχαις ἢ χρεῖαις ἐθελήσοντάς ποτε ὑπὲρ σοῦ, μαθόντας ἐκ τοῦδε τοῦ σοῦ νόμου δυσέλπιστον σώζεσθαι μὴ κατορθοῦσιν. Εἰ δὲ ὑποπτος ἢ ἄπιστος ἐχθροῦ πᾶσα συμβουλή, οὐκ ὀκνῶ καὶ παρακαλεῖν σε μὴ τοὺς φίλους τίνυσθαι τῆς ἐμῆς ἁμαρτίας καὶ τύχης, ἀλλ' ἐς ἐμὲ συναγαγεῖν πάντα, τὸν πάντων αἴτιον. Ἀφ' ἧς δὴ γνώμης αὐτοὺς ὑπελιπομην, ἵνα μὴ δόξαιμι, σοὶ τὰδε λέγων ἐκείνων ἀκούοντων ὑπὲρ ἑμαυτοῦ τεχνάζων εἰπεῖν» 45. Τοιαῦτα δὲ εἰπόντος τοῦ Λευκίου καὶ σιωπήσαντος, ὁ Καῖσαρ ἔλεξεν· «Ἄσπονδον μὲν σε κατιόντα πρὸς ἐμὲ ὄρων, ὦ Λεύκιε, ὑπήντησα τῶν ἐμῶν ἐρυμάτων ἔτι ἐκτὸς ὄντι κατὰ σπουδὴν, ἵνα ἔτι κύριος ὢν σεαυτοῦ βουλεύοιο, καὶ λέγοις καὶ πράττοις ἃ νομίζεις σοι συνοίσειν. Ἐπεὶ δ' ὅπερ ἐστὶ τῶν ἀδικεῖν ὁμολογούντων, σαυτὸν ἡμῖν ἐπιτρέπεις, οὐδὲν ἔτι δεομαι διελέγχειν ὅσα σὺν τέχνῃ μου κατεψεύσω. Ἐξ ἀρχῆς δὲ με βλάψαι ἐλομένος καὶ νῦν ἔβλαψας. Σπονδὰς γὰρ μοι τιθέμενος, ἔτυχες ἂν ἠδικημένον καὶ νενικηκότος· ἄσπονδον δὲ σαυτὸν τε καὶ τοὺς φίλους ἐπιτρέπων ἡμῖν καὶ τὸν στρατόν, ἀφαιρῆ μὲν πᾶσαν ὀργὴν, ἀφαιρῆ δὲ καὶ τὴν ἐξουσίαν ἢν σπενδόμενος ἂν ἔδωκας ὑπ' ἀνάγκης. Συμπέπλεκται γὰρ οἷς ἄξιον ὑμᾶς παθεῖν τὸ προσῆκον ὢν ἐμὲ δίκαιόν ἐστι ποιεῖν· ὃ δὴ προτιμήσω διὰ τε τοὺς θεοὺς καὶ δι' ἑμαυτὸν καὶ διὰ σέ, ὦ Λεύκιε, καὶ οὐ ψεύσω σε τῆς προσδοκίας, ἢν ἔχων περὶ ἐμ[αυτοῦ] κατελήλυθας». Ταῦτα μὲν ἔλεξαν ἀλλήλοις, ὡς ἐκ τῶν ὑπομνημάτων ἦν ἐς τὸ δυνατὸν τῆσδε τῆς φωνῆς μεταβαλεῖν τεκμαιρομένῳ τῆς γνώμης τῶν

<p>décidant avec moi d'un traité, tu m'aurais rencontré après avoir eu tort et avoir été vaincu. En te livrant à moi toi-même avec tes amis et ton armée, sans traité, tu as enlevé toute ma colère ainsi que le pouvoir que tu m'aurais donné par nécessité en accomplissant un traité. En effet, ce que vous méritez de subir y est lié et c'est ce qu'il convient que je fasse en tant qu'homme juste. Je me préoccuperais plutôt de cela, par la volonté dieux, de moi et de toi, Lucius, et je ne décevrai pas l'attente dans laquelle tu es venu me voir. » Ils se dirent ces paroles comme il a été possible de transcrire dans notre langue les témoignages des opinions de ceux qui ont pris la parole à partir des mémoires. Puis ils se séparèrent, César tenant Lucius en estime, lui qui n'avait dit dans la conversation rien de bas ni de sot, Lucius admirant César pour son caractère et la brièveté de son discours.</p>	<p>λελεγμένων. Καὶ διεκρίθησαν, ὁ μὲν Καῖσαρ ἐν ἐπαίνῳ καὶ θαύματι τὸν Λεύκιον ἔχων, οὐδὲν ὡς ἐν συμφοραῖς ἀγεννῆς οὐδ' ἀσύνητον εἰπόντα, ὁ δὲ Λεύκιος τὸν Καίσαρα τοῦ τε ἥθους καὶ βραχυλογίας.</p>
<p>16. Suet. Aug. 62 Alors il divorça d'elle aussi, dégoûté, comme il l'écrit, de la perversité de ses manières.</p>	<p><i>Cum hac [Scribonia] quoque divortium fecit, pertaesus, ut scribit, morum perversitatem eius.</i></p>
<p>17. Dio Cass. XLVIII,44 Alors que Livie habitait avec César, elle donna naissance à Claudius Drusus Néron. César le reconnut et l'envoya à son père, comme il écrit ceci-même dans ses mémoires : César rendit à son père Néron l'enfant né de sa femme Livie.</p>	<p>Συνοικοῦσα δὲ ἤδη ἢ γυνὴ τῷ Καίσαρι τίκει Κλαύδιον Δροῦσον Νέρωνα. Καὶ αὐτὸν ὁ Καῖσαρ καὶ ἀνείλετο καὶ τῷ πατρὶ ἔπεμψεν, αὐτὸ τοῦτο ἐς τὰ ὑπομνήματα ἐγγράψας, ὅτι Καῖσαρ τὸ γεννηθὲν Λιουία τῇ ἑαυτοῦ γυναικί παιδίον Νέρωνι τῷ πατρὶ ἀπέδωκεν.</p>
<p>18. Serv. ad Verg. Aen. VIII 696 Et Auguste, dans les souvenirs de sa vie, rapporte qu'Antoine ordonna que ses légions montent la garde chez Cléopâtre et qu'ils obéissent à sa volonté et à ses ordres.</p>	<p><i>Et Augustus in commemoratione vitae suae refert Antonium iussisse, ut legiones suae apud Cleopatrem excubarent eiusque nutu et iussu parerent.</i></p>
<p>19. Plut. Ant. 68 A Actium, comme la flotte d'Antoine avait résisté longtemps à celle de César et qu'elle avait été très endommagée par de hautes vagues qui se soulevaient contre sa proue, elle renonça difficilement à la dixième heure. Il n'y eut pas plus de cinq mille morts, mais trois cent navires furent pris, comme l'a écrit César lui-même.</p>	<p>Ἐν Ἀκτιῳ δὲ πολὺν ὁ στόλος ἀντισχῶν Καίσαρι χρόνον καὶ μέγιστον βλαβεῖς ὑπὸ τοῦ κλύδωνος ὑψηλοῦ κατὰ πρῶραν ἰσταμένου μόλις ὥρας δεκάτης ἀπεῖπε. Καὶ νεκροὶ μὲν οὐ πλείους ἐγένοντο πεντακισχιλίων, ἐάλωσαν δὲ τριακόσαι νῆες, ὡς αὐτὸς ἀνέγραψε Καῖσαρ.</p>

<p>20. Suet. De gram. 16</p> <p>Alors que Q. Caecilius Epirota fils de Tusculus, né affranchi d'Atticus – enseignait à la fille de son patron, mariée à Marcus Agrippa, il est devenu suspect à son égard et il fut éloigné de cette affaire ; il alla auprès de Cornelius Gallus et vécut avec lui comme un ami intime, ce qui est présenté par Auguste comme un crime très grave de Gallus lui-même.</p>	<p><i>Q. Caecilius Epirota Tusculi natus libertus Attici - cum filiam patroni nuptam M. Agrippae doceret, suspectus in ea et ab hoc remotus, ad Cornelium Gallum se contulit vixitque una familiarissime, quod ipsi Gallo inter gravissima crimina ab Augusto obicitur.</i></p>
<p>21. App. Illyr. 14 p. 358 Mendelss.</p> <p>Dans les mémoires du deuxième César, aussi appelé Auguste, je n'ai trouvé rien de plus ancien au sujet des Pannoniens. Il me semble que des peuples Illyriens en dehors de ceux mentionnés ont été soumis aux Romains. Mais de quelle manière, je ne le sais pas, (en effet, Auguste n'a pas raconté les actes des autres mais seulement les siens) mais comment il soumit à nouveau au tribut ceux qui s'étaient révoltés, comment il en prit d'autres qui étaient autonomes dès le départ et comment il soumit tous ceux qui habitaient les sommets des Alpes, peuples barbares et belliqueux pillant l'Italie voisine.</p>	<p><i>Ἐν δὲ τοῖς ὑπομνήμασι τοῦ δευτέρου Καίσαρος τοῦ κλήθεντος [καὶ] Σεβαστοῦ, παλαιότερον μὲν οὐδὲν οὐδ' ἐν τοῖσδε περὶ Παιόνων ἡῦρον, Ἰλλυριῶν δὲ μοι φαίνεται χωρὶς τῶν εἰρημένων ἔθνων καὶ ἕτερα Ρωμαίων προῦπακοῦσαι. Καὶ ὅπως μὲν, οὐκ ἔγνων (οὐ γὰρ ἀλλοτρίας πράξεις ὁ Σεβαστός, ἀλλὰ τὰς ἑαυτοῦ συνέγραψεν), ὡς δ' ἀποστάντας ἐς τοὺς φόρους ἐπανήγαγε, καὶ ἑτέρους ὡς ἀρχῆθεν ἔτι ὄντας αὐτονόμους εἶλε, καὶ πάντας ἐκρατύνατο ὅσοι τὰς κορυφὰς οἰκοῦσι τῶν Ἄλπεων, βάρβαρα καὶ μάχιμα ἔθνη, καὶ κλοπεύοντα τὴν Ἰταλίαν ὡς γείτονα.</i></p>
<p>22. Suet. Aug. 42</p> <p>Lors d'une grande disette à laquelle il était difficile de remédier, comme il avait renvoyé de la ville les esclaves à vendre, les troupes de gladiateurs, tous les étrangers à l'exception des médecins et des professeurs et une partie des esclaves, de sorte que finalement l'annone redevint possible, il écrit qu'il prit la décision d'abolir pour toujours les distributions de blé publiques, parce qu'à cause de cette assurance on arrêta de cultiver les champs, mais que finalement il continua, parce qu'il était sûr qu'après lui, un jour, elle serait rétablie par le désir de la popularité. Et après cela, il modéra l'évènement, afin qu'on ne diminue pas plus la ration des agriculteurs et des marchands que celle du peuple.</p>	<p><i>Magna vero quondam sterilitate ac difficili remedio, cum venalicias et lanistarum familias peregrinosque omnes exceptis medicis et praeceptoribus partimque servitorum urbe expulisset, ut tandem annona convaluit, impetum se cepisse scribit frumentationes publicas in perpetuum abolendi, quod earum fiducia cultura agrorum cessaret, neque tamen perseverasse, quia certum haberet post se per ambitionem quandoque restitui. Atque ita posthac rem temperavit, ut non minorem aratorum ac negotiantum quam populi rationem deduceret.</i></p>

<p>23. Digest. XLVIII, 24, 1 Ulpian, dans le livre neuf au sujet des devoirs du proconsul : les corps de ceux qui sont condamnés à mort ne doivent pas être refusés à ceux qui les connaissent. Cela, le divin Auguste écrit dans le dixième livre sur sa vie qu'il l'avait aussi observé.</p>	<p><i>Ulpianus libro nono de officiis proconsulis: corpora eorum, qui capite damnantur cognatis ipsorum neganda non sunt, et id se observasse etiam divus Augustus libro decimo de vita sua scribit.</i></p>
<p>24. Suet. Aug. 74 Valerius Messalla raconte qu'il ne reçut jamais d'affranchi à sa table, à l'exception de Mena, mais après lui avoir attribué la condition d'homme libre alors qu'il avait livré la flotte de S. Pompée. Lui-même écrit qu'il en invita un, dans la maison de campagne duquel il restait et qui avait été jadis son garde.</p>	<p><i>Valerius Messalla tradit neminem umquam libertinorum adhibitum ab eo cenae excepto Mena, sed asserto in ingenuitatem post proditam, S. Pompei classem. Ipse scribit invitasse se quendam, in cuius villa maneret, qui speculator suus olim fuisset</i></p>
<p>25. Pline, n.h. II 24 Le divin Auguste raconta qu'on lui avait mis son soulier gauche sur le mauvais pied, le jour où il fut touché de près par une révolte militaire.</p>	<p><i>Divos Augustus prodidit laevum sibi calceum praepostere inductum, quo die seditione militari prope afflictus est.</i></p>
<p>26. Suet. Caes. 55 César laissa quelques discours, parmi lesquels certains lui sont attribués au hasard. Le « Pour Quintus Metellus », Auguste pense non sans raison qu'il fut plutôt recueilli par des sténographes qui suivaient mal les paroles de celui qui parlait que publié par César lui-même.[...] Le même Auguste pense aussi que le « discours aux soldats en Espagne » pourrait difficilement être de César, cependant on lui en attribue deux, dont l'un aurait été tenu avant la bataille et l'autre après. Or Asinius Pollion dit qu'il n'eut pas le temps de faire un discours à cette occasion, à cause de l'attaque soudaine des ennemis.</p>	<p><i>Orationes aliquas reliquit [Caesar], inter quas temere quaedam feruntur. "Pro Quinto Metello" non immerito Augustus existimat magis ab actuaris exceptam male subsequenter verba dicentis, quam ab ipso editam.[...] "Apud milites" quoque "in Hispania" idem Augustus vix ipsius putat, quae tamen duplex fertur, una quasi priore habita proelio, altera posteriore, quo Asinius Pollio ne tempus quidem contionandi habuisse eum dicit subita hostium incursione.</i></p>
<p>27. Pseud. Plin de medic. I, 18 Pour les vertiges, les défauts de longue date, les dermatoses, l'affaiblissement de la vue et pour ceux qui ne voient déjà presque plus rien et pour lesquels aucune aide des médicaments ne peut être trouvée : tu utiliseras ce remède qui a fait ses preuves et tu le produiras, de sorte qu'ils voient tout à fait clairement, sans</p>	<p><i>Ad caligines oculorum et ad vitia vetustissima et ad scabritudines et obscuritatem et ad eos qui iam prope nihil vident et quibus medicamentorum praesidia nulla inveniri possunt. Hoc remedium expertum usitabis et efficies, ut videant clarissime, sine omni vetusto vitio : piperis</i></p>

<p>tout l'ancien défaut : prends deux denarii de poivre, deux de safran, deux de baume, deux de fiel venant soit du veau, soit du vautour, soit du poulet belliqueux, deux onces de miel attique, trois coupes de bon vieux vin, une de jus de fenouil et procède ainsi : frotte le poivre et le safran afin que le mélange soit bien lisse, ensuite mélange le vin et le jus de fenouil par demies parties ; ce qui reste, tu le répandras de nouveau. Lorsque tu auras fait ça, frotte-le bien de nouveau. Ensuite, s'il reste du vin ou du jus, ajoute-le et frotte-le pendant très longtemps. Et lorsque tout le médicament sera broyé et coulant, comme un onguent, il faudra le transvaser dans une pyxide de cuivre et l'utiliser après qu'il ait reposé. Lorsque tu voudras l'utiliser, enduise et tu remarqueras que c'est un remède très efficace grâce auquel beaucoup de personnes retrouvèrent la lumière après l'obscurité. Cette recette a été recopiée des mémoires de César Auguste qui l'utilisait très volontiers et la vantait auprès de tous. Mais si quelqu'un devait la trouver trop piquante, qu'il y ajoute doucement du collyre, et elle ne fera plus mal.</p>	<p><i>albi denarios duos, croci duos, balsami duos, fellis vituli seu vulturis sive pulli pugnacis duos, mellis Attici uncias duas, vini veteris boni cyathos tres, succi foeniculi unum, et ita compones. Piper et crocum teres diligentissime ut bene leve sit, deinde vinum admiscebis et succum foeniculi per partes dimidias et quicquid superavit, iterum fundes ; cum ita feceris, iterum teres bene, deinde si quid vini aut succi superavit, addicies et teres diutissime, cumque totum medicamentum tritum et levigatum fuerit, ut collyrium, oportet transponi illud in pyxide Cyprina et repositum servabis. Cumque volueris uti, ex eo unges et invenies esse potentissimum remedium, quo multi luminibus de obscuritate restituti sunt. Haec compositio ex commentariis Caesaris Augusti descripta est, qua et libentissime utebatur et omnibus illam laudabat. Si cui autem acrior esse videatur, collyrium lene admisceat, et non nocebit.</i></p>
--	--

<p>28. Isidor. de nat. rer. 44,4 (ex Suet. prat. de nat. rer. p. 244 Rf.) Et Auguste dit : nous sommes venus à Naples par la mer et certes une mer imprévisible.</p>	<p><i>Et Augustus inquit: 'nos venimus Neapolim fluctu quidem caeco.'</i></p>
---	---